

# SAGUENAYENSIA



• Dossier: L'histoire locale

• Les mémoires de Mgr Eugène Lapointe (suite)

# *Merci de vos dons généreux*

## **Membres honoraires**

Mgr Jean-Guy Couture  
Mgr Marius Paré  
Mgr René Bélanger  
M. Alphonse Riverin  
M. Robert Bergeron

## **Membres à vie** (500 \$ et plus)

Me Marcel Claveau  
M. Antoine Gauthier, F.C.A.  
M. Jean-Maurice Coulombe  
M. Maurice Oueltette  
M. Jean Truchon  
M. Paul-André Bergeron, C.A.  
M. Georges-H. Perron  
Mme Esther Villeneuve-Fréchette  
M. Gérard Gaudreault  
M. Rosario Desbiens  
M. Paul Lemieux  
M. Hervé Tremblay  
Mme Gertrude Tremblay  
M. Gilbert Gravel

## **Membres bienfaiteurs** (50 \$ à 499 \$)

Mme Jeanine Dufour-Boucher	M. Ls.-G. Boivin
M. Georges McNaughton	M. Jean-Marc Patoine
M. Aimé Gagné	M. P.-E. Laberge
M. C.-A. Tremblay	
M. François Tremblay	
Gravel & Lévesque	
Dr Jean Mathieu	

## **Membres de soutien** (30 \$ à 49 \$)

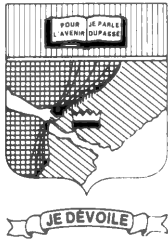
M. Paul-E. Carrier	Dr Claire Saint-Pierre	M. Ghislain Beaulieu
M. Louis Girard	M. Louis Gauthier	M. Benoît Dumont
Mme Lauréanne Desgagné	M. Fernand Gravel	Me Guy Lévesque
M. René Tremblay	Dr Yves Savard	Dr Armand Gagnon
M. Fernand Gagnon	M. Armand Delisle	Hydro-Québec
M. Jean Gagnon	M. Jean-Eudes Tremblay	M. P. Guay
M. Maurice Kirouack	M. Robert Côté	M. Eddy Lalancette
M. Louis-René Lagacé	M. Gérard Villeneuve	M. Pierre Laflamme
M. Roméo Boivin	Dr Alyre-J. Picard	Me Donald Gagnon
M. Raymond Lessard	Mme Elisabeth Murdock	Mme Jeanne-B.-Grenon
Mme Madeleine Simard	M. Jean-J. Girard	M. Lucien Bouchard
M. Raymond Desgagné, ptr	Mme Rachel Bergeron	Mme Marcelle Pannunzio

## **Membres corporatifs**

(1,000 \$ et plus)

Société d'Electrolyse et de Chimie Alcan  
Limitée (1985)  
Soeurs du Bon-Pasteur (1986)  
Ville de Chicoutimi (1986)  
Monastère des Augustines de la  
Miséricorde de Jésus (1986)  
Ville de Jonquière (1986)  
Raymond, Chabot, Martin, Paré et Ass. (1986)  
Fédération des Caisses populaires Desjardins -  
Métabetchouan (1987)  
Commission scolaire de Chicoutimi (1986)  
Les Magasins Continental (1987)  
Ville de Saint-Félicien (1987)  
Compagnie Impériale Esso (1986)  
Entreprises d'Electricité Grimard Inc. (1988)  
Caisse populaire de Kénogami (1988)  
Fondation Thomas-Léon Tremblay (1989)  
Raoul Blackburn Ltée (1971) (1989)  
Ville de Roberval (1989)  
Ville de Dolbeau (1989)  
Les Coopérants (1989)  
M. Jean-Paul Tremblay (1989)

Nous remercions aussi celles et ceux qui donnent des montants moindres. Cependant, lorsqu'ils seront de 15 \$ ou 20 \$ nous enverrons un reçu pour usage fiscal.



# SAGUENAYENSIA

Volume 31, numéro 3, juill.-sept. 1989  
Publié en décembre 1989

## SOMMAIRE

La revue **Saguenayensia** est publiée trimestriellement par la Société historique du Saguenay, 930, Jacques-Cartier Est, C.P. 456, Chicoutimi, G7H 5C8. Tél.: 549-2805. Les avis de changement d'adresse, les exemplaires non distribués et les demandes d'abonnement doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus. Port de retour garanti. Courrier de deuxième classe, enregistrement n° 0849.

La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.



Village de Saint-Fulgence  
Hiver 1938

**L'histoire des maladies héréditaires au Saguenay—  
Lac-Saint-Jean: des origines à aujourd'hui**  
par Marc De Braekeleer et To-Nga Dao..... 4

### DOSSIER

**Esquisse historique de Saint-Fulgence**  
par Marc Saint-Hilaire, SOREP..... 13

**Célébrer l'histoire locale. Les fêtes du 150e  
anniversaire de Saint-Fulgence**  
par Marc Saint-Hilaire..... 16

**Saint-Eugène**  
par Jean Martin, SOREP..... 19

**Charles-C. Fortin, 75 ans  
La vie d'un colon au XIXe siècle**..... 27

**Les conditions générales d'enseignement dans le  
quartier Ouest de Chicoutimi, 1896-1927**  
par Jean Martin et Ginette Bouchard..... 30

**Les Mémoires de Monseigneur Eugène Lapointe (suite)**... 35

### CHRONIQUES:

**Editorial**..... 2

**Mot du président**..... 3

**L'Ordre des Vingt et un**..... 37

## É D I T O R I A L

L'histoire se définit comme étant l'étude des phénomènes humains dans leur dimension temporelle. Le reste, les nuances, n'est que question d'échelle (monde, nation, région...), d'angle d'analyse (économique, politique, social...), de position idéologique (l'histoire bourgeoise, libérations nationales, grandeur monarchique, anarchie syndicale...) ou de jugement de valeur (les «grands» hommes — rarement des «grandes» femmes — dont on fait des biographies, métiers «nobles» qu'on étudie en diachronie, culture «populaire» qu'on oppose à celle de l'élite...). Ces différentes perceptions, qui témoignent des points de vue d'autant d'historiens, ont donné lieu à des travaux très diversifiés. Ainsi, les biographies étroites de personnages politiques quelconques voisinent les études monumentales de larges communautés sur de longues périodes. Les unes comme les autres trouvent malgré tout écho dans la population. Les premières touchent d'abord les familles de l'auteur et du personnage étudié, dans une moindre mesure les partisans des options qu'il a défendues ou représentées et, à l'occasion, les résidents de sa localité d'origine ou d'adoption. Les secondes, par les questions relatives aux fondements des sociétés en évolution qu'elles tentent de solutionner, par les recherches d'envergure qu'elles nécessitent, intéressent avant tout les historiens, les sociologues et la classe intellectuelle en général.

Entre ces deux extrêmes se situe l'histoire locale. Vue de l'intérieur, de la personne résidant dans la localité à l'étude, elle est familière, juste au-delà du cercle familial, premier lieu de socialisation de l'individu. En d'autres mots, c'est un peu son histoire, source d'intérêt bien légitime. En même temps, l'histoire locale appelle à l'ouverture: théâtre de l'histoire individuelle, elle s'inscrit elle-même dans une histoire plus large à plusieurs niveaux (région, nation, pays...). Vue de l'extérieur, parce que le cadre spatial de l'étude et la population considérée sont de taille restreinte, l'histoire locale permet une vision plus intime des phénomènes, des observations plus poussées des communautés, des analyses plus fines des sociétés. Ainsi, l'histoire locale apparaît comme un objet que l'individu, appartenant ou non à la communauté visée, peut aborder de façon relativement aisée.

C'est cette histoire à échelle humaine qui fait l'objet du dossier de ce numéro. Nous l'aborderons à travers cinq textes relatifs à quatre localités du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Hébertville, Saint-Eugène et Saint-Fulgence). Mais nous aurions pu aussi traiter d'Albanel, de La Doré, de Saint-Gédéon ou de Saint-Prime, chacune d'elle célébrant un anniversaire important en 1989. Les deux premiers textes ont trait à Saint-Fulgence, qui souligne son 150<sup>e</sup> anniversaire cette année. Après un rappel de son histoire, les célébrations qui s'y sont déroulées sont prises à témoin des festivités généralement organisées dans de telles occasions. Suivent deux textes de Jean Martin sur Saint-Eugène (célébrant son 60<sup>e</sup> anniversaire en 1989), le premier esquissant l'évolution de la localité, le deuxième présentant les biographies de ses pionniers. Normand Perron nous livre ensuite le témoignage de Charles-C. Fortin sur Hébertville.

Outre nos chroniques habituelles, cette livraison comprend également deux articles libres. Dans le premier de deux textes sur les maladies héréditaires dans la région, Marc De Braekeleer montre comment s'est constitué le bassin génétique saguenayen. Le second article sera publié dans le prochain numéro. L'autre article, de Jean Martin et de Ginette Tremblay, rappelle l'histoire des écoles du quartier ouest de Chicoutimi (le «Bassin») dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Marc Saint-Hilaire

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Force nous est d'admettre que la représentation régionale ou professionnelle au conseil d'administration de la Société historique n'est pas facile à réaliser. La fréquence des réunions, le faible budget de la Société, le bénévolat demandé aux administrateurs, et une représentation équitable dans les divers secteurs, tout cela amène des problèmes assez aigus, même si en principe ils ne sont pas insurmontables.

Lors de la dernière révision des statuts et règlements, le Conseil d'administration a été amené à définir le poste de conseiller. Un conseiller est une personne nommée, et non élue, par le Conseil d'administration pour représenter un secteur géographique ou professionnel donné au sein du Conseil d'administration. Même s'il n'a pas droit de vote, il reçoit les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions et peut aussi assister à toutes les réunions du Conseil. Il peut aussi exprimer ses points de vue, ou ceux de son secteur ou groupe, par écrit ou au téléphone. Enfin, cette personne est le porte-parole autorisé de la Société dans le secteur en question. Un exemple: la Société fut invitée au centenaire de La Doré le 15 janvier dernier. Qui pouvait mieux la représenter et être son délégué officiel que M. Réal Lapierre, conseiller pour le secteur de Saint-Félicien? Cette représentation régionale permet aussi à la Société d'être plus présente dans les différents milieux et, donc, d'être plus fidèle à sa mission. C'est ainsi qu'à l'automne dernier, une séance de planification eut lieu à Métabetchouan, organisée par M. Maurice Kirouac. Vous savez tous que la dernière assemblée annuelle se tint à Hébertville. C'était la première fois que cette assemblée se tenait hors de Chicoutimi. C'est Madame Annette Simard-Fortin qui s'en était chargée.

J'ai déjà donné le nom de trois conseillers de secteur. Plus récemment, M. André-Guy Laroche, maire de Roberval, et M. Georges-Albert Perron de Dolbeau ont accepté de jouer un rôle semblable dans leur secteur. Les recherches et démarches continuent.

En plus de ces conseillers, il en est d'autres sur le plan professionnel. La revue Saguenayensia est le lien le plus important qui unit les membres à la Société et son directeur fait normalement partie du Conseil d'administration. M. Marc St-Hilaire nous a demandé de l'excuser, ce que nous pouvions faire aisément en le nommant conseiller. De même, M. Maurice Ouellette, longtemps secrétaire ou trésorier de la Société, préférerait se retirer du Conseil. Etant donné son rôle de chef de file par rapport à l'Ordre des vingt-et-un et la statue du Cap Trinité, nous l'avons lui aussi nommé conseiller, ce qui rend les contacts plus faciles.

Ces quelques notes, je l'espère, vous feront saisir un peu la représentation régionale au sein de la Société et les efforts déployés dans ce sens par votre Conseil.

La prochaine fois, je vous entretiendrai des différentes formes de bénévolat qui pourraient rendre service à la Société.

**Paul-E. Lemieux**

# L'histoire des maladies héréditaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean: des origines à aujourd'hui

par Marc De Braekeleer et To-Nga Dao

## INTRODUCTION

**E**nviron 8500 immigrants originaires principalement des provinces de l'ouest de la France s'installèrent en Nouvelle-France aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles. Cette immigration s'arrêta en 1763, après la victoire anglaise. C'est ainsi qu'on peut estimer que les Canadiens Français actuels ont hérité une grande partie de leur patrimoine génétique de ces fondateurs. C'est surtout à partir de ce noyau fondateur et de leurs premiers descendants que s'est formée la population de Charlevoix. Une très forte consanguinité associée à une explosion démographique ont permis à des gènes délétères d'atteindre une fréquence très élevée. Charlevoix, exportatrice de population, a, de ce fait, permis aux gènes délétères de se diffuser à travers le Québec et même en dehors. Or, il se fait que la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ) s'est en grande partie formée à partir de Charlevoix. En effet, de 1838 à 1911, quelque 60 à 70% des immigrants vers le SLSJ venaient de Charlevoix. De plus, une forte natalité associée à une faible mortalité a permis aux gènes délétères de s'essaimer rapidement, et ce d'autant plus que les personnes originaires de Charlevoix, ayant mieux réussi socialement et économiquement que les personnes originaires d'autres régions, ont eu tendance à s'implanter davantage que ces dernières dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est pourquoi on retrouve une forte incidence de maladies héréditaires au Saguenay-

Lac-Saint-Jean qui sont d'ailleurs les mêmes que celles rencontrées à Charlevoix.

L'histoire des maladies héréditaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean se confond avec l'histoire de sa population. Comprendre comment elle s'est formée et d'où elle vient, c'est comprendre pourquoi certaines maladies ont atteint une prévalence élevée alors que d'autres, fréquentes ailleurs au Québec ou dans le monde, sont quasiment absentes au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous étudierons donc la formation de la population initiale de la Nouvelle France, les mouvements migratoires qui ont permis l'ouverture des régions à la colonisation et les facteurs sociaux et démographiques qui ont joué un rôle très important dans la diffusion des maladies héréditaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

## LES DÉBUTS DE LA NOUVELLE-FRANCE

Bien que les pêcheurs normands et bretons connaissaient la côte atlantique du Canada depuis le XV<sup>ème</sup> siècle et avaient pris l'habitude de remonter le Saint-Laurent pour pêcher, et accessoirement pratiquer le troc avec les Amérindiens, ce n'est qu'au début du XVII<sup>ème</sup> siècle qu'un vrai programme de colonisation est mis en place (Courville 1985; Boleda 1984).

Jusqu'au moment où la colonie française passe sous contrôle anglais en 1763, quelque 25000 personnes viennent au Québec. Cependant, un grand nombre repartent en France et l'on estime que seulement 8500

d'entre eux, dont 1600 femmes environ, s'installent de façon permanente et y laissent une descendance (Harris et Matthews 1987; Boleda 1984; Charbonneau et alii, 1987). Cette immigration est souvent le fait de personnes isolées qui viennent de différentes régions de France, mais aussi d'autres pays européens.

La population connaît une véritable explosion démographique due à une fécondité importante (6 à 7 enfants par couple) et une mortalité basse (population encore jeune) (Charbonneau et alii, 1987). Dès 1608, le site de Québec est occupé par les premiers noyaux d'immigrants. Ce n'est que plus tard que les sites de Trois-Rivières et de Montréal sont occupés. L'accroissement de la population entraîne l'occupation graduelle du couloir du Saint-Laurent. C'est de Québec que partent les pionniers qui mettent en valeur les terres situées autour de Québec (Beauport, Ancienne-Lorette, Charlesbourg), sur la Côte de Beaupré, Lévis, Montmagny et Kamouraska notamment. On peut supposer que c'est de cette époque que date le clivage de la population en sous-populations.

Après la prise de contrôle du Canada par les Anglais, l'immigration d'origine française cesse pratiquement et l'expansion de la population canadienne-française se fera principalement par accroissement naturel.

## LE PEUPEMENT DE CHARLEVOIX

Le peuplement de Charlevoix commence en 1675 à la Petite-Rivière-Saint-François (Collard 1985) et le

territoire est occupé progressivement avec l'ouverture de huit paroisses avant 1850. Entre 1675 et 1850, quelque 589 fondateurs laissent une descendance dans Charlevoix (Jetté 1987). Ces fondateurs viennent principalement d'autres régions du Québec (plus particulièrement de la Côte de Beaupré, de l'Île d'Orléans, de Québec et des comtés de Kamouraska et de l'Islet). Quarante fondateurs viennent d'Europe dont 21 de France et 19 des îles Britanniques. Un fondateur vient des États-Unis et quatre d'Acadie (Jetté 1987).

L'immigration dans Charlevoix est familiale; la proportion de frères et de sœurs atteint 49% alors que 38% des fondateurs sont isolés (Jetté, 1987). Le peuplement initial (1675-1699) est le fait de 52 fondateurs qui ne représentent que 6 souches patronymiques. Cependant, dès 1700, les souches patronymiques se diversifient de sorte qu'en 1850, on compte 281 souches différentes (Jetté 1987). Si on peut considérer qu'il y a eu isolement de la population charlevoisienne pendant les 25 premières années (1675-1699), cet isolement est rompu dès 1700 par l'arrivée de nombreux immigrants qui s'intègrent, par mariage, au noyau initial.

La population de Charlevoix connaît une explosion démographique. Elle contribue largement au peuplement du Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'autres émigrants, en nombres plus restreints, partent pour d'autres régions du Québec et même de l'Amérique du Nord.

La consanguinité atteint des valeurs élevées à certaines périodes. Ainsi, pour l'ensemble de la région de Charlevoix, le coefficient moyen de consanguinité atteint sa valeur maximale ( $69 \times 10^{-4}$ ) entre 1780 et 1800. Parmi toutes les paroisses, c'est à Petite-Rivière-Saint-François qu'on observe la valeur la plus élevée, soit  $210 \times 10^{-4}$  pour la période 1760 à 1780. Des 4772 mariages répertoriés dans la région de Charlevoix entre 1675 et 1852, 35% nécessitent une dispense (Morissette 1988). Les unions à consanguinité élevée sont cependant systématiquement évitées entre 1675 et 1852 puisqu'il n'y a eu aucun mariage oncle/niece (tante/neveu) et seulement trois mariages entre cousins germains. En

fait, la forte consanguinité constatée à Charlevoix provient d'unions ayant une multitude de liens ancestraux éloignés (Morissette 1988).

### **LE PEUPEMENT DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

En 1838, la région s'ouvre à la colonisation et, jusqu'en 1911, ce sont 28656 immigrants qui y arrivent. Plus de la moitié d'entre eux viennent de Charlevoix mais leur contribution est surtout importante entre 1838 et 1871, représentant près de 80% du total (Roy et alii, 1988; Gauvreau et Bourque 1988). Jusqu'en 1911, à part Charlevoix, ce sont surtout les autres régions de l'est du Québec qui contribuent à l'immigration (Côte de Beaupré, Québec, Kamouraska, L'Islet, Île d'Orléans) alors qu'après 1911 l'immigration se diversifie beaucoup plus avec l'arrivée d'une main-d'oeuvre ouvrière.

De 1838 à 1911, l'immigration vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean n'est pas le fait de personnes venues seules s'installer dans la région mais elle est plutôt familiale. La majorité des immigrants sont apparentés à d'autres personnes venues au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les proportions varient cependant selon la région d'origine. Ainsi, la proportion des immigrants isolés est de 6% s'ils viennent de Charlevoix, mais de 33% s'ils viennent d'autres régions. De même, la taille moyenne du groupe familial migrant est de 6,8 individus pour les groupes venant de Charlevoix et de 3,3 individus pour les groupes venant des autres régions (Roy et alii, 1988, Gauvreau et Bourque 1988).

L'enracinement des immigrants dépend aussi de leur lieu de provenance. Ainsi, des 778 personnes mariées au Saguenay-Lac-Saint-Jean entre 1838 et 1852, 27,4% des conjoints originaires de Charlevoix ne s'installent pas définitivement dans la région alors qu'ils sont 57,5% à repartir s'ils viennent d'autres régions (Roy et alii, 1988). La contribution des immigrants originaires de Charlevoix à la population du Saguenay-Lac-St-Jean n'est cependant pas uniforme; on constate en effet un gradient décroissant à mesure que l'on se dirige vers l'ouest du Lac-Saint-Jean (Bouchard 1988).

La population connaît aussi une expansion démographique très importante puisqu'elle passe de 5000 habitants en 1852 à 50000 en 1911 et à 280000 en 1986, et ce malgré un solde migratoire négatif depuis 1871.

La consanguinité est toujours restée basse, atteignant sa valeur maximale ( $23 \times 10^{-4}$ ) entre 1902 et 1911. Les unions à forte consanguinité sont rares; les unions entre cousins germains ne représentent que 0,5% de l'ensemble des mariages répertoriés entre 1842 et 1971 (433/83475 mariages).

### **MIGRATIONS ET MALADIES HÉRÉDITAIRES AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

Plusieurs maladies héréditaires ont atteint une incidence ou une prévalence élevée au Saguenay-Lac-Saint-Jean (voir article suivant). Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer cette situation. Ce sont notamment l'effet fondateur, la dérive génétique, la consanguinité.

Il est évident que, pour qu'une maladie puisse se diffuser dans une population, il faut d'abord qu'elle y entre, ce qui peut se faire de deux façons, soit par mutation nouvelle, soit par immigration.

La plupart des maladies étudiées à ce jour au Saguenay-Lac-Saint-Jean semblent avoir été introduites par immigration. Plus particulièrement, les généalogies de patients atteints de trois maladies autosomales dominantes ont été reconstruites. Dans la dystrophie myotonique, la reconstruction généalogique des familles mène à un unique couple ancestral. Celui-ci est constitué de N.S. et M.M.R. qui se sont mariés sur la Côte de Beaupré en 1661 puis se sont installés à Charlevoix en 1680 (Mathieu et alii, 1988). Plusieurs patients porteurs d'une mutation spécifique aux Canadiens Français responsable de l'hypercholestérolémie familiale sont connus au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Leurs généalogies, ainsi que celles d'autres patients nés dans d'autres régions du Québec, ont été reconstruites. La grande majorité des ancêtres porteurs de la mutation à la troisième génération se sont mariés dans Kamouraska qui semble donc être le centre de diffusion (Jomphe et alii,

1988). Les généalogies de neuf patients atteints de dystrophie oculo-pharyngée parmi les quelques dizaines connus au Saguenay-Lac-Saint-Jean ont été reconstruites. Toutes comportent au moins un ancêtre originaire de l'Islet, région considérée comme étant le centre de diffusion de la maladie à travers l'Amérique du Nord (Barbeau 1966).

D'autres maladies sont présentement investiguées. Les reconstructions généalogiques des familles atteintes de tyrosinémie, d'ataxie de Charlevoix-Saguenay, de polyneuropathie sensori-motrice et d'hyperchylomicronémie montrent que les ancêtres présumés porteurs viennent de Charlevoix.

À ce jour, parmi les personnes dont on a reconstruit les généalogies, on constate que toutes les maladies héréditaires à transmission récessive présentes au Saguenay-Lac-Saint-Jean ont leur origine dans Charlevoix. Par contre, deux des trois maladies dominantes à prévalence élevée dans la région trouvent leur origine sur la rive sud du Saint-Laurent (dystrophie oculo-pharyngée, hypercholestérolémie familiale).

### LE MODÈLE DE DIFFUSION DES MALADIES AUTOSOMALES DOMINANTES.

Prenons une personne chez qui une mutation modifie un gène de telle sorte qu'il fonctionne moins bien et entraîne une maladie autosomale dominante. Étant donné que les premiers signes des maladies dominantes ne deviennent, en général, évidents qu'après l'âge de 20 ou 30 ans, une personne porteuse d'un gène d'une maladie dominante peut avoir des enfants sans se rendre compte ni de sa condition, ni du fait qu'il peut transmettre la maladie à la moitié de ses enfants. Cette personne engendre, à elle seule, une population atteinte de la maladie (effet fondateur). Si elle migre vers une nouvelle région pour s'y établir, elle introduit le gène dans la région qui sera diffusé plus ou moins rapidement. La vitesse de diffusion dépend de la descendance utile du porteur initial, de son enracinement ainsi que de celui de ses descendants dans la nouvelle région.

Prenons maintenant le cas de la dystrophie myotonique. La reconstruction généalogique a permis d'identifier un couple unique (N.S.-M.M.R.) marié en 1661 à Château-Richer. Ils se sont installés sur la Côte de Beupré où sont nés leurs 8 premiers enfants avant de s'établir à Baie-Saint-Paul où sont nés leurs 6 derniers enfants. Les enfants et petits-enfants de N.S. et M.M.R. se sont installés en grand nombre dans Charlevoix, les autres s'installant d'abord sur la Côte de Beupré avant d'émigrer vers Charlevoix. C'est à partir de Charlevoix qu'un grand nombre de leurs descendants ont émigré vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le plus souvent en famille, introduisant ainsi le gène de la dys-

### LES MODÈLES DE DIFFUSION DES MALADIES AUTOSOMALES RÉCESSIVES

Prenons maintenant une personne chez qui une mutation modifie un gène et est responsable d'une maladie autosomale récessive. Un individu atteint ne peut donc être issu que de l'union de deux personnes porteuses (hétérozygotes). La probabilité de rencontre de deux personnes porteuses d'une mutation responsable de la même maladie autosomale récessive ne sera élevée que dans deux conditions. ● ou bien il s'agit d'un mariage consanguin, ou bien la fréquence du gène mutant est élevée dans la population.

La question que l'on se pose en pre-

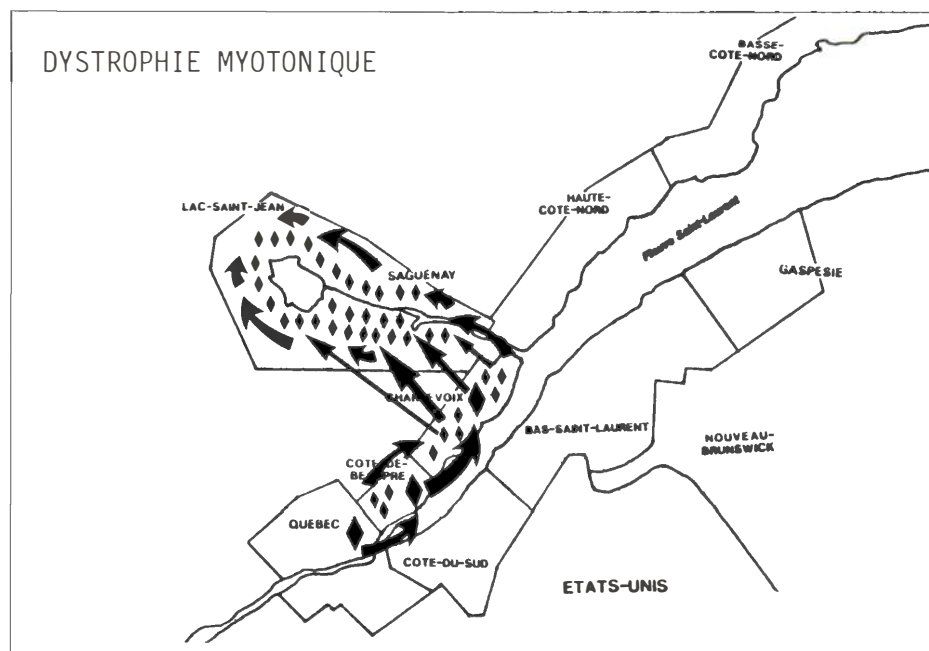


Figure 1

trophie myotonique en plusieurs dizaines de copies (Figure 1). L'enracinement et la forte fécondité de ces immigrants ont alors permis à la maladie d'atteindre une prévalence élevée.

Bien qu'aucune étude extensive n'ait encore été réalisée pour la dystrophie oculo-pharyngée, la reconstruction généalogique à la profondeur du Saguenay-Lac-Saint-Jean de 24 patients atteints n'a pas permis d'identifier un ou un petit nombre d'ancêtres communs, ce qui laisse supposer que le gène a été introduit dans la région en de nombreuses copies.

mier lieu est donc: "Les parents d'individus atteints ont-ils contracté des mariages consanguins et, en cas de réponse affirmative, s'agissait-il d'une consanguinité proche (cousins germains, petits cousins) ou d'une consanguinité éloignée due à des ancêtres communs à la 7ème ou 8ème génération". L'étude de la consanguinité dans l'hémochromatose, le rachitisme vitamino-dépendant, la tyrosinémie, la fibrose kystique, la polyneuropathie sensori-motrice et l'ataxie de Charlevoix-Saguenay a montré que, sur un total de 403 mariages, seulement 3 impliquaient des cousins germains et 15 des petits



cousins. À l'exception de l'hémochromatose pour laquelle le coefficient moyen de consanguinité est très élevé, les autres maladies étudiées n'ont qu'un coefficient moyen de consanguinité peu élevé par rapport au reste de la population (Tableau 1). Une consanguinité élevée n'est donc pas une hypothèse valable permettant d'expliquer la prévalence élevée de ces maladies.

Pourquoi et comment ces gènes ont-ils atteint une fréquence élevée dans la population du Saguenay-Lac-St-Jean deviennent donc des questions primordiales? Le coefficient moyen de parenté a été calculé pour chacune des maladies et comparé à des groupes témoins afin de déterminer si un ou plusieurs fondateurs de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean étaient porteurs d'une de ces maladies. En effet, le coefficient de parenté permet de voir si deux individus possèdent un ou plusieurs ancêtres communs et s'il s'agit d'ancêtres proches ou éloignés. Il s'agit donc d'un concept différent de la consanguinité puisque dans le cas de la parenté, il n'y a pas de mariage entre les deux individus. Les résultats montrent qu'à l'exception de l'hémochromatose pour laquelle le coefficient moyen de parenté est très élevé, les autres maladies ont un coefficient moyen de parenté 2 à 3 fois plus élevé que celui des groupes témoins (Tableau 1). Cela signifie que les patients atteints de maladies héréditaires autosomales récessives ont un plus grand nombre d'ancêtres communs et/ou des ancêtres plus proches que les individus témoins non atteints. La comparaison des groupes malades et témoins montrent que le nombre de fondateurs apparaissant dans au moins deux ascendances distinctes est plus élevé dans les groupes malades que dans leurs groupes témoins respectifs, entraînant dès lors un coefficient moyen de parenté plus élevé (Tableau 1). Il faut aussi noter que le nombre de familles dans lesquelles le fondateur le plus important est retrouvé au moins une fois n'est pas plus élevé dans les groupes malades par rapport aux groupes témoins (Tableau 1). L'analyse des lieux de provenance de ces fondateurs montre que plus un couple apparaît souvent dans un groupe malade ou

**Tableau 1.** Coefficients moyens de consanguinité et de parenté et nombre de couples fondateurs communs dans les groupes malades et témoins.

Maladies	Coefficient moyen de consanguinité ( $\times 10^{-4}$ )	Coefficient moyen de parenté ( $\times 10^{-4}$ )	Nombre de couples fondateurs (*)	Nombre de familles du couple fondateur le plus représenté (**)
<b>HÉMOCHROMATOSE (22 familles)</b>				
Patients	67,9	6,98	18	3
Témoins 1	7,1	2,60	12	3
Témoins 2	1,8	0,14	4	2
Témoins 3	7,1	1,45	6	2
Moyenne témoins	5,3	1,40	7,3	2,3
<b>ATAXIE SPASTIQUE DE CHARLEVOIX-SAGUENAY (106 familles)</b>				
Patients	12,7	4,60	242	8
Témoins 1	10,9	2,13	214	7
Témoins 2	4,0	1,18	199	6
Témoins 3	6,1	1,31	164	6
Moyenne témoins	3,0	1,54	192,3	6,3
<b>POLYNEUROPATHIE SENSORI-MOTRICE (72 familles)</b>				
Patients	24,0	3,44	182	7
Témoins 1	16,3	2,57	153	6
Témoins 2	7,9	2,83	136	7
Témoins 3	3,6	2,37	160	6
Moyenne témoins	9,3	2,59	149,7	6,3
<b>TYROSINÉMIE (86 familles)</b>				
Patients	13,1	3,54	277	10
Témoins 1	5,5	1,46	216	7
Témoins 2	9,1	1,65	244	9
Témoins 3	5,6	1,59	210	11
Moyenne témoins	6,7	1,57	223,3	9
<b>FIBROSE KYSTIQUE (84 familles)</b>				
Patients	6,9	4,23	401	13
Témoins 1	11,2	1,71	219	12
Témoins 2	2,7	1,93	252	7
Témoins 3	1,4	1,89	378	10
Moyenne témoins	5,1	1,84	283	9,7
<b>RACHITISME VITAMINO-DÉPENDANT (33 familles)</b>				
Patients	1,5	8,93	57	5
Témoins 1	11,2	1,37	40	5
Témoins 2	4,7	4,68	39	5
Témoins 3	14,2	2,87	68	4
Moyenne témoins	10,0	2,97	49	4,7

\* Seuls les couples fondateurs apparaissant dans au moins deux ascendances distinctes ont été comptés.

\*\* Nombre de familles distinctes dans lesquelles le couple fondateur le plus commun se retrouve au moins une fois.

témoin, plus il a de chances d'avoir émigré de Charlevoix. Ces résultats montrent donc qu'un grand nombre de porteurs sont entrés au Saguenay-Lac-Saint-Jean. On peut ainsi estimer, suite à ces résultats, que plusieurs dizaines, voire même quelques centaines, de porteurs de maladies autosomales récessives ont immigré au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le nombre de porteurs s'est alors accru rapidement, favorisé par une forte fécondité et un enracinement important caractéristiques des immigrants originaires de Charlevoix.

À l'heure actuelle, on peut dégager trois modèles différents pour expliquer la présence des maladies autosomales récessives dans la région, chacun de ces modèles s'appliquant à une ou plusieurs maladies.

La population constituée des personnes atteintes d'hémochromatose présente des coefficients moyens de consanguinité et de parenté très élevés alors qu'il s'agit d'une maladie très répandue dans la race blanche. La reconstruction généalogique a permis d'identifier un couple installé à Charlevoix dont quelques enfants et petits-enfants présumés porteurs d'une mutation d'hémochromatose sont venus s'installer au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour des raisons encore inconnues, leurs descendants ont contracté plusieurs mariages consanguins, ce qui a eu pour conséquence de favoriser la naissance d'enfants atteints. Il existe donc vraisemblablement au Saguenay-Lac-Saint-Jean une sous-population qui a un risque plus élevé d'avoir des descendants atteints d'hémochromatose (Figure 2). C'est cette petite sous-population qui a contribué le plus à l'augmentation des coefficients moyens de consanguinité et de parenté. Le modèle (encore provisoire) de l'hémochromatose est donc que les habitants du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à l'exception d'une petite sous-population, n'ont pas un risque plus élevé que les autres populations blanches d'avoir des enfants atteints (Vigneault et alii, 1989).

La fibrose kystique est une autre maladie héréditaire très fréquente dans la race blanche puisque le taux de porteur est estimé à 1 sur 20 à 25 personnes, alors qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean il est de 1 sur 16. L'hypo-

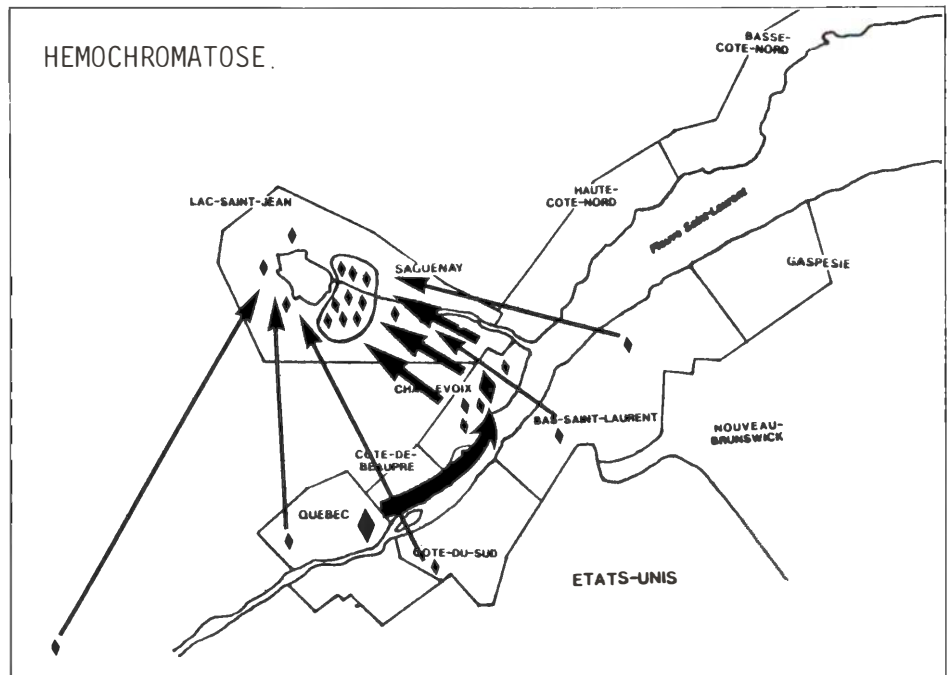


Figure 2

thèse la plus plausible est qu'un grand nombre de porteurs venant de différentes régions du Québec et même de l'extérieur du Québec ont immigré au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce qui semble indiquer le nombre très grand de fondateurs (401 au total) apparaissant dans au moins deux familles. De nouveau, le rôle de Charlevoix apparaît important mais non exclusif. En effet, alors que le couple le plus représenté (13 familles) provient de Charlevoix, un nom-

bre non négligeable de fondateurs vient d'autres régions (Figure 3). Tout comme pour l'hémochromatose, les fondateurs présumés porteurs de la fibrose kystique originaires de Charlevoix ont vraisemblablement laissé une descendance très importante qui s'est enracinée. Une étude en cours montre d'ailleurs que la grande majorité des parents ayant eu au moins un enfant atteint né dans la région, de même que la plupart des grands-parents de ces

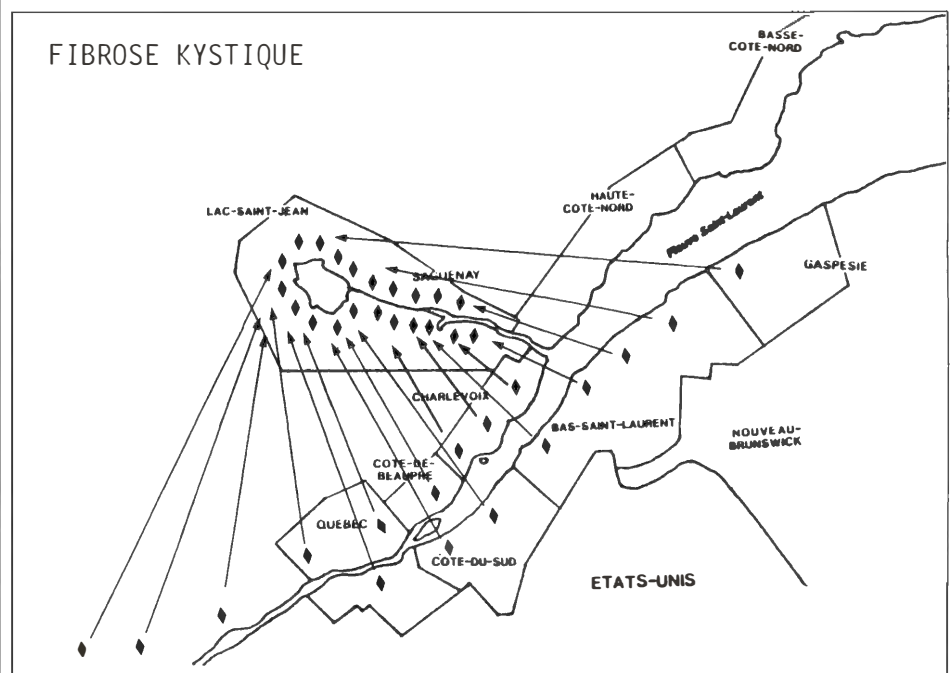


Figure 3

enfants, étaient eux aussi nés dans la région. C'est là un signe évident d'enracinement et d'endogamie (Daigneau et alii, 1989). Le modèle de diffusion (encore provisoire) de la fibrose kystique fait appel à un grand nombre de porteurs (plusieurs dizaines) entrant au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ayant une forte descendance s'enracinant dans la région et contractant des mariages endogames.

Un autre modèle permet d'expliquer les autres maladies autosomales récessives observées au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à savoir le rachitisme vitamino-dépendant, la polyneuropathie sensori-motrice, l'ataxie de Charlevoix-Saguenay et la tyrosinémie. Il faut d'abord signaler que, bien qu'aucun chiffre de prévalence ne soit disponible, toutes ces maladies sont très répandues dans Charlevoix. De plus, la quasi totalité des fondateurs des populations atteintes de ces maladies proviennent de Charlevoix. Les fondateurs présumés porteurs de ces maladies sont donc venus de Charlevoix en grand nombre (quelques dizaines ou centaines), ont assuré une descendance importante qui s'est enracinée et a vraisemblablement contracté des mariages endogames. (Figure 4).

Ces différents modèles restent encore provisoires. Ils doivent être démontrés par des recherches qui sont en cours. Ainsi, nous étudions maintenant la distance entre les lieux de naissance des parents et grands-parents des personnes atteintes de maladies autosomales récessives (en la comparant à celle de groupes témoins) ainsi que la distribution spatiale des lieux de naissance des patients. Cette étude sur la distribution spatiale des malades permettra de voir si les maladies qui tirent leurs origines dans Charlevoix sont plus répandues au Saguenay qu'au Lac-Saint-Jean, ainsi que pourrait le laisser supposer l'existence d'un gradient décroissant de la contribution de la population charlevoisienne au bassin génétique de la région lorsque l'on se dirige du Saguenay vers l'ouest du Lac-Saint-Jean. Des résultats préliminaires ont déjà été obtenus pour deux maladies. Dans la fibrose kystique, on constate que le nombre de patients nés au Saguenay et au Lac-Saint-Jean est proportionnel aux po-

pulations respectives des deux sous-régions (Daigneau et alii, 1989) alors qu'il y a plus de naissances d'enfants atteints de tyrosinémie au Saguenay et moins au Lac-Saint-Jean. En effet, la fibrose kystique est une maladie répandue dans toutes les populations caucasiennes et, dès lors, il est logique que le nombre de malades soit proportionnel à la population des deux sous-régions Saguenay et Lac-Saint-Jean. Par contre, la tyrosinémie, maladie rencontrée principalement à Charlevoix et dans la région, présente une distribution qui correspond bien aux chemins émigratoires de la population de Charlevoix vers la région et à son établissement dans la région.

De même, il faut laisser de côté le "mythe" selon lequel la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean est très consanguine et que cette consanguinité est la cause de tous les maux. Dans le même ordre d'idées, attribuer toute la "responsabilité" aux Tremblay est une autre erreur grave. En effet, les recherches ont démontré que la consanguinité n'avait pas été un facteur dans la genèse des maladies héréditaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean et les résultats préliminaires obtenus excluent Pierre Tremblay ou Ozanne Achon comme étant les premiers porteurs présumés dans les cinq maladies étudiées à ce jour, ce qui n'exclut cependant pas qu'ils puissent être les porteurs pré-

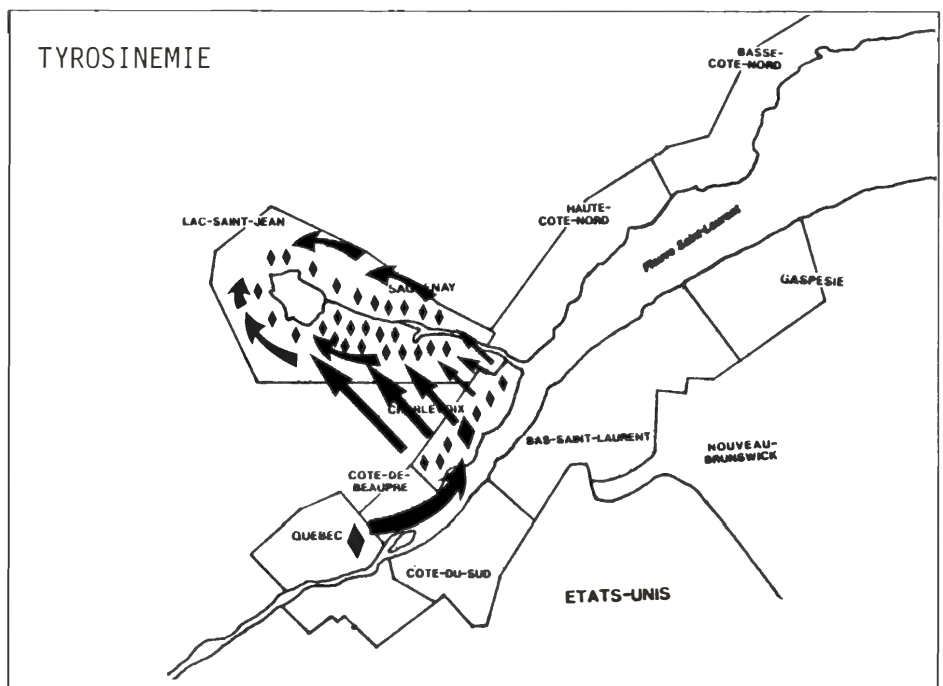


Figure 4

## CONCLUSIONS

Il n'y a pas un mais plusieurs modèles qui permettent d'expliquer la forte prévalence de certaines maladies héréditaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il faut aussi souligner que certaines maladies fréquentes dans d'autres régions du Québec sont inexistantes au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les maladies héréditaires présentes dans la région sont donc le reflet des mouvements migratoires qui ont contribué à la constitution des populations saguenayenne et jeannoise.

sumés d'autres maladies.

La réalité est toute autre. En effet, de nombreux porteurs présumés de ces maladies sont entrés au Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le flot de l'immigration continue, constituant ainsi un réservoir de départ pour la diffusion de ces maladies. Étant donné que la grande majorité des immigrants venaient de Charlevoix, il est normal qu'ils aient amené les gènes des maladies héréditaires présentes dans leur région d'origine. Les facteurs sociaux ont ensuite assuré leur diffusion. Puisque les immigrants originaires de Charlevoix sont

plus arrivés en groupes familiaux de grande taille que les immigrants d'autres régions, qu'ils ont assuré une plus grande descendance utile, qu'ils se sont plus enracinés dans la région et peut-être plus mariés entre eux, leurs gènes, y compris leurs gènes de maladies héréditaires, se sont mieux implantés et "multipliés" augmentant le nombre de porteurs jusqu'à un point tel que la rencontre par hasard de deux personnes porteuses de la même maladie devenait fortement probable. Cette rencontre était d'autant plus probable que les mariages endogames semblent avoir été et sont encore chose courante.

### REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les Drs Gervais Aubin, Claude Gagné, Francis Glorieux, Claude Laberge, Jean Larochelle, Jean Mathieu, Charles Scriver et Hervé Simard. Sans leur collaboration, cette étude n'aurait pu être réalisée.

### UN PEU DE GÉNÉTIQUE...

Pour comprendre comment les maladies héréditaires se sont diffusées au Saguenay-Lac-Saint-Jean, pourquoi elles y ont atteint une incidence ou une prévalence élevée et pourquoi elles trouvent leurs origines dans diverses régions du Québec, il faut connaître le mode de transmission de ces maladies.

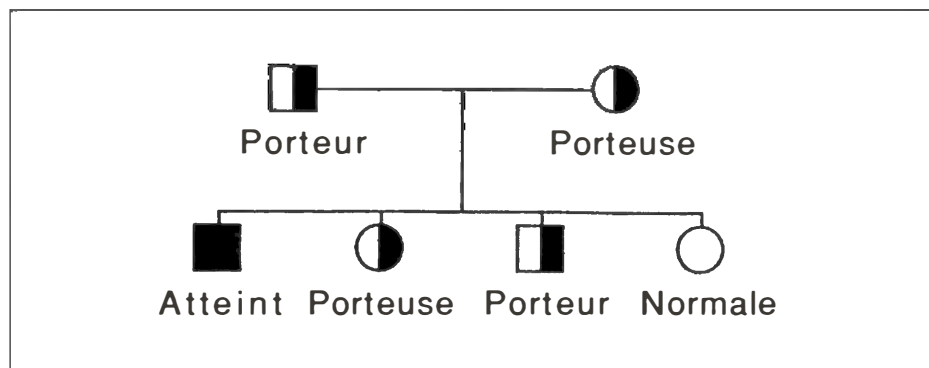
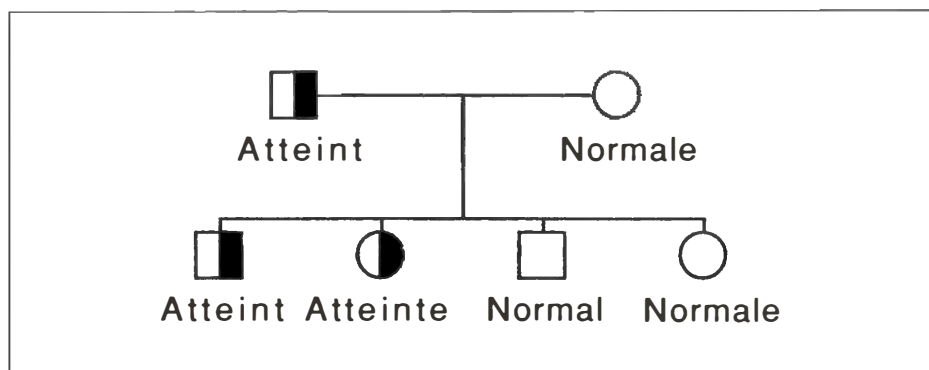
Tout individu possède normalement 46 chromosomes, 22 paires de chromosomes appelés autosomes et deux chromosomes sexuels (XX chez la femme, XY chez l'homme). Il possède aussi deux gènes (un par chromosome) à chaque locus sauf pour les gènes situés sur le chromosome X chez l'homme. Une maladie autosomale est donc une maladie qui affecte un gène situé sur un chromosome non sexuel.

Si un gène subit une mutation (gène mutant) qui affecte le bon fonctionnement de ce gène, on dit que la personne est porteuse d'une maladie héréditaire. Deux situations peuvent se présenter. Le gène mutant est "plus fort" que le gène normal et impose ses caractéristiques, on parle alors de maladie domi-

nante; le gène mutant est "plus faible" que le gène normal, il est dit récessif et on parle de maladie récessive.

Une personne porteuse d'un gène d'une maladie autosomale dominante a 50% de risque de transmettre son gène mutant et donc de transmettre la maladie à la moitié de ses enfants, et ce, même si au moment de la conception, il n'a encore aucun signe de la maladie (c'est le cas notamment de la dystrophie myotonique); un parent seul peut donc transmettre la maladie (Figure 1).

Dans une maladie autosomale récessive, il faut que les deux gènes mutants soient présents pour qu'une personne en soit atteinte. Il faut donc que les deux parents soient porteurs d'un même gène mutant pour qu'il y ait risque de maladie. Ce risque est de 25% à chaque grossesse (Figure 2). Une personne porteuse d'une maladie autosomale récessive a un risque de 50% de transmettre le gène mutant à chaque conception; c'est-à-dire que la moitié de ses enfants seront porteurs de la maladie mais non atteints (Figure 2).



L'apparentement est le fait de reconnaître à deux personnes un ou plusieurs ancêtres communs (Figure 3) alors que la consanguinité est le fait de reconnaître à une personne donnée un ou plusieurs ancêtres communs à son père et à sa mère (Figure 4). Ainsi, deux cousins sont apparentés et un enfant issu de leur union est dit consanguin. Un mariage consanguin, c'est-à-dire un mariage entre deux personnes apparentées (deux cousins par exemple) comporte donc un risque très élevé d'engendrer un enfant atteint d'une maladie autosomale récessive.

L'endogamie est le fait de contracter un mariage dans sa communauté. On peut évidemment définir la communauté comme étant les habitants d'une paroisse, d'une agglomération, ou encore d'une région. D'un point de vue génétique de population, on estime que deux personnes habitant dans la même communauté (surtout si elle est petite et que l'enracinement y est important) ont plus de chances d'avoir des gènes identiques que s'ils appartiennent à des communautés différentes. Un mariage endogame risque donc de permettre l'union de deux personnes porteuses d'une même maladie récessive. Une façon de calculer l'endogamie est de déterminer la distance séparant les lieux de résidence ou de naissance des conjoints.

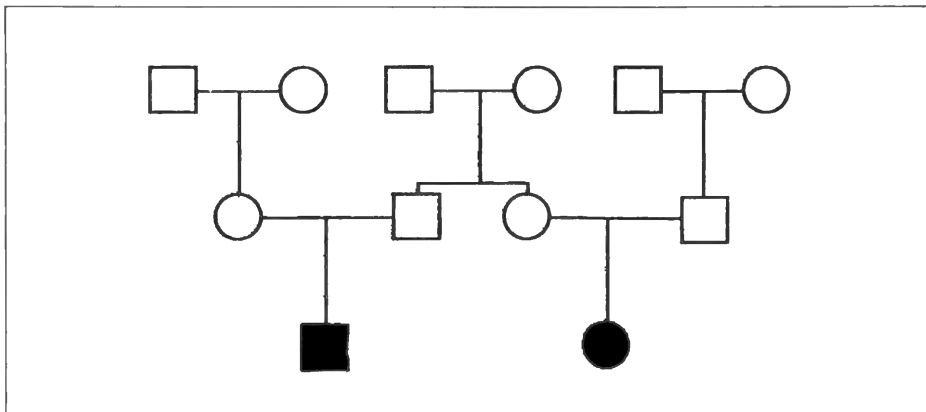


Figure 3 - L'apparentement

La prévalence d'une maladie est la fraction de toutes les personnes atteintes vivantes à un moment donné sur le nombre total d'habitants alors que l'incidence est la fraction des nouveaux cas diagnostiqués

par rapport à la population totale. La prévalence à la naissance correspond au nombre d'enfants nés atteints d'une maladie sur le nombre total de naissances vivantes pendant la période considérée.

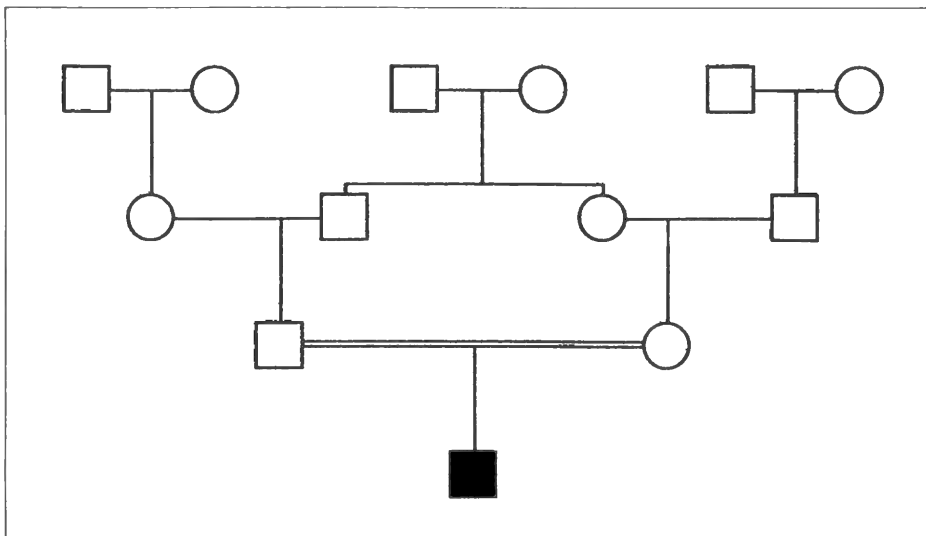


Figure 4 - La consanguinité

## DESCRIPTION SUCCINCTE DES MALADIES HÉRÉDITAIRES

AU

### SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

La dystrophie myotonique ou maladie de Steinert (autosomale dominante) se manifeste à n'importe quel âge, mais le plus souvent entre 20 et 40 ans, par une difficulté de relâcher les muscles après une contraction (myotonie) et par une faiblesse puis une fonte musculaire rendant la marche très difficile, voire même impossible. D'autres signes sont souvent associés à la maladie, entre autres somnolence, atteinte ophtalmique, atteinte cardiaque, calvitie chez les hommes.

La dystrophie oculo-pharyngée (autosomale dominante) se manifeste plus tardivement (après 40 ou 50 ans) par une chute des paupières et une difficulté croissante à avaler.

L'hypercholestérolémie familiale (autosomale dominante) se caractérise par une élévation importante du taux de cholestérol sanguin qui s'accumule sous la peau, dans la cornée, les tendons, les paupières et est responsable d'infarctus du myocarde dès l'âge de 40 ans.

La fibrose kystique ou mucoviscidose (autosomale récessive) est caractérisée par un mucus anormalement visqueux et une sueur trop salée. La maladie comporte une atteinte pulmonaire chronique consistant surtout en infections bronchiques à répétition et une atteinte pancréatique se manifestant par une mauvaise digestion, principalement des graisses.

La tyrosinémie est une maladie autosomale récessive due à la déficience d'une enzyme. L'évolution est rapidement mortelle si un régime approprié n'est pas instauré. La maladie comporte une cirrhose du foie, de l'insuffisance rénale, du rachitisme, des hémorragies et des crises neurologiques (appelées crises tyrosinémiques).

La polyneuropathie sensorimotrice avec ou sans agénésie du corps calleux (souvent appelée, à tort, agénésie du corps calleux) est une maladie autosomale récessive qui est souvent diagnostiquée dès les premiers mois de la vie quand les parents se rendent compte que leur enfant tarde à se retourner, à tenir la tête droite et à s'asseoir. L'enfant marche tardivement et peut avoir un déficit intellectuel léger à modéré. La marche devient de plus en plus difficile et le patient est bientôt confiné au fauteuil roulant.

L'ataxie spastique de Charlevoix-Saguenay (autosomale récessive) se manifeste dès la tendre enfance par un manque d'équilibre et des chutes fréquentes. La maladie évolue lentement, entraînant un manque de coordination des mouvements (ataxie) et d'équilibre à la marche.

Le rachitisme vitamino-dépendant (autosomal récessif) commence habituellement vers l'âge d'un ou deux ans par de l'irritabilité et de l'hypotonie. Si aucun traitement n'est instauré, des déformations osseuses et des fractures spontanées peuvent survenir.

L'hyperchylomicronémie familiale est une maladie autosomale récessive relativement bénigne qui est découverte fortuitement chez près de la moitié des malades. Le signe clinique le plus souvent retrouvé est la douleur abdominale aiguë. La maladie est caractérisée par un taux élevé de triglycérides et de chylomicrons (qui sont les transporteurs des triglycérides) dans le sang.

L'hémochromatose est une maladie autosomale récessive caractérisée par une surcharge en fer de l'organisme. Non traitée, c'est une maladie grave qui entraîne une cirrhose du foie, du diabète et de l'insuffisance rénale et cardiaque.

## RÉFÉRENCES

- Barbeau, A., 1966, "The syndrome of hereditary late onset ptosis and dysphagia in French Canada". Dans Kuhn, E. (ed.) **Symposium uber progressive Muskeldystrophie**, pp. 102-109, Berlin, Springer Verlag.
- Boleda, M., 1984, "Les migrations au Canada sous le régime français (1608-1760)", **Cahiers Québécois de Démographie**, vol. 13, no 1, pp. 23-40.
- Bouchard, G., 1988, "Sur la distribution spatiale des gènes délétères dans la région du Saguenay (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)", **Cahiers de Géographie du Québec**, vol. 32, no 85, pp. 27-47.
- Charbonneau, H., B. Desjardins, A. Guillemette, Y. Landry, J. Légaré & F. Nault, 1987, **Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle**, Paris, INED.
- Collard, C., 1985, "Parenté et communauté à Rivière-Frémotte 1880-1960", **Anthropologie et Sociétés**, vol. 9, no 3, pp. 57-85.
- Courville, S., 1985, "Le développement québécois de l'ère pionnière aux conquêtes post-industrielles", **Le Québec Statistique**, pp. 37-55.
- Daigneault, J., M. De Braekeleer & G. Aubin, 1989, "Incidence et distribution géographique de la fibrose kystique au Saguenay-Lac-Saint-Jean", **Annales de l'ACFAS**, vol. 57, p. 265.
- Gauvreau, D. & M. Bourque, 1988, "Mouvements migratoires et familles: Le peuplement du Saguenay avant 1911", **Revue d'Histoire de l'Amérique Française**, vol. 42, no 2, pp. 167-192.
- Harris, R.C. & G. Matthews (eds.), 1987, **Historical atlas of Canada. 1: From the beginning to 1800**, Toronto, University of Toronto Press.
- Jetté R., 1987, **La formation de la population de Charlevoix. Données préliminaires**, Chicoutimi, SOREP, document no II-C-127, 64 pages.
- Jomphe, M., G. Bouchard, J. Davignon, M. De Braekeleer, M. Gradié, A. Kessling, C. Laberge, S. Moorjani, K. Morgan, M. Roy & C. Scriver, 1988, "Familial hypercholesterolemia in French-Canadians: Geographical distribution and centre of origin of an LDL-receptor gene deletion mutation", **American Journal of Human Genetics**, vol. 43, no 3, p. 216.
- Mathieu, J., M. De Braekeleer & C. Prévost, 1988, "Genealogical reconstruction of myotonic dystrophy in the Saguenay-Lac-Saint-Jean area (Quebec, Canada)", **Neurology**, col. 38, p. 118.
- Morissette, J., "Structure de la population de Charlevoix". Dans Bouchard, G. (ed.) **De la dynamique de la population à l'épidémiologie génétique**, pp. 49-50, Chicoutimi, SOREP.
- Roy, R., G. Bouchard & M. Declos, 1988, "La première génération de Saguenayens: Provenance, apparentement, enracinement", **Cahiers Québécois de Démographie**, vol. 17, no 1, p. 113-134.
- Vigneault, A., M. De Braekeleer & H. Simard, 1989, "Épidémiologie génétique de l'hémochromatose au Saguenay-Lac-Saint-Jean", **Annales de l'ACFAS**, vol. 57, p. 265.

# Esquisse historique de Saint-Fulgence

par Marc Saint-Hilaire

SOREP (Centre interuniversitaire de recherches sur les populations)

L'histoire de Saint-Fulgence est indissociable de celle du Saguenay, du moins à l'époque pionnière\*. En effet, les premiers habitants du territoire actuel de la municipalité ont participé au même mouvement qui a conduit à l'ouverture de la région au peuplement blanc et, notamment, à l'occupation des sites de l'Anse-Saint-Jean et de La Baie en 1838-39. Les moteurs de cette occupation consistaient dans l'exploitation forestière et la colonisation agricole, activités qui ont respectivement donné naissance aux établissements d'Anse-à-Pelletier et d'Anse-aux-Foins.

Roger Bouchard, meunier et grand propriétaire terrien à Baie-Saint-Paul, construisit des scieries à l'Anse-à-Pelletier et à l'Anse-à-la-Croix (canton Otis) en 1838-39<sup>1</sup>. Il s'établit à l'Anse-à-Pelletier avec sa famille et ses employés. Ses affaires semblent avoir prospéré: l'arpenteur chargé de tirer les lignes des cantons Harvey et Tremblay (Louis Legendre) indique avoir vu des navires européens se charger de madriers à l'Anse-à-Pelletier en 1843<sup>2</sup>. Toutefois, en raison de l'exiguïté des terres arables, l'établissement ne dépassa guère le stade de hameau. Plusieurs de ses habitants se fixèrent d'ailleurs assez rapidement dans l'autre établissement de Saint-Fulgence, situé à une quinzaine de kilomètres en amont, l'Anse-aux-Foins.

Michel Simard, journalier de La Malbaie, s'établit comme colon sans titre («squatter») à l'embouchure des rivières aux Outardes et aux Foins en

SOURCE: COLL. SHS AUX ANQC



Roger Bouchard (1793-1872), fondateur de l'établissement d'Anse-à-Pelletier.

1839. Contrairement à Bouchard, il s'installa dans le but de cultiver, ce qui explique pourquoi il opta pour les prairies naturelles de l'Anse-aux-Foins. Ces terres étaient utilisées par la Compagnie de la Baie d'Hudson pour le pacage des animaux du poste de Chicoutimi. C'est pourquoi la compagnie, détentrice des droits exclusifs sur le territoire régional en vertu d'un bail d'affermage échéant en 1842, tenta en vain de déloger Simard. L'embouchure de la rivière aux Outardes constituait également un lieu très apprécié des chasseurs d'oies sauvages (bernaches du

Canada)<sup>3</sup>.

Les terres disponibles autour de l'Anse-aux-Foins attirèrent rapidement d'autres colons. D'un peu plus de 100 personnes en 1843, la population passa à plus de 500 en 1870, ce qui justifia la création de la paroisse (érection canonique: 8 novembre 1870). Bientôt, profitant des nouvelles dispositions du code municipal édictées en 1870, les citoyens de l'endroit formèrent la première municipalité de paroisse de la région (1872). La Commission scolaire, de son côté, avait été créée en 1859. Le territoire couvert par ces différentes corporations incluait le canton Harvey et la partie du canton Tremblay sise à l'est de la rivière Valin.

Les activités économiques de Saint-Fulgence sont étroitement liées aux ressources du secteur (forêt, agriculture) et à sa situation privilégiée sur le Saguenay. L'agriculture se pratique principalement sur les basses terres littorales et sur le plateau du canton Tremblay, le relief accentué et la qualité médiocre des sols du canton Harvey laissant peu de place aux travaux des champs. À une agriculture familiale visant surtout à satisfaire les besoins du ménage s'ajouta l'industrie laitière à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Deux fromageries furent en effet établies à Saint-Fulgence, la principale étant celle située à l'extrémité ouest du village. Elles cessèrent leurs activités à l'époque de la concentration de la transformation du lait à Chicoutimi dans les années 1940 et 1950. L'élevage et, plus récemment, la production de pommes de terre ainsi que de produits maraîchers

complètent le tableau de l'agriculture locale. Le nombre de fermes a fortement décliné depuis 1940, passant de plus de 120 à moins de 30 dans les années 1970. Si cette activité n'occupe plus aujourd'hui la place qu'elle tenait (jamais moins de la moitié des chefs de famille ont exercé la profession de cultivateur avant 1940), elle représente encore un volet important de l'économie locale.

La forêt constitue sans doute la ressource dont l'influence a été la plus constante sur la vie économique de la communauté. Outre la scierie d'Anse-à-Pelletier, qui tomba en désuétude dans les années 1870 (il ne reste que deux familles dans ce secteur au début des années 1880), une autre fut établie à l'Anse-aux-Foins au milieu des années 1840 par Prudent Potvin et Toussaint Bouchard, respectivement gendre et fils du fondateur d'Anse-à-Pelletier. Leur moulin fut racheté par Matthew T. Wyatt et David Blair à la fin des années 1860. Ils en firent une scierie commerciale importante, produisant suf-



Village de Saint-Fulgence en 1938.

fisamment pour charger quatre ou cinq navires de bois pour les marchés de Charlevoix et de Québec. L'entreprise fut acquise par Alexander Fraser et John Holliday en 1875. Un peu à la manière des Price, les propriétaires payaient leurs employés en bons échangeables contre de la marchandise au magasin

général qu'ils tenaient également. Finalement, la scierie passa aux mains de la famille Price en 1895. En raison des difficultés de ce secteur économique à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du désintéressement d'Evan John Price vis-à-vis les affaires sague-nayennes de la famille, la compagnie cessa aussitôt la production de la scierie, privant ainsi d'emploi plusieurs familles dont certaines n'eurent d'autre choix que de quitter la paroisse (vers le Bas-Saint-Laurent pour la plupart). D'autres petites scieries furent exploitées par différents entrepreneurs pour le marché local ou régional jusqu'à ce que la famille Murdock inaugure la leur près de la rivière Pelletier en 1965, laquelle fut rachetée par la Consolidated Bathurst. Entretemps, une autre scierie commerciale (Boulianne et fils) était ouverte à proximité du village.

La place des activités liées à la forêt ne se limite pas aux scieries à proprement parler. Plus grande encore est celle de l'abattage. Aux chantiers majeurs dirigés par Price et Peter McLeod au 19<sup>e</sup> siècle, par Henri Jalbert, les frères Murdock ou la Consol au 20<sup>e</sup>, s'ajoutaient les innombrables petits chantiers tenus par les exploitants agricoles sur leurs terres. Ceux-ci coupaient du bois pour la vente (bois de chauffage, bois pour la pâte ou pour le bois d'oeuvre) et pour leurs propres besoins (chauffage, construction). De plus, à partir des années 1840, la compagnie Price exploita une ferme immense pour

SOURCE: COLL. DE LA SHS AUX ANQC



Première église de Saint-Fulgence, construite en 1866 et démolie en 1942.



fournir ses chantiers forestiers. Située entre les rivières Valin et à la Loutre, sur une profondeur de cinq rangs, elle fut finalement vendue à la famille de Timothée Harvey (Timothée, ses fils et son gendre Adolphe Boudreault) en 1871. Le secteur touché garda longtemps le nom de "La ferme".

Enfin, parce que le Saguenay prend l'allure d'un fjord à la hauteur de Saint-Fulgence, le «Remous» constitua pendant plusieurs décennies le terminus maritime des océaniques. Les profondeurs en amont ne leur permettaient pas, en effet, de remonter jusqu'à Chicoutimi. Ceci forçait les manufacturiers de Chicoutimi, surtout la Compagnie de pulpe à partir de 1898, à acheminer leur production par barge jusqu'à Saint-Fulgence où elle était transbordée sur les navires de fort tonnage. Plusieurs familles de l'endroit (jusqu'à 10% au début du 20e siècle) tiraient une bonne partie de leurs revenus de cette activité maritime. C'est à cette époque de grande activité que survint la défection de marins scandinaves qui ont trouvé refuge dans le village. Parmi eux, notons les Olsen, Ellefsen, Samuelsen et Frédéricksen. L'importance des activités maritimes déclina rapidement à compter de 1910, alors que la Compagnie de pulpe de Chicoutimi construisit un chemin de fer jusqu'à Bagotville (Roberval-Saguenay) pour y expédier sa pâte à papier et éviter ainsi les frais de transbordement.

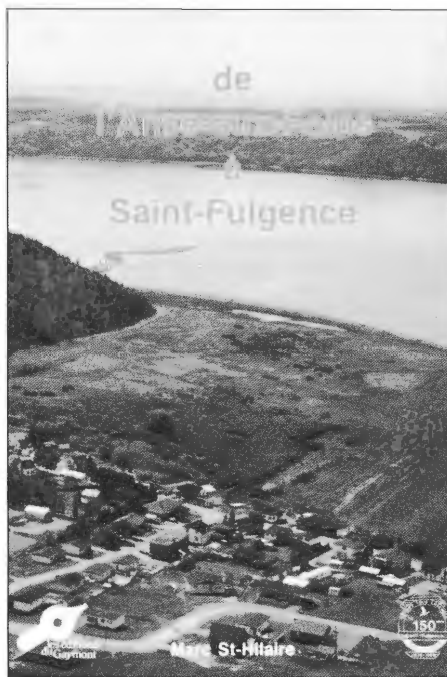
Le milieu naturel de Saint-Fulgence a également été mis à profit à des fins récréo-touristiques. Aux activités de villégiature estivale (chalets de citadins des villes voisines), se sont ajoutés ces dernières années les sports d'hiver (ski de fond, ski alpin, motoneige, pêche blanche) et l'interprétation de la nature (Parc du Cap Jaseux, ornithologie sur les battures).

Au total, l'histoire de Saint-Fulgence est marquée par ses relations étroites avec ses ressources: agriculture, forêt, façade sur le fjord. La municipalité tire également profit de sa situation rapprochée des centres urbains de Chicoutimi et de Jonquière. En effet, avec le développement rapide des communications terrestres depuis la deuxième guerre

mondiale (révolution automobile), nombre de citoyens occupant des emplois urbains (services ou industrie) demeurent dans la localité. Ceci a permis à Saint-Fulgence de maintenir sa croissance démographique après 1966 alors que la majorité des localités rurales de la région perdaient une partie imposante de leurs effectifs.

### NOTES ET RÉFÉRENCES

- \* Ce texte est une version remaniée de celui paru dans Y.-M. GARANT (1989) **Projet de mise en valeur des ressources naturelles de Saint-Fulgences**. Chicoutimi et Saint-Fulgence, Y.-M. Garant et Municipalité de Saint-Fulgence, pp. 4-8. Pour un exposé détaillé de l'histoire de la localité,



*De l'Anse-aux-Foins à Saint-Fulgence. Un siècle et demi sur les rives du fjord par Marc Saint-Hilaire.*

*Saint-Fulgence, Les Ed. du Gaymont, 1989, 216 p.*

*Ouvrage nécessaire pour connaître l'histoire de l'une de nos plus anciennes municipalités.*

*Pour se le procurer:  
Les Editions du Gaymont  
3, rang Saint-Joseph, Saint-Fulgence,  
(Québec), G0V 1S0  
(418) 674-9181*

voir M. ST-HILAIRE (1989), **De l'Anse-aux-Foins à Saint-Fulgence. Un siècle et demi sur les rives du fjord**, Saint-Fulgence, Editions du Gaymont, 216 pages.

- (1) Sur Saint-Fulgence au 19e siècle, voir M. ST-HILAIRE (1984) **Structuration sociale en milieu de colonisation agroforestière: Saint-Fulgence, 1852-1898**, UQAC, mémoire de maîtrise non publié, 151 p., ainsi que M. ST-HILAIRE (1988), "Origines et destins des familles pionnières d'une paroisse saguenayenne au 19e siècle", **Cahiers de géographie du Québec**, Vol. 32, no 85, pp. 5-26.
- (2) Archives du Service de l'arpentage, Ministère de l'énergie, des mines et ressources, **Carnet H-23**.
- (3) Dans ses notes sur l'histoire de Saint-Fulgence rédigées vers 1921, l'abbé Georges-Hilaire Gagnon indique qu'une foule de chasseurs s'amassait sur les battures pour ce gibier (Archives nationales du Québec à Chicoutimi, **Fonds Mgr Victor Tremblay**, dossier 41.2, pp. 3-4). Même que selon un témoin de l'époque, Hector Tremblay, plusieurs vivaient de cette chasse (ANQC, **FMVT**, Mémoire no 52).

# Célébrer l'histoire locale

## Les fêtes du 150e anniversaire de Saint-Fulgence

par Marc Saint-Hilaire  
SOREP

**L**es manifestations entourant un anniversaire important constituent sans doute l'expression la plus visible de l'intérêt général vis-à-vis de l'histoire individuelle, locale ou communautaire. Ces célébrations sont nombreuses. Il peut s'agir de noces d'or, d'un 25e anniversaire d'entrée en religion ou de service continu pour le même employeur, des 50 ans depuis la création d'une organisation, des festivités entourant le centenaire de la fondation d'une localité, d'une paroisse, d'une région. Certaines sont fastueuses et s'étendent sur plusieurs jours, voire plusieurs mois; d'autres se déroulent plus modestement et durent à peine quelques heures.

Les objectifs visés par ces fêtes sont de célébrer la personne, le groupe, la communauté ou la collectivité en question, de rappeler son histoire, d'évoquer les heurts et les malheurs qui ont marqué son cheminement. Les festivités permettent également au groupe ou à la population concernée de se retrouver, d'échanger, de se divertir et, pour quoi pas, de festoyer un peu. En même temps, parce qu'elles mettent en lumière les choses du passé, ces fêtes sont l'occasion de faire le point sur le présent, de mesurer les progrès réalisés depuis l'événement que l'on souligne. Enfin, il ne faut pas le cacher, les célébrations ont un certain caractère narcissique. Pour l'individu, en effet, elles rappellent l'esprit de bâtisseurs de ses ancêtres, glorifient le passé de sa communauté ou de son groupe et, par conséquent, revalorisent sa propre histoire.

Ces objectifs sont fort louables. Il est normal sinon souhaitable de voir resserrer les liens communautaires, d'ancrer solidement ses racines, de raviver la mémoire collective. Et le faire de façon gratifiante pour les participants ne peut qu'exalter le sentiment d'appartenance de chacun des membres du groupe. Il en résulte une cohésion sociale plus grande, ce qui, dans la mesure où le passé est présenté sans distorsion positive ou négative (créer une histoire auréolée où l'existence s'écoule paisiblement au rythme des saisons ou, à l'opposé, assombrir exagérément le passé pour faire ressortir les bienfaits de la vie moderne ou, pire encore, justifier ou légitimer les situations présentes), n'a rien de répréhensible.

Ces célébrations ne s'organisent cependant pas sans peine. Elles exigent des préparatifs de longue haleine et la collaboration d'une foule de gens. Pour illustrer l'ampleur du travail à accomplir, les préparatifs des fêtes entourant le 150e anniversaire de Saint-Fulgence sont présentés ici. Ces fêtes représentent bien les diverses manifestations qui marquent généralement les anniversaires importants à l'échelle des localités. Il aurait sûrement été instructif d'utiliser l'exemple des célébrations soulignant les 150 ans du Saguenay—Lac-Saint-Jean, mais elles ont été mises de côté vu leur caractère exceptionnel (étendue de l'aire couverte, importance des moyens financiers et humains, etc.).

### Le comité organisateur

Comme dans toute organisation, il

faut d'abord mettre sur pied une structure. À la fin de 1987, à l'instigation du conseil municipal, un comité provisoire était constitué. Il fut peu à peu élargi pour devenir permanent en janvier suivant. Il était composé de 14 personnes, toutes résidentes de la municipalité sauf une. Issus de divers milieux et représentant les différents secteurs de la localité, les membres assuraient une certaine polyvalence au comité et lui donnait accès à autant de réseaux de collaborations. Les premières réunions du comité au complet eurent donc lieu dès janvier 1988. Cela peut sembler tôt pour des festivités à venir en 1989, mais l'expérience démontre que la préparation d'un programme d'activités élaboré nécessite au moins une année.

Le comité voyait à tout: programme, budget, achats importants et tout autre sujet relatif aux fêtes. Pour faciliter les opérations, des officiers ont été élus: Jocelyn Tremblay à la présidence, Marlène Maltais au secrétariat, Olivier Gagnon à la trésorerie. Il n'y a cependant pas eu de réunion de l'exécutif comme tel, l'ensemble du comité étant réuni régulièrement (une vingtaine de réunions en 1988, une aux quinze jours en 1989). Outre la trésorerie et le secrétariat, des responsables ont été désignés pour les activités au programme, chacun d'eux voyant à recruter les ressources dont il avait besoin.

### Le programme

En conformité avec les objectifs

généraux des fêtes, le programme a été axé sur l'histoire locale. Dix des treize activités majeures étaient à caractère historique. Parmi les plus représentatives de la volonté de rappeler le passé, notons l'exposition de photos anciennes, la pièce de théâtre, le volume sur l'histoire locale et deux reconstitutions: le débarquement des pionniers à l'Anse-aux-Foins ainsi que la procession inaugurant la croix de chemin (située sur le site d'une ancienne croix). Des activités à caractère récréatif ont également fait une large place aux souvenirs: carnaval sur le thème des vieilles familles de la paroisse, soirée costumée pour la mi-carême, fête des grandes retrouvailles où d'anciens résidents célébraient avec la population actuelle et où les citoyens les plus âgés ont été honorés, retrouvailles sportives (équipes des loisirs municipaux des années 1950 et 1960), retrouvailles scolaires (enseignants ayant déjà enseigné à Saint-Fulgence et leurs élèves d'alors), soirée commémorant les 50 ans du Cercle des fermières (fondé par un heureux hasard en 1939). Bref, la programmation faisait une place d'honneur à l'histoire.

D'autres activités répondaient à des préoccupations et à des goûts plus actuels. Il s'agit principalement de la parade du 24 juin (encore là à saveur historique), du spectacle en plein air et d'une fête champêtre familiale au parc du Cap Jaseux. À cela s'ajoutaient enfin les soirées d'ouverture et de fermeture des fêtes ainsi que le dévoilement d'un monument marquant l'anniversaire célébré. Au total, les objectifs visés par les fêtes étaient largement rencontrés par la programmation élaborée et chaque segment de la population y trouvait son compte. Étalé sur toute l'année, avec une concentration en été, le calendrier des activités permettait par ailleurs de maintenir l'intérêt des résidents. Un journal, **Le petit canard de l'Anse**, les tenait au courant des activités, annonçait celles à venir et relatait certains faits de l'histoire locale. Enfin, l'année précédant les fêtes, la tenue de deux concours (réalisation du symbole graphique des fêtes et composition de la chanson-thème) avait préparé la population aux célébrations.



*Croix de chemin inaugurée en mai sur le site de l'ancienne croix, dans le secteur du Remous (partie est du village).*

### Les ressources

La meilleure garantie de succès dans la réalisation du programme était qu'il prenait appui sur les organismes locaux. Ces derniers ont répondu avec empressement et efficacité aux propositions de collaboration du comité organisateur. Qu'il s'agisse d'organismes privés (Chevaliers de Colomb pour le Carnaval et le théâtre d'été, Cercle des fermières pour leur soirée, Caisse populaire de Saint-Fulgence pour le cocktail-

bénéfice) ou publics (municipalité et commission scolaire pour les ressources physiques et matérielles en général, pompiers volontaires pour la sécurité, Cegep de Chicoutimi pour le monument, fabrique pour les ressources physiques et la publicité, parc du Cap Jaseux pour la fête champêtre), tous ont participé aux préparatifs. Même la Société des alcools du Québec, en commercialisant la «Cuvée de l'Anse-aux-Foins»,



Cent cinquante ans après l'événement, reconstitution de l'arrivée de Michel Simard et de ses compagnons (juin 1989).



Le monument en l'honneur des bâtisseurs de Saint-Fulgence. Situé devant l'édifice municipal, il a été inauguré en juin.

(vin rouge ou blanc), fit sa part. De plus, des dizaines d'individus, de familles et d'entreprises locales ont contribué en travail ou en commandites.

Sur le plan financier, le défi du comité organisateur était de tenir des

fêtes accessibles au plus grand nombre (donc gratuites ou offertes à un coût minime) sans accuser de déficit d'opération. En d'autres mots, il fallait organiser des festivités populaires qui s'auto-financeraient. Le budget global s'élevait à un peu plus de 100,000 \$ sans comptabiliser les com-

mandites en biens et services. Les revenus provenaient de diverses sources: projets fédéraux de création d'emploi, subventions directes du gouvernement québécois dans le cadre de certains programmes réguliers, commandites, vente d'articles-souvenirs, droits d'entrée, revenus des services de restauration et de rafraîchissement (bar et boissons gazeuses) sur les sites d'activités, cocktail-bénéfice. Bref, de quoi faire blêmir d'envie le maire Drapeau avec ses Olympiques!...

À quelques semaines de la clôture des fêtes, le bilan anticipé s'avère des plus positif. Cette réussite tient à plusieurs facteurs. Sur le plan organisationnel, elle repose sur le bénévolat. Outre le comité organisateur, les membres des organismes associés à la programmation et des dizaines d'individus ont donné temps et énergie gratuitement au succès des fêtes. Équipe de production et acteurs de la pièce de théâtre, organisateurs de diverses activités, figurants de la parade ou du débarquement, chercheurs de l'exposition de photos et autres travailleurs bénévoles ont mis l'épaulé à la roue.

Sur le plan de la participation, le succès est attribuable à la convergence entre les objectifs poursuivis et les attentes de la population. Les activités proposées collaient aux préoccupations générales: explorer le passé commun, se retrouver pour mieux se connaître. Dans leur forme, les fêtes répondaient aux goûts et intérêts individuels; elles faisaient une large place à la famille (généalogie, retrouvailles, fête champêtre), étaient présentées de façon accessible et divertissante (théâtre, carnaval, parade) et mettaient en valeur l'expérience collective (reconstitutions historiques, volume, monument). Les festivités ont certes conservé un certain caractère narcissique, mais ici comme ailleurs, pouvait-il en être autrement? Par essence, les festivités commémorant un anniversaire local existent pour permettre aux gens de l'endroit de se retrouver, de se dire merci et bravo. Mais elles représentent aussi une occasion de s'ouvrir à son environnement, de marquer une pause pour mieux envisager l'avenir... et préparer le prochain anniversaire.

## Saint-Eugène

**S**aint-Eugène est situé à quelques kilomètres au nord de Mistassini, de part et d'autre de la rivière aux Rats. La municipalité partage avec Mistassini et Saint-Stanislas le territoire du canton Pelletier. À la limite sud, ce sont les terres des Trappistes qui marquent la frontière avec Mistassini, à partir de la rivière à la Carpe. Vers le nord, c'est la petite paroisse de Notre-Dame-de-Lorette et, au-delà, les vastes forêts qui s'étendent jusqu'au grand lac Mistassini.

Les premiers colons se sont installés à la Rivière-aux-Rats au milieu des années 1890. Plusieurs avaient d'abord passé par le **Village des Pères** que les Trappistes avaient commencé à ériger au moment de leur arrivée, en 1892. La fondation du monastère cistercien de Mistassini a joué un rôle important dans le soutien des efforts qui ont été déployés pour la colonisation au nord-ouest du Lac-Saint-Jean. La colonie de la Rivière-aux-Rats est l'un des rameaux qui sont issus du premier noyau de Mistassini. La croissance du nombre des familles établies dans la colonie justifia l'ouverture d'une mission par les curés de Saint-Michel de Mistassini en 1904. La première chapelle sera érigée en 1907.

Un premier curé, l'abbé Joseph Bouchard, établira sa résidence à la Rivière-aux-Rats en 1929 et la paroisse de Saint-Eugène-d'Argente-nay sera érigée canoniquement cinq ans plus tard. Entretemps la municipalité de paroisse de Saint-Eugène

avait été créée en 1927, à partir d'une portion du territoire de la municipalité de Mistassini. La population comptait alors quelque 500 habitants.

L'agriculture et la forêt représentent les uniques ressources de l'économie locale. Même si la grande majorité des citoyens se déclarent cultivateurs, un grand nombre d'entre eux tirent une part essentielle de leurs revenus du travail qu'ils effectuent dans les chantiers établis dans les forêts du nord. Saint-Eugène se trouve bien situé sur la route qui mène à ces importants chantiers. Tant qu'elle conservera cette position favorable, la municipalité poursuivra sa croissance à un rythme relativement rapide. Sa population dépassera les 1100 habitants en 1956. La Crise des années 1930 et le mouvement de retour à la terre qui l'accompagne apportent un dernier contingent important de nouvelles familles à la paroisse.

Le réaménagement des activités forestières dans le nord du Lac-Saint-Jean et les transformations sociales des années 1960 amorcèrent un mouvement de déclin pour la municipalité. Saint-Eugène avait perdu sa position de commande sur la route des chantiers et les nouvelles exigences de carrière (études dans les cégeps et les universités, emplois en ville) exercèrent d'importantes ponctions dans les forces vives de la population locale. Il ne restait plus en 1981 que 689 habitants à Saint-Eugène.

Plusieurs familles ont marqué par

leur travail le développement de Saint-Eugène. On mentionnera les Bouchard, les Potvin, les Sasseville, les Laforest et les Perron, mais on pourrait parler de bien d'autres encore. Le comité responsable de l'organisation des célébrations du cinquantenaire de l'arrivée du premier curé résident avait mis sur pied un intéressant projet en 1979. Ce projet, intitulé **Oh! mort qui es-tu?**, avait pour but d'établir une courte biographie de chacune des personnes qui avait leur sépulture dans le cimetière de sa paroisse. Le résultat consiste en un recueil de près d'une centaine de notices qui fournissent d'intéressants renseignements sur la vie de ceux et celles qui ont contribué à bâtir Saint-Eugène.

Nous aimerions vous présenter aujourd'hui une sélection de quelques-unes de ces notices qui offrent un rapide portrait de certains des premiers colons de la Rivière-aux-Rats. Chaque texte a été rédigé par un membre de la famille du personnage dont il est question. Nous avons préféré les reproduire tels quels sous cette forme, tout en déplorant le fait que plusieurs auteurs aient omis de s'identifier.

**Jean Martin**  
**SOREP, Université Laval**

## Martel, Edouard

Martel, Edouard, époux de Marie-Louise Rochette.

Né le 1 juillet 1868 à Saint-Raymond, marié le 4 mars 1889.

Décédé à Saint-Eugène, le 22 août 1942, à l'âge de 75 ans.

Père: Pierre Martel.

Mère: Marie Asselin.

### Enfants:

Joseph, époux de Louisa Rochette. Marie-Louise, épouse de François Bouchard.

Alice, épouse de Alfrédise Tremblay. Carmélia, décédée.

Armand, époux de Marie-Elise Tremblay.

Eugène, époux de Frida Dallaire (premier mariage), de Aurore Jobin (second mariage).

Jules, époux de Anna-Marie Martel.

Edouard, époux de Fabiola Lefebvre.

Voici la biographie de ceux pour lesquels j'ai le plus de respect et d'admiration pour leur courage.

Mon père avait deux soeurs et trois frères. Vers l'âge de dix ans, il eut la douleur de perdre sa mère. Il était le deuxième fils. Le plus âgé avait 11 ans et demi. Il a fallu qu'il s'habitue à prendre ses responsabilités et à passer des journées seul à la maison pendant que leur père allait gagner le pain quotidien. Il coupait du blé à la faucille et le plaçait en javelle, il était renommé pour sa vitesse et son bon travail. Vers l'âge de quinze ans, mon père fit son apprentissage à Québec pour un monsieur Paquet, contracteur en construction et commerçant de bois. La première année, il était nourri et recevait un salaire de cinquante cents par mois. Il a fait ce travail pendant trois ans et il avait appris avec succès à se servir de l'équerre pour la coupe de charpente et la toise du bois. Pour refaire ses économies, il allait travailler environ sept mois par année dans une briqueterie aux Etats-Unis. Comme il travaillait à forfait, par ses longues journées, il s'amassait quelque monnaie. C'est alors qu'il connut ma mère, une jeune fille du nom de Marie-Louise Rochette. Ils se sont épousés en mars 1889.

Mon père s'est acheté une petite maison et par la suite, il s'est organisé une boutique. Il fabriquait des meubles du temps: armoires, buffets,

berceaux, etc. Ils vivaient heureux malgré que leurs revenus étaient médiocres. Il fallait acheter les matériaux et travailler souvent à crédit. En 1890 naquit un garçon qu'ils nommèrent Joseph. À cette époque, le gouvernement commençait un grand mouvement de propagande pour la colonisation du Lac-Saint-Jean. Mon père, comme bien d'autres, a décidé de venir s'établir ici et c'est en 1892 qu'il commença à défricher un coin dans la forêt vierge pour y bâtir sa maison. En 1894, ma mère venait le rejoindre avec ses trois enfants: Joseph était âgé de cinq ans, Marie-Louise trois ans et Alice un an et demi. Ma mère attendant la venue d'un nouveau-né, tante Hélène dut l'accompagner dans ses déplacements. Un mois s'écoula avant que maman donne naissance à un autre garçon qu'ils nommèrent Armand.

Mon père fut le sixième colon à Saint-Eugène et il y est resté jusqu'à sa mort. Ils leur en ont fallu du courage à ces pionniers... et la vie de colonisation commence et continue... D'autres colons arrivent et s'installent sur des lots. Mon père étant menuisier, il possédait son coffre d'outils. Lorsqu'il y avait un décès, on le demandait pour ensevelir le défunt. Il assistait souvent les malades à leurs derniers moments. Il fabriquait la plupart des cercueils. Après s'être procuré un cheval, il courut souvent chercher la sage-femme à Mistassini pour celles qui accouchaient. Sans épargner son cheval, de jour ou de nuit, il était toujours prêt à rendre service surtout en cas de maladie et pas question de se faire payer dans ces circonstances. C'est une des raisons qui m'ont fait apprécier mes parents car ils sympathisaient beaucoup avec les malades. Je leur rends hommage. "Les colons défrichent à qui mieux mieux et on fraternise, on est comme des parents". L'argent à gagner était très rare.

Un jour le colonel B.A. Scott est arrivé dans la région. Il a instauré une ferme près de Dolbeau dont une grande partie a été achetée par la ville. Le colonel a commencé le défrichage et fait faire la coupe du bois de pins et d'épinettes sur la rivière Mistassini et la rivière aux Rats. Les

colons purent y travailler. Mon père et d'autres de Saint-Eugène ont fait du portage de provisions avec leurs petits chevaux pesant environ mille livres. Ils partaient de Mistassini et montaient presque à la tête du lac aux Rats; c'était risqué mais le courage et le coeur de ces gens que j'admire encore ne manquaient point.

Un bon jour, on entend parler de la construction d'un moulin de pulpe pressée, appelée aujourd'hui "sulfate" par une compagnie, dont une bonne partie se composait de gens de Roberval comme les "Du Tremblay", "Potvin" et d'autres dont les noms m'échappent. Quelques hommes de Mistassini iront y travailler; ce moulin était construit sur la petite rivière à Péribonka tout près du pont actuel de la route régionale. C'est alors que mon père et son voisin monsieur Joseph Belley décident d'aller y travailler. L'inconvénient était la distance de 19 milles qu'il fallait parcourir à pied. La bonne heure, nos deux hommes regagnaient pédestrement le chemin du moulin pour débiter leur journée à sept heures du matin le lundi et revenir le samedi soir après le souper, pour retrouver leur famille. Durant ce court séjour, ils devaient faire le bois de chauffage pour la semaine et bien d'autres besognes. Ceci s'est passé vers les années 1896.

Et la vie continue, on défriche. Vers la fin de l'année 1896, ma mère donna naissance à un autre garçon que l'on prénomme Jules. La famille grandit, on n'était pas riche et on avait un petit jardin qui nous aidait à nourrir la famille. Ma mère était très bonne cuisinière. Je dois dire qu'avec peu de choses, elle savait apprêter différents mets. Elle assaisonnait beaucoup notre nourriture afin de nous garder en santé. Et je la remercie beaucoup.

Vers 1897, mon père reçoit une lettre: son père est mourant à Saint-Raymond. Il dut vendre une taure de deux ans pour se procurer l'argent nécessaire pour faire le voyage. Il part donc avec son jeune cheval et prend le train à Roberval. Il fut retardé lorsqu'il vint pour traverser le grand fond de Saint-Prime. À cette époque, c'était une savanne très épaisse et son cheval s'embourba

dans la boue; il s'est recommandé à Dieu afin de ne pas manquer son train. Il a été exaucé, c'est la raison pour laquelle nous voyons en passant chez Edouard Martel, une grosse croix de bois, sur la butte près de la maison.

Mon père croyait en Dieu et il le manifestait souvent. Ce n'était pas facile de lui faire manquer la messe le dimanche. Beau temps, mauvais temps, il s'y rendait même si nous demeurions à six milles de Mistassini.

En 1902, un autre garçon naquit, c'était moi. On me prénomma petit Edouard et je fus le "nichouette", comme on disait dans le temps. C'est ma soeur Marie-Louise qui a été ma marraine et mon frère Joseph, mon parrain. Je fus baptisé un dimanche à Mistassini.

On continue à défricher, le grain pousse bien, mais fréquemment la gelée cause des dommages. Le soir, on abrille le jardin pour sauver le fruit de leur travail. Une année, le 7 juin, alors que les jardins étaient semés, les choux plantés, il tomba de la neige accompagnée de vents violents. Tout a péri! Les clôtures avaient amassé des falaises. Il a fallu recommencer de nouveau. Quel courage ces gens possédaient! Ils ont tenu le coup même avec tous les contre-temps que cela comportait.

Arrivée à Saint-Eugène, ma mère trouvait difficile de se priver de son sirop et de son sucre d'érable. Elle était habituée de s'en servir dans ses recettes de cuisine. À tous les ans, ils s'en procuraient une certaine quantité mais ça ne leur suffisait pas pour toute l'année.

Mon père possédait une vache qui lui avait été donnée. Les familles Joseph Lefebvre, Georges Blouin et la nôtre avions chacune un bébé. On partageait le lait pour les trois bébés. On attachait la vache à un arbre car il n'y avait pas de clôture. Un jour, mon père trouva la vache pendue. Imaginez la perte! les bébés furent nourris à l'eau de riz tout l'hiver.

Les années passent, les enfants grandissent. On continue à défricher. Par temps perdu, mon père travaille à la maison, chez les Pères Trappistes, à la construction du pont de Mistassini, surnommé "La Rivière au

Foin", ainsi qu'au pont de la Rivière Mistassini nommé "pont de Dolbeau" et également aux ponts de la Rivière-aux-Rats. Il a travaillé douze à treize ans à la construction de ces ponts. Il participa vivement à la construction du premier monastère en briques; il y travailla assez longtemps.

À l'âge de dix-sept ans, Joseph, l'aîné de la famille, est parti tenter sa chance à Québec et à Thetford Mines dans les mines d'amiante. Il a pratiqué le métier de mouleur dans une fonderie. Joseph a appris à parler l'anglais couramment. Ce fut un choc terrible pour mes parents qui espéraient établir leurs fils sur des terres. Il s'absenta pendant sept ans; ils ont eu beaucoup de chagrin. C'est mon frère Armand qui avait pris la relève alors qu'il avait dix-huit ans. Quand Joseph est revenu nous voir toute la maisonnée tressaillissait de joie. Son séjour parmi nous fut de courte durée car il repartit à La Tuque où le moulin de pulpe des Brown était en construction. Il y resta jusqu'à son décès.

Et la vie continue, on défriche. Nous étions quatre frères avec mon père sur la terre lorsque la guerre de 1914-1918 s'est déclarée. Armand étant marié en fut exempté mais ce ne fut pas le cas d'Eugène. De nouveaux soucis viennent s'ajouter à ceux de mes parents. On connut des années d'inflation: les prix montaient, les produits se vendaient bien. La guerre terminée, tout a tombé: salaires, prix des produits, etc. Encore un contre-temps pour eux.

Comme mon père était agent pour une compagnie d'importation (machineries agricoles, ameublements) et responsable des ventes à crédit, il dut défrayer les coûts, ses acheteurs n'ayant pas payé la compagnie. Ainsi débutèrent les troubles financiers. Il n'a pas pu remonter la pente mais ils n'ont jamais manifesté le moindre découragement. Étant honnêtes, ils ont accepté leur sort sans maugréer. Encore aujourd'hui, j'apprécie leur courage, leur volonté et leurs mérites.

Mes deux soeurs étant mariées depuis plusieurs années, ma mère était seule à la maison pour la beso-

gne. Après qu'Armand fut installé sur sa terre de l'autre côté de la rivière, presque en face de chez-nous, nous restions trois garçons avec mon père.

Vers les années 1923, Eugène se maria; il demeura avec mes parents. Par la suite en 1925, Jules convola en justes noces. Il s'installa sur une terre.

En 1926, la construction du moulin à Dolbeau commença. Au tout début, je travaillais à la construction du camp, ensuite du moulin. Mon père et mon frère cultivaient toujours. Ils allaient vendre des légumes et de la bonne crème douce. Je me rappelle la remarque que la dame de la maison où je pensionnais disait: "J'ai jamais vu de la crème aussi épaisse, il ne doit pas faire grand argent au prix qu'il la vend."

Et ça continue de peine et de misère. La ville de Dolbeau interdit la vente des produits dans les rues. Pour la vente de son lait, il dut se contenter de faire du fromage.

Il fut également cantonnier de chemin, il grattait les routes avec ses chevaux. Malgré ses 67 ans, mon père travaillait fort aux travaux de la ferme. L'hiver, il allait dans les chantiers. Sa femme allait y cuisiner afin d'aider son mari à renflouer le budget. Je les remercie pour ce qu'ils ont fait.

En 1929, c'est la dépression, la débâcle; les salaires tombent et les financiers font plus circuler l'argent. Il n'y a plus d'ouvrage. Cette crise dure dix ans. Mon père se débat pour boucler les deux bouts. Mais pour comble, mon frère se décourage et part avec sa femme pour aller travailler à La Tuque. Mes parents restent seuls avec le fardeau. Après quelques années, il réussit à tout vendre comme cela se produisait dans de telles circonstances. Il en reçut un montant si minime que je n'ose le dire. Payé graine à graine, cela n'a pas tellement changé la situation financière. Il dut échanger sa terre pour quelques dollars. Il y fit quelques améliorations pour réussir à la revendre et achever de payer ses dettes occasionnées par des gens plus ou moins honnêtes. Ils se sont installés au village. Deux ans plus tard, il tomba malade. Ils vont habiter chez mon frère Armand où mon père

décéda le 22 août 1942 à l'âge de 75 ans. Le 22 mars 1946 à l'âge de 86 ans et 7 mois, ce fut au tour de ma mère d'achever sa vie ici-bas.

Je crois sincèrement qu'ils occupent une belle place dans l'Au-Delà, après une vie de dévouement et de prière. Ils avaient un grand respect pour Dieu et l'Eglise, sans oublier le chapelet en famille.

J'honore et respecte leur mémoire. Je remercie Dieu de m'avoir donné de si bons parents. Je tiens à remercier mon frère et son épouse pour tous les bons soins qu'ils ont donnés à mes parents.

**Par: Edouard Martel**

### **DESBIENS ELIE ET MARTEL JOSÉPHINE**

Desbiens, Elie, époux de Mélanie Larouche, 1er mariage.

Desbiens, Elie, époux de Joséphine Martel, 2ième mariage.

Né en 1868, à Montréal, mariée le 19 septembre 1898.

Décédé à Saint-Eugène, le 2 février 1946.

Martel, Joséphine, épouse de Elie Desbiens.

Née à Montréal, mariée à Mistassini.

Décédée à Saint-Eugène, le 29 novembre 1949.

Père: Jules Martel.

Mère: Céline Simard.

Nous possédons très peu de renseignements sur l'enfance de ce couple. Elie habitait dans le bas de la rivière aux Rats sur une terre. Il était veuf de feu Mélanie Larouche et n'avait pas d'enfants.

Joséphine restait avec son père sur la terre qui appartient, aujourd'hui, à M. Joseph Gagnon. Ils se sont rencontrés et finalement, ils se sont mariés à Mistassini, le 19 septembre 1898.

Le couple décide d'ouvrir un lot dans le rang 3, qu'ils ont commencé à défricher; celui de M. Jean-Guy Labbé, aujourd'hui. Mme Joséphine

était une très belle femme, toujours très propre. Elle était sociable et aimait les gens. N'ayant pas d'enfants, ils saisissent l'occasion d'adopter un orphelin, c'était un Murray. Ils le gardent pendant un an.

Dans le temps de la grippe espagnole, ils adoptent trois enfants de la même famille dont la mère et le père sont décédés. Ils se nommaient: Alice, Horace et Anne-Rose, cette dernière était la cadette. Ils quittèrent le foyer familial seulement à leur mariage. Ceux-ci furent bien élevés par leurs parents adoptifs. Ils les aimaient comme leurs propres enfants. Ils sont restés assez longtemps sur cette terre. Ils avaient préparé le bois nécessaire pour construire leur maison, mais Elie décida de vendre. Sa santé ne lui permettait pas de continuer ce travail.

Ils partirent pour La Tuque, travailler au moulin de pâte et papier. Rendus là, ils devaient s'ennuyer car ils demandèrent à Georges Blouin, leur filleul, d'aller les rejoindre. Celui-ci décida d'y aller et s'engagea au moulin. Ca va assez bien durant quelque temps, mais Elie commença à être malade et il dut entrer à l'hôpital où il subit une opération.

Après 7 ans, le couple Desbiens revient à Saint-Eugène, deux mois après Georges. Ils habitent ensemble durant deux ans. Georges vend sa terre et prend un loyer à Saint-Eugène, au village, chez leur beau-frère Joseph Laforest, qui appartient à Joseph Seguin, aujourd'hui.

C'était un homme ayant de très belles qualités, aimant beaucoup les enfants. Il fut bien soigné par son épouse malgré ses petits caprices. Elle était très prévenante et bonne. Elie, après plusieurs années de maladie, est décédé chez lui, à l'âge de 78 ans.

Joséphine déménage dans la maison de M. Donat Perron, celle d'Yvon Boutin aujourd'hui, près de l'église, afin d'assister aux offices religieux. Vivant seule, elle pouvait rendre service aux personnes dans le besoin car le Seigneur lui avait donné une bonne santé. Elle est décédée subitement trois ans après son époux le 29 novembre 1949.

### **GRAVEL, BASILE**

Gravel, Basile, époux de Rosanna Bradet.

Né à Sainte-Agnès le 9 septembre 1885, marié à Saint-Urbain le 9 janvier 1905.

Décédé à Saint-Eugène le 24 mars 1964, à l'âge de 79 ans.

Père: Ferdinand Gravel.

Mère: Marguerite Boudreault.

#### **Enfants:**

Cora, épouse de Ernest Desjardins.

Anatole, époux de Marguerite Desjardins.

Antoinette, épouse de Arthur Bouchard.

Adrienne, épouse de Aldas Desjardins.

Laurence, épouse de Armand Imbeault.

Aldéa, épouse de Ludovic Bouchard.

Lorenzo, époux de Eva Desjardins.

Adrien, époux de Paulette Sasseville.

Cécile, épouse de Emile Néron.

Basile avait un physique imposant, une physionomie attirante. Il savait se montrer autoritaire et compatissant. De temps à autre, il aimait bien ricaner.

Né d'une famille de sept enfants, Basile fréquenta l'école quelques années. Pendant sa jeunesse, il travailla sur la ferme de son père.

Un jour, il fit la rencontre de Rosanna; il en fut charmé. Par la suite, elle devint son épouse. Ils implantèrent leur demeure à Hébertville. Durant quatre ans, Basile est employé au Canadien National. Puis, ils déménagent à Jonquière. Lors de la construction des barrages Shipshaw et de la Chûte-à-Caron, il est engagé comme opérateur de machine fixe, bouilloire (chauffeur de baleur en bon canadien). Ce travail terminé, il se retrouve sans emploi; c'était la crise de 1931. Qui ne s'en rappelle pas!

C'est à Saint-Eugène qu'il pense à établir son domicile. Il achète donc un lot de colonisation appartenant à Trefflé Laforest; tout est à faire. Alors, il bâtit une grande tente avec des morceaux de "préart". Il fallait héberger trente et une personnes sous ce toit: la famille Gravel et ses quatre garçons mariés. Quelle ne fut pas leur surprise! À la première



pluie, le "préart" céda. L'aide gouvernementale leur permit de se bâtir une nouvelle demeure pour jouir d'un plus grand confort durant la saison hivernale. On devait procéder au défrichage. Afin d'alléger le fardeau, il se procura deux bovins car le coût des chevaux était trop élevé. Il les nomma Blanchon et Fleuri. À bout de forces, Basile engageait le voisin avec des chevaux pour labourer. Sept ou huit ans plus tard, son gendre s'achète un cheval. À cette époque, le gouvernement attribuait des lots dans le rang 2, alors chaque couple qui vivait avec eux prit possession d'un lot et à leur tour se sont construits leur propre foyer.

En 1942, son épouse décède et il poursuit son travail sur la ferme. Lorenzo décide de venir s'établir sur la ferme de son père, c'est avec ce dernier qu'il continuera de vivre jusqu'à sa mort. En 1954, Basile vend sa ferme et va habiter près du village. Après quelques années, sa santé se détériore. Durant six ans, il sera hospitalisé à plusieurs reprises. Atteint d'un cancer de vessie, Basile décède à Jonquière chez son fils Anatole, après un séjour à l'hôpital.

### LAFOREST, JOSEPH

Laforest, Joseph, époux de Emilie Martel.

Né à Baie Saint-Paul le 21 juin 1879, marié à Mistassini le 21 février 1898. Décédé à Saint-Eugène le 29 janvier 1947, à l'âge de 68 ans et 8 mois.

Père: Joseph Laforest.

Mère: Célanie Simard.

#### Enfants:

Jules.

Marie, épouse de Arthur Baron.

Edmond, époux de Germaine Gagné.

Georges, célibataire.

Antoinette, épouse de Alphonse Girard.

Trefflé, époux de Jeanne d'Arc Tremblay.

Joseph, époux de Rita Rondeau.

Lili, célibataire.

Cécile, célibataire.

Antoine, époux de Rose-Yvette Tremblay.

Paul, époux de Germaine Patenaude.

Jeanne d'Arc, épouse de Jules Lavoie.

Monsieur Joseph Laforest est né à Baie Saint-Paul. Il est arrivé en 1896, au début de Mistassini, ce qui comprenait le territoire de Dolbeau et de Saint-Eugène. En 1927, à la construction du moulin de Dolbeau, il y eut la formation de trois paroisses: Dolbeau, Mistassini et Saint-Eugène. Joseph Laforest était le maire de Mistassini. Etant donné que Saint-Eugène faisait partie de Mistassini, il eut l'honneur d'être le premier maire.

Il a toujours été cultivateur mais ses revenus étant insuffisants pour faire vivre sa nombreuse famille, il dut aller travailler à la fromagerie. Quelques années plus tard, il en devenait le propriétaire. Il fit le fromage pendant douze ans, il recevait environ trois mille livres de lait par jour.

La première chapelle était située à l'ancienne demeure de Monsieur Laforest. Monsieur le curé de Mistassini venait y célébrer les offices religieux. Les paroissiens bâtirent une petite chapelle à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Sacré-Coeur. Cette chapelle fut détruite par le feu.

Dans les années 1921-1923, Joseph s'est porté acquéreur de plusieurs lots qu'il a vendus par la suite à Monsieur le curé Renaud. Ce dernier les a revendus à Georges Sasseville. Depuis, ces lots sont restés la propriété des Sasseville. En 1977, ils appartiennent à Camille Sasseville (Madame Jean-Guy Labbé).

Puis Monsieur Laforest a acheté une pointe de terre près de la rivière, pour y bâtir une maison. Il dut construire un quai tellement c'était près de la rivière. Aujourd'hui, cette maison est la propriété de M. Joseph Seguin.

C'était un bon chrétien. Après plusieurs mois de maladie, il décède après avoir reçu les derniers sacrements.

### COUTURE, HILAIRE

Couture, Hilaire, célibataire.

Décédé à Saint-Eugène, le 14 janvier 1930.

Père: Hilaire Couture.

Mère: Eulalie Aubé.

Les trois frères Couture et leur père sont arrivés à Saint-Eugène après les Pères Trappistes. Le premier colon fut M. François Gaudreault qui s'était bâti un camp où se trouve le Motel des Chûtes.

C'étaient des hommes très grands, costauds. Les Couture demeurèrent à Mistassini avant de choisir l'endroit où ils se fixeraient. Hilaire prend deux terres qui appartiennent aujourd'hui à Jean-Maurice Sauvageau et Ludger Bouchard. Omer en prend deux aussi, en face de Hilaire mais, de l'autre côté de la rivière.

Ils ont construit un moulin à scie fonctionnant à l'eau, situé aux deux ponts; ils avaient installé une turbine et ils sciaient au "Godendar".

Omer, un de ses deux frères, se maria en 1897, à Mistassini. Hilaire a vendu ses terres et s'en est allé à Dolbeau (à cette époque c'était Mistassini). Hilaire choisit deux terres situées dans le secteur de l'hôpital de Dolbeau; il s'est bâti une maison à deux étages. Il y est resté une douzaine d'années puis il a vendu à la Compagnie. Le moulin à scie devint alors la propriété de Oscar Joli, mais tout fut ravagé par les flammes. Hilaire revint donc à Saint-Eugène; il s'est reconstruit une autre maison près du pont de la Rivière-aux-Rats.

Hilaire était un homme d'allure fière. Dans ses sorties, il était toujours bien habillé, portant le toxédo.

Hilaire mourut à Saint-Eugène, il fut exposé chez son frère Omer et inhumé au cimetière de Saint-Eugène en 1930.

### IMBEAULT, ARTHUR ET BELLEY, CÉLINA

Imbeault, Arthur, époux de Céline Belley.

Né en 1861, à La Malbaie, marié vers 1888 à Sainte-Agnès.

Décédé à Saint-Eugène, le 19 novembre 1943 à l'âge de 82 ans et 4 mois.

Père: Thomas Imbeault.

Mère: Madeleine Lavoie.

#### Enfants:

Henri, époux de Rosanna Beaumont.

Adjutor, époux de Marie-Anna Simard.

Albertine, épouse de Henri Laforest.  
Alcide, époux de Anna Noël.

Belley, Céline, épouse de Arthur Imbeault.

Née le 14 mars 1869, à La Malbaie, mariée vers 1888.

Décédée à Saint-Eugène, le 4 janvier 1957.

Père: Auguste Belley.

Mère: Adèle Harvey.

Arthur naît à La Malbaie en 1861, fils de Thomas Imbeault et de Madeleine Lavoie; Céline, fille d'Auguste Belley et d'Adèle Harvey née le 14 mars 1869.

Ils s'unissent à l'église de La Malbaie en 1888. Ils vécurent là durant plusieurs années et leurs enfants furent baptisés à La Malbaie. Ils ont décidé de venir s'établir sur des terres de colonisation et c'est à Saint-Eugène qu'ils ont fixé leur choix, sur une terre non-défrichée. Ils commencèrent à débarrasser un coin afin de se construire un camp pour habiter avec sa famille.

La vie n'est pas rose tous les jours. Mais les gens étaient quand même remplis d'espoir de voir un jour une belle terre qui produirait de belles récoltes et de beaux légumes. L'hiver, l'époux devait partir pour aller gagner l'argent nécessaire à la subsistance de la famille. Arthur partait en novembre et revenait en avril, sans donner de ses nouvelles durant ces six mois. Le premier hiver, Mme Céline a usé un peloton de laine à le tricoter, le défaire et le retricoter de nouveau pour faire passer le temps. Elle n'a vu passer que deux voitures, pendant tout l'hiver. Elles descendaient à Mistassini le long de la rivière afin d'aller chercher des provisions.

La mère se débrouillait toute seule avec ses enfants. Imaginez la joie qu'elle avait de voir arriver son époux qui venait rejoindre sa famille, au printemps. L'été, on recommençait à défricher et à semer.

Les enfants étaient rendus à l'âge de se marier. En 1906, Alcide se marie, il restera habiter avec ses parents. C'est une nouvelle famille qui commence. Mais quand sa famille fut élevée et toute mariée, Céline commença à exercer le métier de sage-femme afin de secourir les

mamans. Les médecins étant éloignés, ils ne venaient que lorsque survenaient des complications. Si elle avait compté les enfants qu'elle a mis au monde, cela donnerait un bon nombre; il y a des familles entières, de 10 à 12 enfants. Elle travaillait aussi au métier pour les autres. Son ouvrage était solide, les couvertures duraient longtemps. Elle avait sa chambre au deuxième étage et c'est là qu'elle travaillait.

Ils ont toujours été entourés par les petits-enfants d'Alcide, lui qui était décédé en 1929. Quelques années après leur arrivée de La Malbaie, ils se sont contruit une maison qui dura jusqu'en 1971. C'est Louis-Georges, le petit-fils, qui a rebâti en 1971. Ce n'était pas un luxe, c'était très froid.

Le grand-père Arthur était asthmatique, donc incapable de travailler. Il donnait bien des conseils à ses petits-enfants pour le travail de la ferme. Leur vieillesse se déroulait paisiblement, ayant la joie d'habiter la maison qu'ils avaient construite quelques années après leur arrivée de La Malbaie. Arthur décéda le 19 novembre 1943 à l'âge de 82 ans. Mme Céline continua sa vie régulière; c'était une personne joyeuse, prenant la vie du bon côté. Ils ont vécu dans les principes religieux.

Elle est allée rencontrer Jésus le 4 janvier 1957, afin de recevoir la récompense des élus. Elle était bien préparée puisqu'elle reçut le sacrement des malades, avant de nous quitter.

#### GAUTHIER, CHARLES

Gauthier, Charles, époux de Zélia Tremblay.

Né en 1883 à Saint-Hilarion, marié le 17 juillet 1906.

Décédé à Saint-Eugène, le 24 mai 1951 à l'âge de 68 ans et 3 mois.

Père: François Gauthier.

Mère: Marie Tremblay.

#### Enfants:

Charles, époux de Rose-Anna Painchaud.

Joseph, époux de Germaine Laforest.

Ulysse, époux de Simone Otis.

Henri, époux de Alma Gauthier.

Thomas-Louis, époux de Jeannette Otis.

Ludger, époux de Bernadette Dufour.

Armand, époux de Yvette Martel.

Jeannette, épouse de Alfred Perron.

Gemma, épouse de René Brassard.

Cécile.

Jules.

En 1883, dans le comté Charlevoix naît Charles Gauthier, fils de François Gauthier et de Marie Tremblay. Il vient à Saint-Eugène avec ses parents en l'an 1900. Il avait 17 ans et il travaillait au défrichement de la ferme avec son père et ses frères. En 1906, il épousa Zélia Tremblay en l'église de Mistassini, fille de Euchariste Tremblay, qui demeurait pas loin de chez lui. Les époux Charles et Zélia habitaient un camp en bois rond. Charles et son père François construisirent une maison où ils continuèrent à vivre durant toute leur vie et qui appartient encore aujourd'hui à leur fils Charles. Charles va faire des billots à la hache pour un nommé Scott, à soixante milles le long de la rivière Mistassini, avec François et Amable Turcotte ainsi que Euchariste Tremblay. Ils se chauffaient avec une cambuse, chauffage qui consistait à faire un feu dans le milieu du camp et une ouverture dans le toit d'une grandeur d'environ quatre pieds carré, pour laisser sortir la fumée. Quand le feu s'éteignait, il faisait aussi froid qu'à l'extérieur. Ils partaient le matin avec la barre du jour et revenaient pour dîner et tout était gelé, la même chose le soir. On dit que c'était extrêmement dur de vivre quatre mois de cette façon.

Son fils Charles se maria et continua à vivre avec eux; deux enfants vont venir bénir cette union. En 1930, le feu détruit leur maison et tout ce qu'ils possèdent. Les parents et les gens qui les entourent leur viennent en aide et leur donnent des couvertures, des vêtements, etc... Ils ont ensuite à souffrir de la perte de deux enfants qui meurent de la dysenterie et cela à une semaine d'intervalle.

On reconstruit donc la maison avec beaucoup de courage car il en fallait pour recommencer après ces épreuves. Ils ont tous beaucoup travaillé

pour défricher cette ferme à la hache. Tout le grain se coupait à la faucille dans ce temps-là.

L'été, c'était la cueillette des bleuets. Toute la famille contribuait à ramasser cette manne bleue. Ils aimaient cela et en même temps c'était une aide précieuse. On les cueillaient à la main et il y en avait beaucoup; ce n'était pas rare de ramasser une trentaine de boîtes de deux seaux, à soixante-quinze sous la boîte.

### BLOUIN, GEORGES

Blouin, Georges, époux de Dyna Girard.

Né le 18 mars 1896 à Saint-Eugène, marié le 10 juillet 1921.

Décédé à Saint-Eugène, le 22 août 1947.

Père: Onésime Blouin.

Mère: Azilda Royer.

#### Enfants:

Rita, épouse de Jean-Marie Otis.

Alma, décédée, épouse de Joseph, décédé.

Rosaire, époux de Marie-Rose Imbeault.

Paul, époux de Denise Guay.

Guy, époux de Rose Caron.

Jean-Claude, époux de Réna Robert.

Adélar, Frère de l'instruction chrétienne.

Georges, époux de Diane Barbeau.

Adolphe, époux de Céline Côté.

Marguerite, épouse de Raymond Belley.

Colombe, épouse de Roger Tremblay.

Georges Blouin est né à Saint-Eugène le 18 mars 1896 et baptisé à Mistassini. Il naquit sur l'ancienne terre de Napoléon Lefebvre. Sa mère décéda trois jours après l'accouchement; c'était en mars et elle avait pris froid. Avant de nourrir, elle avait donné son bébé à sa marraine Joséphine Martel. Ils l'ont élevé comme leur propre fils.

M. Jules Martel possédait la terre de M. Cléophas Gagnon dans le village. Georges va à l'école jusqu'en quatrième année; dans ce temps-là, la petite communion et la communion solennelle se faisaient en 4<sup>ième</sup> année.

Il travailla avec son père adoptif au défrichement de la terre. Il commença à sortir, à rencontrer des jeunes gens, il aimait avoir du plaisir. Il allait souvent rencontrer les garçons d'Albert Girard. Dina était une belle jeune fille, un peu timide et gênée et ils se sont rencontrés souvent car ils habitaient la même paroisse. Ils se sont fréquentés deux ans avant de se marier au mois de juillet 1921.

Georges ne s'était pas trompé en choisissant cette compagne, car elle possédait beaucoup de belles qualités.

Le jeune ménage réside avec les parents de Georges et celui-ci continue à travailler sur sa terre pendant deux ans. Par la suite, il vend sa terre au curé Renaud, qui l'engage comme sacristain à Mistassini. Il y resta pendant un an et c'est alors qu'un troisième enfant naquit, et comme son salaire n'était pas suffisant pour faire vivre sa famille, il délaisse ce travail.

M. Sendey Potvin prit chantier et Georges s'engage à l'automne puis il passe l'hiver dans ce chantier avec sa petite famille. Au printemps, il achète la terre appartenant à M. Couture, située dans le rang 3, celle qui, aujourd'hui, appartient à Arthur Turcotte. Ils résidèrent là pendant deux ans. Par la suite, sa marraine Joséphine qui habitait à La Tuque, lui demanda de venir s'y installer. Georges, à cette période, travaillait au moulin de pâtes et papier. Ils ont six enfants.

Georges devient malade et le médecin lui conseille de laisser ce travail, et c'est d'ailleurs ce qu'il fit. Tout en travaillant à La Tuque, il avait envoyé à son beau-père une somme d'argent servant à la terre si un jour il revenait dans sa paroisse natale. Cet acte n'a pas été inutile puisqu'ils sont revenus et, à leur arrivée, il avait en poche une somme de \$50 en argent avec un nombre de huit enfants. Mais la santé de son père ne permit pas de continuer à travailler sur sa terre. C'est alors qu'il achète une maison au village qui appartenait à Maurice Gaudreault où se trouvait le bureau de poste. C'est son épouse qui va faire ce travail et ce pendant douze ans. Il est à noter qu'à cette époque le bureau de poste était ouvert toute la journée et ce du

lundi au dimanche après la messe. Ce travail aidait à entretenir leur famille qui augmentait en nombre d'enfants.

Après une quinzaine d'années, la santé de Georges chancela et il tomba sérieusement malade. Souffrant d'un cancer d'intestin, il n'a pas voulu subir d'opération. Ils avaient alors onze enfants. Malgré son travail, son épouse lui prodigue tous les soins dont il avait besoin et ce, avec dévouement et patience.

Il ne se plaignait pas et il acceptait sa mort car, il savait où sa maladie le conduisait. Il reçut le sacrement des malades avec beaucoup de foi et d'espérance. Ensuite, il décéda entouré de toute sa famille. À cette période, le dernier enfant, Adolphe avait neuf mois.

Son épouse continua d'élever sa famille, à travailler au bureau de poste. On ne l'entendait jamais se plaindre et dire qu'elle n'en pouvait plus, c'était une femme forte.

Dieu rappelle à lui son serviteur Georges, le 22 août 1947; et il fut inhumé le 25 août.

### BOUDREAULT, ALFRED

Alfred Boudreault est né à Chambord en 1867, issu du mariage d'Antoine Boudreault et de Calixte Thibeault.

En plus d'être entouré de l'affection de son père et de sa mère, il eut la joie d'être entouré de six frères et trois soeurs. C'était un enfant joyeux et turbulent. Il fréquenta l'école du village, c'est à l'église de Chambord qu'il fit sa confirmation et sa communion solennelle, qu'on appelle aujourd'hui Profession de Foi.

Comme la famille était grande, les besoins étaient nombreux. Alfred partit très jeune de chez lui pour travailler. Il avait acquis de belles qualités: dévoué, généreux et travailleur. De plus, il possédait une sensibilité remarquable pour ses parents et son entourage.

À son premier emploi, il fut embauché sur la construction du chemin de fer de Québec-Chambord où il travailla une douzaine d'années. Pendant ce temps, il apprit à voyager; il y trouva tellement de joies que pour satisfaire ses goûts toujours grandissants, il décida avec des amis de quitter le pays pour entrer aux Etats-Unis comme travailleur forestier. Une fois sur les lieux, son amour pour les voyages était devenu une passion. Avec les années, il circulait dans le Maine, Boston, New-York, Chicago etc. Avec ses amis, il fit presque le tour des Etats-Unis. En côtoyant les Américains, il apprit la langue anglaise et la parlait couramment. Il y passa cinq années de sa vie. Alfred était un bon vivant entouré d'amis; chose remarquable, il n'avait pas d'ennemis.

Un jour, pris par la nostalgie de son pays, il revint au Canada et se dirigea à Montréal où il occupa plusieurs métiers. Il s'engagea comme débardeur pour une compagnie de transport maritime; il fut à ce poste plusieurs années. À cette époque, les salaires n'étaient pas très élevés; comme il voulait en acquérir davantage, il apprit la coupe de cheveux. Après sa graduation, il ouvrit un salon de barbier à Hochelaga en plein centre de la ville de Montréal. Il se créa une clientèle grandissante de jour en jour et recevait un salaire qui lui permettait de subvenir à ses besoins. Chaque jour, son salon était rempli; parmi eux se trouvaient des gens qui n'avaient pas le sou. Il leur coupait les cheveux gratuitement et les invitait de nouveau car dans sa bonté, il ne pouvait refuser aux pauvres. Après quelques années, il s'aperçut qu'il travaillait pour une moitié de clients payants et l'autre moitié non-payants. Plutôt que de refuser ces clients, il décida de vendre son salon de barbier. Il retourna travailler comme débardeur à la même compagnie de transport maritime.

Alfred était un homme entreprenant, courageux et surtout joyeux. Il aimait le plaisir, ses amis l'invitaient souvent dans les soirées. Presque chaque soir, on demandait à Alfred de "caller" les danses.

Un jour qu'il se rendait à son tra-

vail, il rencontra une jeune fille qui le reconnut. En le saluant, quelques paroles furent échangées et le soir même, il allait lui rendre visite chez elle car elle vivait là avec ses soeurs. Ainsi, les fréquentations commencèrent avec Mademoiselle Joséphine Bouchard qui avait été élevée elle aussi à Chambord. Par la suite, ce fut leur mariage et ainsi commença leur voyage d'amour.

Après quelques années de travaux au port de mer, alors qu'Alfred avait 38 ans, il décida qu'il en avait suffisamment fait. Il fut engagé au service d'une manufacture de sucre comme gardien à l'entrée et il y travailla pendant quinze ans. Durant ses congés et ses fins de semaine, il secondait son épouse car il avait sept à huit pensionnaires à l'année. Le métier de cuisinier qu'Alfred avait appris aux Etats-Unis était bien apprécié par sa femme. En un tour de main, il faisait: tartes, beignes, gâteaux, pain, rôti de porc etc.

En 1914, le couple Boudreault décida de venir demeurer à Saint-Eugène où le père, Monsieur Bou-

dreault, demeurait avec le reste de la famille depuis quelques années. Ils s'établirent sur une terre en bois "debout", qu'ils commencèrent à défricher. Alfred vécut sur cette terre jusqu'à 70 ans. N'ayant pas d'aptitude pour ce genre de travail, ils durent faire de nombreux sacrifices tous les deux car ils n'avaient aucune aide gouvernementale. Pour procurer tout le nécessaire à la famille, Alfred quittait le foyer paternel pour aller dans les chantiers, entre autre celui de "Price Brothers".

Au moment de la retraite, Alfred et son épouse allèrent demeurer au village jusqu'à son décès. De leur union sont nés neuf enfants dont un demeure toujours sur la ferme ancestrale.

Ainsi se termine un aperçu de la vie de celui qui fut un époux modèle, plein de bonté enfin, un père bien-aimé.

**Par son fils Noël et son épouse, Noël Boudreault, Irène Toulouse.**

# Charles-C. Fortin, 75 ans

## La vie d'un colon au XIXe siècle

Entrevue par l'un de ses fils, en avril 1945

**J**e suis né à Saint-Urbain, fils de Thomas, le 12 mai 1869. J'ai été baptisé dans l'église de Saint-Urbain. Mon parrain était Michel Fortin, à Antoine. Ma marraine était Lydie Fortin. Cette dernière était cousine de ma mère. Michel mon parrain, était cousin de papa, Lydie était fille d'Edouard Fortin.

Je suis arrivé à Hébertville au mois de mars 1881, et j'aurais eu mes douze ans le 12 mai suivant. J'avais été à la classe de Saint-Urbain. Le professeur était Wilfrid Allard. J'écrivais mon nom dans ce temps-là, à peine. J'ai commencé la classe à 6 ans. J'y suis allé jusqu'à 9 ans, alors que j'ai fait ma communion. J'ai alors abandonné. J'ai été environ 3 ans à St-Urbain, sans aller à la classe. Je n'y suis retourné que vers 13 ans, à Hébertville, jusqu'à 16 ans. Le professeur était M. Elzéar Ouellet.

La dernière récolte que l'on a fait à Saint-Urbain, j'avais 11 ans. J'étais avec mon père qui avait à peu près 54 ans, et ma soeur Arthémise. La terre que mon père avait à Saint-Urbain, était la terre de mon grand-père bisaïeul. Nous avions alors, comme instruments aratoires, "une faux et une faucille", en plus une charrue à rouelles et le soc en fer. C'était alors les premières charrues à soc en fer. Nous nous servions dans ce temps-là de fourches en fer, mais un seul homme avait une fourche en fer, laquelle était faite à la forge du village. Elle comprenait deux petits fourchons en fer et un manche en épingle. Les autres se faisaient des

fourches en bois. Les herses étaient également en bois, les rateaux en bois. Les liens pour les gerbes de grain se faisaient avec la tige de grain.

Lorsque nous sommes arrivés à Hébertville, nous avons acheté la terre dans les fonds de Léandre Gobeil, lequel avait eu ces trois lots d'un des premiers actionnaires de la "Société de Colonisation du Canton LaBarre", dénommée dans le temps "La Petite Société" ou "La Société Hébert". Nous avons payé ces lots 600 \$ comptant. Nous avons vendu à Saint-Urbain à Johnny Tremblay de Bagotville. Notre terre avait 3 milles en profondeur et un arpent de large.

Notre terre d'Hébertville, lorsque nous sommes arrivés, n'avait aucune maison. Il y avait quelques petits morceaux de terre de faite ici et là, mais pas grand chose. Lorsque je suis arrivé, il y avait environ deux ans que papa y était rendu. Il est né en 1827. Mon père avait fait quelques voyages à Hébertville, avant qu'il y vint un jour avec ma mère pour y acheter une propriété. Il acheta donc vers 1879. Le premier automne, mon frère Alphonse et papa sont venus à Hébertville. Ils ont monté pour faire les labours et couper le bois pour y bâtir la maison, une étable et une grande. Au Jour de l'An, ils s'en revinrent à Saint-Urbain. Au printemps suivant, papa, Wenceslas et Joseph, mes frères et maman revinrent à Hébertville pour y faire les semences en y apportant les semences avec eux. Ils ont bâti la maison, l'étable et la grange. Au mois de juillet, mon père et ma mère sont revenus à Saint-Urbain ainsi que mon

frère Wenceslas. Ils sont retournés de suite à Hébertville avec le ménage de mon frère Alphonse, sa femme, ses deux enfants, ma soeur Arthémise, et mon grand-père Damase. Ma grand'mère était morte, le jour de la naissance de Marie-Louise, fille de mon frère Alphonse. Elle avait 85 ans et s'appelait Olive Fortin.

Nous sommes restés encore un an à Saint-Urbain. J'étais avec mon père, ma mère, ma soeur Arthémise, et mon grand-père. On a fait les semences et les récoltes. Je n'allais pas à l'école dans ce temps-là.

Je me rappelle fort bien. J'avais environ 9 ans. Je marchais au catéchisme avec mon cousin Alfred Fortin, le père de l'abbé Gérard Fortin, aumônier à l'École normale de Chicoutimi actuellement. On montait dans les échelles qu'il y avait autour de l'église de Saint-Urbain, pendant qu'on y faisait les réparations. L'église voulait ouvrir dans les côtés. Il y avait une fissure... Dans un certain volume, écrit par je ne sais qui, on parle de ces réparations. Je crois que l'on y dit que les barres de fer que l'on y a installé (c'est Johnny Redman, qui faisait les réparations), on y dit que ces barres de fer avaient été placées rouges et qu'en refroidissant, le fer avait refermé la fissure... Je me rappelle fort bien, que ces barres de fer furent installées, avec un vis qui ressemblait à celles que l'on se sert pour tenir en place la scie d'un "sciot"...

Enfin, nous sommes partis tous ensemble au mois de mars 1881. Nous sommes arrivés le 12 mars à Hébertville. Pendant cet hiver, mon

frère Alphonse et Joseph étaient venus, toujours en voiture, par le chemin de la Baie, du Lac-Saint-Jean à Saint-Urbain. Ils étaient venus pour passer Noël et le Jour de l'An. Mon grand-père est tombé malade le jour de Noël au soir. Il avait été à la messe de Minuit. Nous étions à parler tous ensemble autour du poêle et mon grand-père était de l'autre côté du poêle. Tout à coup, on a entendu comme un tremblement et on s'est aperçu que c'était mon grand-père qui tremblait comme cela. Il avait un gros frisson, de suite on l'a couché et réchauffé. Il avait toute sa connaissance, mais il entendait dur un peu sur ses dernières années. Une fois couché, il se sentit mieux, il resta au lit plusieurs jours, ayant sa pleine connaissance et parlant à l'occasion. Il est mort vers les derniers jours de décembre, car, si je me rappelle bien, il était sur les planches le Jour de l'An.

Ce matin du Jour de l'An, nous étions tous à la maison, excepté la femme de mon frère Alphonse et ses enfants. Ils étaient restés à Hébertville. Mon père, avant de nous donner sa bénédiction, était allé s'agenouiller auprès de son père, sur les planches. Il est ensuite venu nous trouver dans la cuisine et nous a donné sa bénédiction. Mon père avait environ 54 ans. Mes frères Alphonse et Joseph s'en retournèrent à Hébertville vers les Rois. Au mois de juillet donc de cette année, nous nous sommes tous embarqués en voiture pour Hébertville. Mon père avait vendu pour 300 \$, un autre lot de terre, dans le rang Saint-François, à Philibert Gagné. L'autre lot de fut vendu pour 200 \$ mais, après avoir eu en acompte un cheval, la balance de la dette est tombée dans l'oubli.

La première maison que l'on a occupée à Hébertville était bâtie dans la côte et les bâtiments étaient de l'autre côté du chemin, du côté de la rivière. Ça, c'était dans les "fonds". Je n'ai pas été à la classe cette année-là. J'y suis allé un an après. Dans le printemps, ma première occupation a été de planter deux petits ormes, en face d'un des pignons de la maison (la maison avait 25 pieds carrés, en pièces d'épinettes équarries, rien qu'un étage). Mon premier ouvrage, donc, a été de plan-

ter ces deux ormes, avec la femme de mon frère Alphonse. Je suis allé chercher ces ormes dans les fonds, près de la rivière des "Aulnaies". Un de ces petits arbres était à peu près gros comme le poignet, et l'autre comme le pouce.

J'ai planté mes deux ormes, juste en face du pignon de la maison. Une autre maison fut bâtie un peu plus tard presque en face de la première, mais de l'autre côté du chemin, du côté de la rivière. Notre première maison, mon père l'avait vendue et elle a été débâtie et rebâtie sur la terre voisine qui appartenait à Ferdinand Saulnier, le père de l'abbé J.-Bte Saulnier.

Moi, je n'ai pas demeuré longtemps dans cette maison, lorsque j'ai eu abandonné l'école. J'avais 16 ans. Je suis parti travailler à la construction du chemin de fer du Lac-Saint-Jean. Le fer était posé dans le temps jusqu'à la Rivière à Pierre. Le pont de la rivière n'était pas encore bâti. En arrivant, j'ai travaillé avec le forgeron. Je portais les drills au forgeron pour les faire réparer. Le contracteur du chemin de fer était un nommé Beemer, le grand foreman Ruan, et le commis "timekeeper" Geo.-P. Marcotte mon grand ami de Roberval. Mon salaire était de 1 \$ par jour, pour 10 heures d'ouvrage. Mon frère Alphonse était avec moi. Il travaillait comme mineur. Il frappait du marteau. Nous avons travaillé jusque dans le mois d'août. J'avais laissé l'école au mois de mai. Je n'avais pas fini mon année. Lorsque je me suis retourné, je suis passé par la Baie-Saint-Paul me promener un peu et mon frère Alphonse s'en est allé directement à Hébertville en bateau.

J'ai passé à peu près deux semaines en promenade et je suis ensuite retourné à Hébertville finir les récoltes. J'ai hiverné à la maison et cet hiver-là. Mon père avait le contrat de la malle. Alors je faisais le transport de la malle de Chicoutimi à Hébertville, une fois par semaine. On passait par un pont flottant Saint-Cyriac et Jonquière. Le voyage prenait deux jours et ça payait 2,40 \$ pour le voyage aller et retour. Il se faisait 6 voyages par semaine; moi je faisais un voyage, un autre de mes frères en faisait un et les autres étaient faits, par Ephrem Girard qui faisait deux

voyages, et Zacharie et Théotine Thi-beault faisaient les deux autres voyages de la semaine.

Dans ce temps-là nous ne recevions pas de journaux chez nous; mais quelques personnes recevaient la **Presse**, l'**Éclaireur** et l'**Événement** de Québec. Le **Progrès** paraissait, je crois, et le rédacteur devait être un nommé Catellier.

Dans l'année de mes 17 ans, le 20 mars 1886, je suis parti avec la voiture de la malle jusqu'à Chicoutimi, de Chicoutimi à la Grande-Baie avec le postillon, de là à la "Cruche, de la Cruche à Saint-Urbain encore avec le postillon. Ce n'était pas toujours le même postillon; celui-là s'appelait Michel Larouche, frère de Théophile. De Saint-Urbain, je suis parti avec des cousins et des amis. Nous étions une quinzaine et nous remplissions deux voitures; les chemins étaient bien mauvais, c'était le mois d'avril. Nous avons marché presque tout le temps jusqu'à Québec. À Québec, nous avons pris le train pour New York pour aller travailler aux bricades à 18 \$ par mois. On travaillait pour un nommé Dunn, propriétaire. À la Toussaint, nous n'étions plus que deux hommes. Les autres s'étaient découragés et étaient partis. J'étais donc resté avec un nommé Johnny Tremblay "César". Notre pension dans des maisons privées était payée par le propriétaire. On travaillait à Albany, N.Y. Lorsque j'ai retourné chez nous par le train, le chemin de fer était rendu au lac Belleny. Alors je suis parti à pied pour Hébertville. Je m'étais habillé en passant à Québec: un complet neuf coûtait 9 \$. J'ai remis à mon père la somme de 70 \$. Je lui avais aussi envoyé dans l'été le montant de 20\$ pour rembourser mon passage de Québec à New York: il m'avait donné cet argent pour partir. J'ai passé encore cet hiver-là à la maison.

Dans l'été où je suis parti, mon père avait acheté une terre dans le rang Caron, à Hébertville, du grand Michel Fortin. J'ai passé cet hiver-là sur cette terre avec mon frère qui était malade et ne pouvait travailler. Il avait eu les fièvres. Je faisais le ménage. Mon frère était marié dans le temps et avait un ou deux enfants, Alice, je crois, est morte un an après son mariage. Dans l'été de mes 18

ans, je suis monté travailler au chemin de fer. On m'a envoyé sur une section, entre le lac Vison et le lac Bouchette. Dans cette année-là, le chemin de fer a commencé à se construire de Chambord à Roberval. Je ne suis revenu chez moi qu'au mois de juin. J'avais toujours 1 \$ par jour. J'envoyais tous les mois cet argent à mon père à Hébertville.

J'avais eu 18 ans au mois de mai et au mois d'août, je partais travailler dans les chantiers de la French River avec Freddy Savard, Georges Fortin et Joseph Duchesne. On est monté jusqu'à North Bay, de là à Powasing et de là dans les camps. On a marché pendant deux jours pour se rendre au camp. La nuit on couchait au camp. Le foreman s'appelait Mike Cullen. Je commençais à parler anglais; déjà, je savais le lire et l'écrire. Arrivé là j'ai commencé à faire des chemins, et j'en ai fait pendant deux mois. Ensuite j'ai été "handman", c'est-à-dire que je faisais toutes sortes de réparations aux sleighs, manches de haches, de "kantogs" etc., etc. Je suis descendu vers le 15 avril. On était payé 18 \$ par mois et très bien nourri. On était employé par la Compagnie Ontario Lumber Co.

Du 15 avril au 15 septembre, on a dravé. Il ne restait plus que Duchesne avec moi. Les autres avaient changé de "gang". On gagnait 30 \$ par mois. J'ai alors reçu une lettre de chez nous. On me réclamait à grands cris: le grain était mûr et tout le monde était malade à la maison. Lorsque je suis arrivé, il n'y avait personne de malade et les récoltes étaient presque terminées. Je n'ai été que deux semaines à la maison cette fois.

Je suis ensuite monté travailler à la construction du chemin de fer, à la Rivière-à-Pierre, sur l'embranchement qui va de Rivière-à-Pierre à Montréal. Pitre Fortin était grand foreman. le contracteur était Baker. le grand surveillant était Eustache Tremblay d'Hébertville, beau-père de "Thomesse" Savard. Je suis revenu au Jour de l'An. Les travaux fermaient pour l'hiver. J'avais gagné 1,40 \$ par jour. J'avais fait du peltage dans un pic de sable durant un mois. Ensuite j'ai travaillé comme second foreman sur un trachel. Jack Power était le premier foreman. J'ai

passé cet hiver-là chez nous. Il ne se faisait aucun chantier dans la région.

Comme mon frère Joseph n'était plus capable de travailler sur la terre, mon père la vendit à Elzéar Ouellet qui faisait encore la classe, mais qui commençait à ne plus être capable. Cette terre fut vendue 600 \$ comptant. Il n'y avait pas de maison sur cette terre. Avec cet argent-là, on a bâti à Saint-Jérôme une tannerie pour mon frère Joseph. Je suis resté là avec lui deux ans. Il était marié et avait 3 ou 4 enfants. Nous avions donc bâti la première tannerie à l'écorce de "pruche" à Saint-Jérôme. Il y en avait une autre, mais pour tanner, ils se servaient de liqueur de "Pruche" tandis que nous, nous nous servions de la pruche même.

L'été suivant, j'avais 22 ans. Je me suis engagé sur les bateaux de Montréal à Chicago comme chauffeur de "boilers". Je gagnais 35 \$ par mois et je travaillais 12 heures par jour: on faisait 2 quarts de 6 heures. Le bateau s'appelait "Alma Monro". Les propriétaires étaient "The Merchant Line". Pendant ce temps-là, mon frère Alphonse demeurait sur la terre du rang Caron et les autres: mon père et ma mère, demeuraient sur la vieille terre. Pendant que je travaillais sur le bateau, j'ai pris les fièvres. Alors, je suis revenu chez nous. Comme la ligne du chemin de fer n'allait pas plus loin que Chambord, j'ai pris le postillon et suis descendu jusqu'à Saint-Jérôme chez mon frère Joseph qui était encore tanneur là. J'étais tellement malade que je n'étais plus capable de me tenir sur les jables. J'ai été à peu près 4 mois sans travailler. J'avais été à peu près 3 semaines sur le bateau, sans aucun soin. Celui qui m'a soigné dans ce temps-là n'avait que quelques mois d'étude en médecine. Quand j'ai été rétabli de cette maladie et que je me suis senti capable de travailler, je suis descendu à Hébertville. C'est le printemps où j'ai eu 23 ans.

Revenu chez nous, j'ai travaillé sur la terre des fonds avec mon père et mon frère Wenceslas. On a fait les semences et les récoltes. L'hiver on se faisait du bois pour rebâtir une maison. L'année d'ensuite, on a fait la même chose. Dans l'été de mes 26

ans, on a bâti notre maison de l'autre côté du chemin, du côté de la rivière, un peu plus envers le village que les deux ormes que j'avais planté. La maison avait 25 pieds carrés et deux étages.

Je me suis marié le 15 octobre 1895 avec Marie-Eléonore Hébert, fille du premier registrateur d'Hébertville. Elle avait eu 17 ans le 28 février 1895. Au mois de janvier 1896, mon frère Wenceslas a pris l'agence de machines aratoires Massey-Harris, de Théophile Robert. Dans cette année-là, mon père nous avait donné à Wenceslas et à moi, chacun un lot de terre de LaBarre, qu'on appelait "les fonds". Une fois marié, je suis demeuré avec mon père, ma mère, Wenceslas et sa famille. Ce lot que nous occupions avait appartenu à mon futur beau-père, Calixte Hébert.

Pendant que je suis demeuré là, j'ai eu deux enfants: Joseph-Charles, né en 1897 et Arthémise, née en 1899. Je suis parti ensuite dans le mois d'octobre pour Montréal. Je m'étais gagné un peu d'argent avec la vente de machines massey-Harris tout en travaillant sur la terre. Je suis donc parti seul et au mois de décembre ma femme est venue me trouver avec les enfants de même que mon beau-frère Calixte qui allait s'établir à Montréal. Je m'étais trouvé un logement sur la rue Vinet en face de Sainte-Cunégonde; Calixte et sa femme ont demeuré avec moi. J'étais alors voyageur pour Massey-Harris dans les cantons de l'Est, mais, dans des partis de comtés, soit, des partis de comtés de Sherbrooke, Brome, Missisquoi, Shefford. Je parlais anglais passablement. J'avais appris cela à l'école de M. Elzéar Ouellet.

#### NOTES:

L'ANQC, Archives de la SHS: Coll. mémoire, no 352.

# Les conditions générales d'enseignement dans le quartier Ouest de Chicoutimi, 1896-1927

par Jean Martin et Ginette Bouchard

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU QUÉBEC

### L'organisation administrative

**L**es bases de l'organisation scolaire québécoise ont été posées en 1845 avec la création des Commissions scolaires. À partir de 1875, le système ne bougera à peu près plus dans ses formes, jusqu'à la grande réforme des années 1960. Pendant toutes ces années, l'éducation primaire absorbe l'essentiel des efforts déployés par l'Etat dans le domaine scolaire. Les institutions d'enseignement supérieur se développent dans une relative indépendance par rapport au réseau public. Les instances supérieures se contentent de fixer des normes quant au contenu de l'enseignement et aux conditions dans lesquelles il doit s'effectuer, sans intervenir directement dans le fonctionnement du système.

Il n'existe pas de ministère de l'éducation, mais un **Département de l'Instruction publique**, qui voit à l'application des **règles administratives** établies pour les Commissions scolaires. À sa tête, se trouve le **Surintendant** de l'Instruction publique, fonctionnaire pratiquement inamovible, dont les tâches seront le plus souvent assumées par les deux **Secrétaires généraux**, chacun d'eux se trouvant responsable de l'un des deux secteurs confessionnels d'enseignement.

Pour l'établissement des programmes et le contrôle de l'enseignement, c'est le **Conseil de l'Instruction publique** qui représente l'instance suprême. Les membres du Conseil ne se réunissent toutefois que très rarement dans leur ensemble, de sorte que ce sont les **Comités catholique et protestant** qui agissent comme les véritables **maîtres d'oeuvre des politiques d'éducation au Québec**. Ces comités sont composés de tous les évêques catholiques de la province et d'un nombre égal de laïcs, pour le Comité catholique, et du même nombre de protestants pour l'autre.

La base du système d'éducation, ce sont les **Commissions scolaires** qui sont établies dans chaque paroisse. Partant du principe qui veut que l'éducation soit de la responsabilité de la famille et non de celle de l'Etat, les Commissions scolaires ont été conçues pour permettre aux parents de voir eux-mêmes au bon fonctionnement des écoles fréquentées par leurs enfants. Ce sont les Commissions scolaires qui décident de la construction ou de l'agrandissement des écoles, de l'embauche et du traitement des professeurs, de même que du choix des livres et de l'équipement mis à la disposition des élèves. Elles disposent pour ce faire d'un pouvoir de taxation étroitement réglementé, en plus du droit de percevoir des frais d'inscription mensuels sur chacun des élèves qui fréquentent les écoles dont elles sont la charge.

Entre le Département et le Conseil d'Instruction publique, d'une part, et

les Commissions scolaires, d'autre part, intervient l'**Inspecteur d'école**. Sa tâche consiste à visiter deux fois par année chacune des écoles du district qui lui est confié, pour veiller à l'application des normes établies par les instances supérieures, autant pour ce qui a trait à la qualité de l'enseignement qu'à l'administration des Commissions scolaires.

### Le système d'enseignement

L'unité d'enseignement, c'est la classe. La plupart des écoles en comptent une seule, dans laquelle sont regroupés les élèves de tous les niveaux primaires. Ceci est dû au fait que la plupart des écoles se trouvant en milieu rural, leur taille ne peut que très rarement dépasser l'envergure de la traditionnelle "école de rang". Dans les villes en croissance cependant, on construit de plus grands édifices comprenant parfois plus d'une dizaine de classes. Dans ces grandes écoles, le Comité d'Instruction catholique recommande de ne pas trop séparer les différents niveaux du programme scolaire. On conseille de regrouper trois ou quatre degrés dans la même classe, de façon à "ne pas disperser pour rien les efforts de l'institutrice".<sup>1</sup>

Les programmes d'études sont très étendus, allant des indispensables cours de dessin aux sciences naturelles, et de l'Histoire Sainte à la comptabilité domestique et agricole. Le choix des matières enseignées est déterminé par le C.I.P., qui approuve également les manuels utilisés; mais l'application des programmes peut varier selon les intérêts spécifiques



d'une région et la qualité des efforts que les commissaires y consentent.

Les institutrices disposent d'une formation au moins aussi vaste que l'enseignement qu'elles sont chargées de dispenser. La plupart des enseignants sont des jeunes filles, qui exerceront leur métier en attendant de se trouver un mari. Leur tâche est extrêmement exigeante et fort peu rémunératrice. Le matériel manque souvent et les horaires sont difficiles. Les classes sont surchargées et leur salubrité n'est pas toujours exemplaire. Les conditions générales d'enseignement laissent croire que l'école a souvent été perçue et utilisée comme un endroit de gardiennage bien plus que comme une véritable institution de formation académique.

### La scolarisation

Le seul type de scolarisation qui soit largement répandu au Québec, c'est la scolarisation primaire. À ce niveau cependant, la majorité des enfants sont inscrits à l'école. Pour l'année scolaire 1904-1905, par exemple, les chiffres contenus dans le **Rapport du Surintendant de l'Instruction publique** montrent que près de 85% des enfants entre 5 et 16 ans sont effectivement inscrits

dans une école élémentaire. Si l'on restreint notre échantillonnage aux 7-14 ans, c'est à plus de 98% que grimpe le pourcentage des inscriptions.<sup>2</sup>

Ces chiffres peuvent sembler vouloir démontrer que la scolarisation est très élevée au début du siècle, mais ils ne tiennent malheureusement pas compte de la très faible moyenne de persévérance des élèves et de leur fréquentation irrégulière de l'école. Bien que les chiffres de présence moyenne tournent autour de 75% pour l'ensemble de la province, ce pourcentage demanderait à être reconsidéré dans certaines régions. En fait, il semble que dans les milieux ruraux, la fréquentation scolaire ait plus à souffrir des interruptions répétées qu'occasionnent les travaux agricoles, alors que dans les villes, où ce problème est moins présent, c'est la persévérance aux études qui constituerait le plus grave obstacle à la scolarisation. Les jeunes urbains auraient tendance à se faire embaucher plus jeunes dans les usines, délaissant ainsi définitivement les études.<sup>3</sup> Aucun chiffre n'existe cependant pour supporter actuellement cette théorie. En ce qui regarde les occasions d'interruption épisodique de la fréquentation scolaire, cer-

taines des informations récoltées dans les registres de la Commission scolaire de Chicoutimi tendraient à démontrer qu'elles n'étaient pas nécessairement moins fréquentes en ville qu'à la campagne.

## L'ÉDUCATION DANS LE QUARTIER OUEST DE CHICOUTIMI

### Le cadre socio-géographique

Le secteur Ouest de Chicoutimi est un quartier ouvrier. Construit par et autour des usines de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, il se trouve en perpétuel développement pendant la période qui nous intéresse: de quelques dizaines d'habitants à l'origine, sa population grimpera jusqu'à près de 4 000 âmes en 1927.<sup>4</sup> Le quartier s'étend à partir des rues Montcalm et Fénélon, à l'Est, jusqu'aux limites occidentales de la ville. Ces limites correspondent à celles de la paroisse Sacré-Coeur, la deuxième en date à être érigée à Chicoutimi, en 1903.

Ce sont les Pères Eudistes qui ont la charge des âmes de la paroisse Sacré-Coeur. Le quartier étant en quelque sorte assimilé à une espèce de ville dans la ville, ce sont les Révérends Pères, en collaboration avec les principaux propriétaires et em-

SOURCE: COLL. DE LA SHS AUX ANQC.



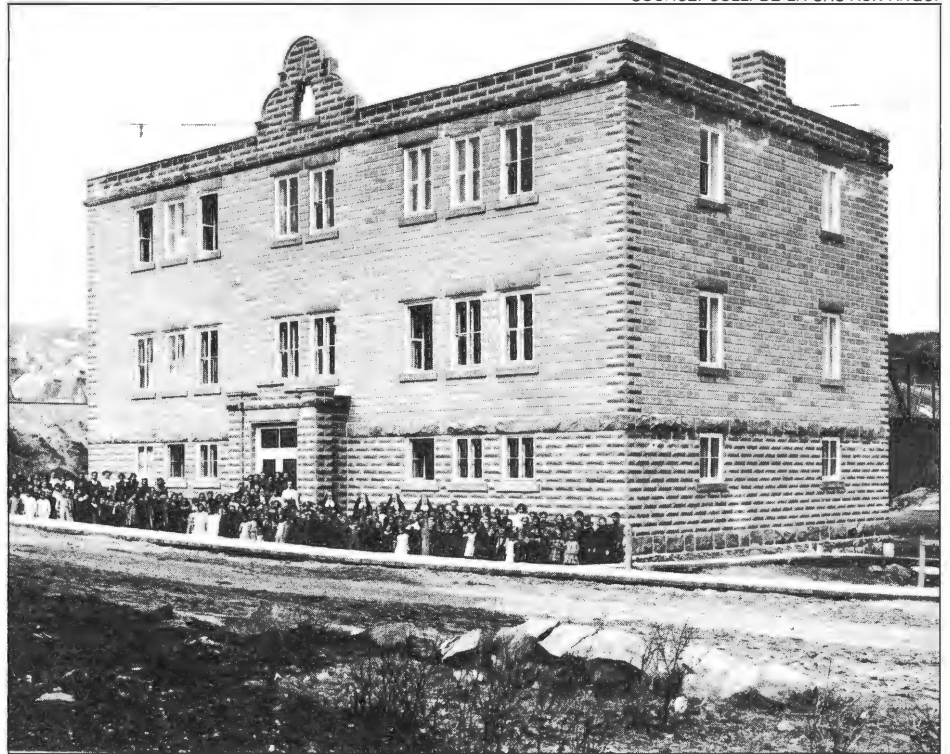
Les établissements Price au Bassin en 1892.

ployeurs de l'endroit, Price et la Compagnie de Pulpe, qui jouent un peu le rôle d'administration municipale à Chicoutimi-Ouest. Il ne s'agit pas de vouloir exagérer le pouvoir qu'ils exercent, mais plutôt de reconnaître à sa juste valeur l'intérêt qu'ils portent à l'amélioration des conditions de vie de leurs paroissiens.

Ces conditions de vie sont en général moins bonnes dans le quartier Ouest que dans le reste de la ville. L'augmentation rapide de la population et le niveau relativement peu élevé des revenus des familles qui la composent font que l'établissement et l'entretien des services publics ont peine à suivre le rythme de la croissance générale du quartier.

### La clientèle scolaire

Il nous est difficile de mesurer l'augmentation de la clientèle scolaire au cours de la période, puisque les chiffres que nous avons pu retrouver sur le quartier Ouest ne remontent pas avant 1913 et s'arrêtent en 1920. À partir de cette date, le nombre total d'élèves inscrits dans les écoles du quartier passe, avec des hausses et des baisses alternatives, de 592 à 659. La croissance totale de 11% est relativement modeste. À côté des chiffres d'inscriptions, il existe une statistique quant au nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école. La comparaison entre ces deux séries serait toutefois plutôt aventureuse, étant donné que les inscriptions ne réfèrent qu'aux seules écoles du quartier Ouest, alors que la clientèle potentielle est établie à partir de la population habitant le quartier. Les élèves qui pourraient éventuellement fréquenter une école d'un autre quartier, l'Académie commerciale par exemple, ne sont par



L'école du Bassin en 1911.

conséquent pas pris en considération par cette statistique.

Toujours pour la période 1913-1920, les filles sont inscrites en plus grand nombre dans les écoles de l'Ouest, par un coefficient allant de 1,4 à 1,8 par rapport aux garçons. Leur assiduité en classe est également de beaucoup supérieure, atteignant un record de 96,8% en 1918, alors que la présence moyenne des garçons ne dépasse pas 77,9%. Il n'y a qu'en 1916 que la présence moyenne masculine franchit le 80%, alors que celle des filles se maintient toujours bien au-dessus. En moyenne, la différence entre les scores masculin et féminin est de 10,4%.

Notons cependant la chute radicale, à 60%, de la présence moyenne féminine en 1920. Difficilement explicable à partir des seules informations dont nous disposons, cette baisse est beaucoup trop importante pour être assimilée au seul phénomène des fluctuations annuelles habituelles.<sup>5</sup>

### Le personnel et les équipements

Il n'y a que des femmes qui aient enseigné dans les écoles de l'ouest pendant toute la période. Un homme a bien été engagé à la toute fin, mais c'était pour prendre la direction de l'école des garçons. Il est difficile de mesurer avec précision l'évolution

TABBLEAU 1  
CLIENTÈLE SCOLAIRE DU QUARTIER OUEST, 1913-1920

ANNEE	ECOLE DES GARÇONS			ECOLE DES FILLES			TOTAL		
	Inscription	Présence Moyenne	%	Inscription	Présence Moyenne	%	Inscription	Présence Moyenne	%
1913	209	-	-	383	-	-	592	-	-
1914	227	-	-	357	-	-	584	-	-
1915	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1916	229	165	72,0	397	320	80,6	626	485	77,5
1917	218	170	77,9	376	364	96,8	594	534	89,9
1918	245	173	70,6	411	340	82,7	656	513	78,2
1919	264	194	73,5	363	294	81,0	627	488	77,8
1920	269	201	74,7	390	235	60,3	659	436	66,2

du personnel enseignant du quartier Ouest. On peut suivre sans problème l'augmentation du nombre d'institutrices laïques, mais les chiffres relatifs au personnel religieux sont moins fidèlement consignés. De sept qu'elles étaient en 1910, les institutrices laïques sont passés à vingt en 1927, en plus des huit religieuses qui enseignaient à cette même date. C'est à partir de 1919-1920 que l'augmentation se fait la plus rapide, correspondant à ce qui semble marquer le début d'une période de fort développement pour les équipements scolaires du quartier Ouest. Au même moment, le salaire moyen des institutrices augmente de près de 50%. Au total, la masse salariale mensuelle versée aux institutrices laïques du quartier Ouest est multipliée par 7 entre 1913 et 1927. <sup>6</sup>

En 1896, il n'y a pour desservir la clientèle scolaire du quartier Ouest qu'une modeste "maison d'école". Nous ne disposons d'aucun chiffre pouvant nous renseigner sur le nombre d'élèves inscrits, mais d'après la rareté des allusions qui sont faites aux procès-verbaux de la Commission scolaire, il ne semble pas y avoir eu plus de deux ou trois institutrices en service dans tout le secteur. Il y a trois écoles dans toute la ville, une pour chaque secteur, le quartier Ouest correspondant au numéro 2. En janvier 1906, on ouvrira une deuxième école au **Village Jobin**, pour répondre aux besoins des famil-

les de la Côte de la Réserve.

Finalement, en 1907, la Commission scolaire achète de la Cie Price un terrain en face de l'église Sacré-Coeur pour construire une nouvelle école, qui ouvrira en septembre de l'année suivante. Cette école regroupe, dans deux parties séparées, les élèves d'âge primaire, garçons et filles. On éprouve quelque peine à suivre son développement par la suite, étant donné les nombreuses appellations qu'utilisent les commissaires pour la désigner: école Sacré-Coeur, école des garçons, école de la rue Bossé, école du bassin, école de l'Ouest, école des filles... Sans compter qu'en 1909, l'augmentation rapide de la clientèle entraîne la réouverture de l'ancienne maison d'école du quartier, ce qui fait qu'on ne sait plus toujours très bien de quelle école il est question dans les délibérations des commissaires.

Quoiqu'il en soit, "l'école du Bassin" est agrandie une première fois en 1914 et l'ancienne partie est reconstruite l'année suivante. En 1923, "L'école des garçons" sera une nouvelle fois agrandie et en 1925, suite à un incendie, celle des filles sera entièrement reconstruite. Finalement, on construira un étage additionnel à l'école des garçons en 1927. Pendant toute cette période, de nombreuses demandes ont été formulées pour obtenir la construction d'écoles dans des secteurs en développement, comme le Chemin St-Paul et la Côte

de la Réserve, mais les commissaires ont préféré concentrer leurs efforts sur le développement d'équipements plus adéquats au coeur du Bassin. En 1927, une trentaine de classes sont en opération dans les deux écoles du quartier Ouest, par rapport à la soixantaine que compte l'ensemble de la ville.

Beaucoup de constructions, effectuées très rapidement, trop rapidement nous semble-t-il parfois. Ce qui presse, c'est de compléter les locaux, mais les normes d'hygiène et de sécurité ne paraissent pas avoir toujours été respectées à la lettre. Dans les mois qui suivent l'ouverture d'une nouvelle école, on assiste à l'installation de robinets, d'urinoirs, de calorifères... dont on n'avait vraisemblablement pas pris la peine de se pourvoir avant l'entrée des élèves. Si le respect des règles d'hygiène ne semble pas soulever d'urgence particulière, les commissaires semblent tenir la sécurité des élèves en moins haute estime encore. À maintes reprises, l'inspecteur doit insister pour qu'on érige un escalier de secours à l'école des filles et, lorsqu'on reconstruira celle des garçons en 1927, trois ans après leur installation, on parle encore de rendre opérationnelles les portes coupe-feu de l'école des filles!

### L'environnement scolaire

Même si le niveau d'équipement scolaire connaît un développement spectaculaire au cours des quelque trente années observées, ce mouvement paraît malgré tout incapable de suivre l'évolution générale du quartier, qui se fait probablement encore plus rapidement. Dans les premières années, la situation ne montre pas de grande différence avec celle des autres quartiers, mais à partir de 1914-1915 environ, les commissaires, malgré tous les efforts qu'ils consentent, paraissent de plus en plus dépassés par l'ampleur de la croissance du quartier Ouest. Les indices de surpopulation des classes sont nombreux. Même si on ajoute constamment de nouveaux locaux, on est quand même forcé de cesser d'admettre les enfants de moins de 6 ans (1921). Les allusions au surpeuplement des classes ne manquent pas dans les rapports de l'inspecteur: les classes compteraient jusqu'à 80 élè-

**TABLEAU 2**  
**PERSONNEL ENSEIGNANT DU QUARTIER OUEST, 1910-1927**

ANNEE	Institutrices					Religieuses enseignantes						
	Garçons		Filles		Ensemble		Garçons		Filles		Ensemble	
	n	smm	n	smm	n	smm	n	smm	n	smm	n	smm
1910					(2)	\$(12.50)						
1911												
1912		\$(15.00)		\$(12.50)		(13.75)						
1913	4	(15.00)	3	(15.00)	7	(15.00)						
1914	4	16.75	4	17.00	8	16.87						
1915	5	17.70	4	18.12	9	17.91			5	\$16.69	(5)	\$(16.69)
1916	5	18.70	4	17.25	9	17.97			6	17.00	(6)	(17.00)
1917	5	20.10	4	19.37	9	19.73						
1918	5	21.10	4	21.37	9	21.23						
1919	6	24.83	4	24.62	10	24.72						
1920	6	30.66	4	28.75	10	29.70						
1921	6	34.00	5	31.00	11	32.50						
1922	6	32.33	6	31.50	12	31.91			6	27.49	(6)	(27.49)
1923	8	34.12	6	32.50	14	33.31	2	31.00	5	27.49	7	29.24
1924	8	33.75	9	33.55	17	33.65						
1925	8	33.37	10	33.40	18	33.38	2	31.00	5	27.49	7	29.24
1926	9	34.90	10	34.50	19	34.70			6	27.49	(6)	(27.49)
1927	12	37.58	8	35.62	20	36.60			8	27.49	(8)	(27.49)

\* Les chiffres entre parenthèses sont des estimés

n Nombre d'institutrices

smm Salaire mensuel moyen

ves en 1914. On ne se surprend donc pas que l'école des filles soit à l'époque considérée comme "peu convenable", avec des "classes trop petites, un mauvais éclairage et des lieux peu hygiéniques". Ce qui frappe cependant, c'est le fait que même si la commission scolaire dépense de plus en plus d'argent pour l'amélioration des équipements du quartier Ouest, les conditions d'enseignement semblent toujours aller en se détériorant, ce qui tend à démontrer que le développement du quartier se fait trop rapidement pour être convenablement assumé par les autorités locales.

### Les résultats scolaires

Les sources que nous avons consultées ne contiennent pas beaucoup d'allusions aux résultats scolaires des élèves du quartier Ouest. Règle générale, l'inspecteur se déclare satisfait du travail effectué par les institutrices de Chicoutimi. Mais cette satisfaction paraît toute relative, compte tenu des conditions dans lesquelles se déroule l'enseignement: classes surpeuplées, mélange des niveaux d'apprentissage, fréquentation irrégulière, etc. Il est probable qu'on doive sous-entendre un "compte tenu des circonstances" à la satisfaction de l'inspecteur. Satisfaction qui a d'ailleurs tendance à diminuer, elle aussi, quand on approche des années 1915-1920. En 1920, l'inspecteur signale qu'il a vu au Bassin plusieurs garçons de 10, 11 et 12 ans qui ne savaient pas encore lire! Et les maîtresses justifient cet état de fait en faisant remarquer que ces élèves passent plus de temps à travailler en forêt qu'à assister à leurs cours. Malgré tout, cette même année, à la rubrique "Succès remportés dans l'enseignement", l'inspecteur Plamondon accorde une note parfaite de 10 sur 10 aux écoles de Chicoutimi! Quant à la persévérance, elle est malheureusement impossible à calculer pour les élèves du quartier Ouest de Chicoutimi. Nous avons cependant pu établir certains chiffres pour l'ensemble du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En 1906, les élèves fréquentent l'école pour une moyenne de 2,5 années, en 1911 et en 1916 la moyenne se situe à 2,4, en 1921 à 2,3 et en 1926 à 2,6.

### Les religieuses enseignantes

En plus des institutrices laïques, les religieuses du Bon Pasteur ont fourni un contingent appréciable d'enseignantes au quartier Ouest pendant la période. Elles viennent s'installer en 1908 pour transformer l'école des filles en "Couvent de l'Ouest". Déjà en 1903, la Commission scolaire avait fortement insisté pour qu'elles construisent leur Ecole normale dans le quartier Ouest, étant donné "que l'agrandissement futur de Chicoutimi va se faire surtout dans le quartier Ouest", mais c'est malgré tout le quartier Centre qui héritera de l'institution.

Au Bassin, les religieuses vont enseigner aux filles, mais aussi aux garçons pour aider à compléter le personnel laïque dans les périodes d'augmentation rapide de la clientèle. Ensemble, elles ont pu représenter tout au plus un tiers (une dizaine) de tout le personnel enseignant du quartier Ouest. En 1926-1927, on demandera à la communauté de prendre également charge de la direction de l'école des garçons, mais les religieuses déclineront cette offre. Les frères maristes seront eux aussi sollicités pour remplir cette tâche, sans plus de succès. De façon générale, bien que ceci demande encore une comparaison systématique des différentes situations, il nous a semblé que les religieux se trouvaient moins fortement représentés dans le corps enseignant du quartier Ouest que dans ceux des autres secteurs de la ville. Cette constatation paraît d'ailleurs aller de pair avec le fait que les institutions dispensant un enseignement plus avancé (Séminaire, Académie Commerciale, Ecole Normale) s'installent toutes à l'est de la rue Montcalm.

### Conclusion

L'éducation dans le quartier Ouest semble avoir connu une évolution à peu près normale, jusqu'à 1915 environ. Cette date paraît marquer une rupture dans le processus du développement du quartier. Il faudrait bien sûr pouvoir comparer nos données avec celles concernant d'autres secteurs urbains du Québec pour pouvoir en être certain, mais on peut supposer d'après les commen-

taires formulés par l'inspecteur que la situation scolaire du Bassin n'évolue pas différemment de celle d'autres quartiers du même genre pendant la période.

À partir de 1915 toutefois, le développement du quartier Ouest paraît s'accélérer d'une façon qui rend les efforts pourtant importants de la Commission scolaire de plus en plus insuffisants pour répondre aux besoins de la clientèle croissante.

De façon générale, l'infrastructure scolaire du quartier Ouest s'est développée d'une façon qui semble devoir correspondre à l'idée qu'on se faisait des besoins d'une population ouvrière. L'absence totale d'institutions dispensant un enseignement supérieur au niveau primaire et le désintérêt relatif des communautés religieuses enseignantes pour les élèves du secteur sont deux des caractéristiques les plus évidentes de cette évolution.

### Références

1. Département de l'Instruction publique, **Code scolaire de la province de Québec, 1921**, p. 274.
2. D.I.P., **Rapport du Surintendant de l'Instruction publique 1904-1905**, p. 37.
3. Ouellet, Jacques, **L'Instruction publique au Saguenay, 1876-1966**, p. 117.
4. **Annuaire de Chicoutimi 1927**, p. 108.
5. Voir tableau 1.
6. Voir tableau 2.

## Les mémoires de Monseigneur Eugène Lapointe (suite)

Novembre 1939

### Saint Jean Bosco Son influence au Séminaire de Chicoutimi

**D**ans le cours des derniers mois j'ai relu les notes qui précèdent, et j'ai éprouvé la tentation de les jeter au feu. À quoi bon, me suis-je dit, rappeler tous ces souvenirs? Quel bien peut en résulter? J'y parle constamment de moi, ce qui est détestable. J'y porte des jugements, sincères sans doute, mais probablement discutables. À quoi tout cela servira-t-il? J'ai réfléchi longuement. Finalement, la pensée que l'histoire écrite sur des documents officiels seulement ne peut être qu'incomplète sinon fautive en plus d'un point, m'a déterminé à continuer ce travail. Je sais par expérience toute l'importance que peut avoir dans l'appréciation du passé, surtout dans les jugements à porter sur les hommes, le témoignage des contemporains. Ce témoignage ne s'exprime pas toujours dans les faits d'ordre public, ni dans les actes et les discours que les documents enregistrent. Loin de là. Mais quelle lumière cependant ils jettent quelques fois sur les hommes et les événements d'une époque.

**L'influence**, indirecte sans doute, de **Don Bosco**, sur l'esprit qui a animé le Séminaire durant un grand nombre d'années. Ce titre peut paraître étrange. Je crois devoir m'expliquer.

Quand je partis pour Rome, en 1891, j'avais été, je crois l'avoir déjà rappelé, directeur du Petit séminaire durant quatre ans. Il n'en fallait pas tant pour que je me rendisse compte de ce qui me manquait pour être à la hauteur des responsabilités que cette charge m'imposait. Dans mon entourage, je n'avais eu, sous ce rapport, que bien peu de chose à apprendre. En fait, je n'avais eu pour me guider que la Constitution du Séminaire, les très belles "notes" de Mgr Racine "aux professeurs et aux maîtres de salle", le Règlement du Petit séminaire de Québec. J'avais, il est vrai, étudié avec soin les traités de Mgr Dupanloup sur l'éducation. À cela s'ajoutait le souvenir de mes vieux maîtres du Séminaire de Québec, auxquels j'ai rendu ailleurs un hommage mérité.

Mais il me restait quand même l'impression bien nette de mon insuffisance, cela va sans dire, et puisque apparemment j'étais appelé à la fonction de prêtre-éducateur et que l'occasion m'était offerte d'aller étudier sur place les méthodes d'enseignement et d'éducation des petits séminaires et des collèges européens, je partis avec la résolution bien arrêtée d'en profiter le plus possible.

Je connaissais assez vaguement Don Bosco et son oeuvre, l'un et l'autre partout célèbres. J'allai à Turin où les salésiens m'accueillirent avec une grande bonté. J'y passai trois jours.

Don Bosco était mort depuis à peine quelques années. Sa chambre où il avait passé ses dernières années et où il avait rendu le dernier soupir,

était dans l'état où il l'avait quittée. Son souvenir était encore tout chaud. Les directeurs de la maison avaient été ses élèves et ses collaborateurs. Je pus donc étudier à loisir sur place, dans un contact intime avec maîtres et élèves durant trois jours, Don Bosco et son oeuvre d'éducation. Ce que j'appris durant ces trois jours ne transforma pas radicalement mes idées fondamentales sur l'éducation. Loin de là, il les confirmèrent et m'ouvrirent dans leur ligne de nouveaux horizons.

Il y a une tendance assez générale parmi les maîtres de l'enseignement à faire dépendre de la pédagogie, non seulement la formation de l'enfant et de l'adolescent, ou du moins à donner à celle-ci, dans l'oeuvre de l'éducation, une primauté qu'elle n'a pas.

Don Bosco était-il un pédagogue au sens strict du mot? Il l'était sans doute dans la mesure convenable, mais si j'osais le dire, par concomitance. Il était pédagogue comme un professeur de lettres est grammairien. Il était avant tout **éducateur** et éducateur comme Jésus-Christ éducateur des apôtres. En recueillant les enfants de la rue il ne se proposait pas d'en faire des savants, mais de les tirer du mal et de les orienter dans la voie du bien, persuadé sans doute que le reste viendrait par surcroît. C'est avant tout leur salut et leur sanctification qu'il ambitionnait.

Et sa méthode? Mais la méthode de Jésus-Christ, sans plus, la méthode donc aussi de tous les conquérants d'âmes. Y en a-t-il une autre pour élever les âmes et les porter jusqu'à toutes les hauteurs? Don Bosco était

né et avait vécu parmi les petits, les humbles, les déshérités de la terre. Il avait connu et éprouvé le délaissement. Il avait ressenti profondément l'indifférence des hommes du monde, même des prêtres, à l'égard de cette misère matérielle et morale où gisait toute une jeunesse abandonnée à l'ignorance et aux mauvais instincts de la nature. Il en avait souffert affreusement. Devenu prêtre, il résolut de réagir envers et contre tout et tous.

Quel fut son maître?

Jésus-Christ.

J'eus vite saisi que dans sa "maison" tout respirait le surnaturel. À la chapelle, dans les cours de récréation, partout, des visages épanouis, le recueillement où il le faut, la joie exubérante ailleurs, l'entraîn dans les jeux, la confiance manifeste dans les maîtres mêlés partout aux élèves, une douce intimité, pas de contrainte. Mes informations me révélèrent le secret de cet esprit de famille et de cette acceptation spontanée d'une discipline nécessaire par ces centaines d'enfants de la rue pour la plupart: le "petit mot", puisé dans l'Évangile, du Directeur et... la **commun-ion fréquente**. C'était tout simple. Quand Jésus-Christ est possédé, aimé par l'enfant et l'adolescent en état de grâce, comment son prêtre, vraiment prêtre et apparaissant tel, ne serait-il pas respecté, aimé et écouté?

On a tout dit maintenant sur la méthode de Don Bosco. Ce que je vis et entendis alors en si peu de temps me la révéla tout entière. Je l'emportai dans mon cœur. Que de fois la fameuse discipline ancienne, imposée à coups de pen-sums, de retenues et de punitions corporelles odieuses, m'avait révolté! Que de fois je m'étais dit que le billet de confession obligatoire et la communion **fré-quent** (?) de tous les dimanches ne devaient pas suffire à former, à tremper des âmes de chrétiens parfaits, dans une multitude de cas à tout le moins, sous le régime de la fêrule et du baise-la-terre.

La chambre de Don Bosco, où le père accueillait ses enfants, n'était pas un **tribunal**, mais un **sanc-tuaire**. Ce souvenir ne me quitta plus.

Certes, je ne fus toujours, par comparaison du moins, qu'un médiocre éducateur. Il est plus difficile que d'aucuns le pensent de marcher sur les pas des saints. Mais si j'ai pu faire quelque bien à la jeunesse, je le dois en bonne part à cette visite à Turin où j'appris en trois jours plus que durant des années dans d'excellents livres sur l'éducation. Plus d'un ancien élève, parmi ceux d'âge avancé surtout, se souviennent sans doute d'heureux changements survenus dans le régime qui avait prévalu durant tant d'années.

Qu'ils en bénissent saint Jean Bosco. De tous nos maîtres il fut le plus apprécié, le plus aimé et, autant que possible, le plus imité.

Les oeuvres des fils de Don Bosco, les salésiens, sont multiples et variées, mais elles n'ont rien perdu de leur caractère primitif et essentiel: l'éducation des enfants pauvres et leur initiation à la vie par l'apprentissage d'un métier. Or ce fut longtemps mon rêve de les voir établir à Chicoutimi une école industrielle. Je fis à cette fin discrètement des démarches à plusieurs reprises. En 1919, durant mon séjour à Rome, j'entretins longuement à ce sujet S.E. le Cardinal Cagliéro, l'un des plus illustres fils de Don Bosco. Le Cardinal accueillit mon projet avec faveur. Mais la guerre avait décimé les salésiens comme tant d'autres communautés. Le manque de sujets, dans le moment, obligeait d'ajourner l'exécution de ce projet. Il ne put être repris. Mais je l'ai toujours regretté et je le regrette de plus en plus en voyant tant de centaines d'enfants et d'adolescents, qui ne sont pas abandonnés sans doute, qui reçoivent une instruction et une éducation convenables, mais que les salésiens, j'en suis persuadé, orienteraient plus sûrement et plus efficacement dans la vie.

Je ne puis me défendre de m'arrêter ici, en cette fin d'année 1939, à quelques réflexions que me suggèrent les conditions économiques et sociales actuelles de la province de Québec et en particulier à la région du Saguenay quant à ce qui regarde l'instruction et l'éducation de nos jeunes gens.

En fondant le Séminaire, Mgr

Racine eut en vue d'abord, comme c'était bien naturel, le recrutement et la formation d'un clergé; mais il voulut aussi pourvoir à un autre besoin: préparer aux carrières diverses qui s'offraient alors à la jeunesse ceux qui n'étaient pas appelés à l'état ecclésiastique. En dehors des professions libérales, ces carrières n'étaient pas nombreuses: encore fallait-il y préparer aussi ceux qui, pour une raison ou pour une autre, étaient empêchés de faire un cours classique. De là ce cours préliminaire dit cours commercial.

Dans le même ordre d'idée et pour la même fin, les directeurs du Séminaire jugèrent opportun en 1898 de compléter le cours commercial existant par une "Classe d'affaires" plus particulièrement destinée à former des commis de banque et de magasin, et, en général des employés de bureau.

Il n'y avait alors dans notre région aucune carrière industrielle ou scientifique en perspective, sauf celle de contremaître dans l'industrie du bois, ce qui ne nécessitait pas une science très étendue.

Depuis lors, une profonde évolution dans le commerce et l'industrie a modifié du tout au tout les conditions de vie dans notre région, comme ailleurs du reste. Le temps me paraît donc venu d'établir dans notre maison ce qu'on pourrait appeler une "section scientifique" préparatoire à des carrières intermédiaires, contremaîtres ou même surintendants, dans les diverses branches de l'industrie, petite ou grande. Un bon nombre de nos élèves, après le cours commercial, ne se sentent pas disposés ou ne paraissent pas aptes à faire un cours classique. Il arrive aussi qu'après les premières classes de latin, pour une raison ou pour une autre, un certain nombre interrompent leurs études. Or ils n'ont pas ce qu'il faut pour entrer de plein pied dans ces carrières moyennes ou pour aller recevoir dans d'autres institutions le complément d'instruction spéciale dont ils auraient besoin.

On pourrait objecter que ces jeunes gens peuvent trouver ailleurs cette initiation spéciale. Ce serait oublier que nous sommes loin des grands centres et que beaucoup de

parents ne sont pas assez fortunés pour y envoyer étudier leurs fils. D'autre part, il en est bien peu qui ne tiennent à nous confier leurs enfants de préférence à d'autres maîtres. Et ceci nous honore. Cette bifurcation à un certain stage de notre cours ne nuirait-elle pas aux études classiques? Quant au nombre d'élèves, peut-être. Quant à la qualité, au contraire. Il se ferait plus facilement une sélection souhaitable qui contribuerait à fortifier le cours classique.

Il se fait tout autour de nous une évolution à laquelle il importe de s'adapter sans sacrifier, bien entendu, l'objet primordial de notre effort: la plus haute formation possible d'une élite sacerdotale et laïque.

12 janvier 1940

## L'ORDRE DES VINGT ET UN



Monsieur Edmour Lavoie est devenu le troisième membre de l'Ordre des Vingt et Un en 1971, étant un descendant des quatorze premiers arrivés de 1938 et un promoteur du Comité de la Fête du Saguenay.

Monsieur Lavoie a travaillé pendant plus de cinquante ans pour la Consolidated-Bathurst Inc. de Port-Alfred.

En 1978, il a personnifié Alexis Simard dans le cadre du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.

Il est décédé le 23 septembre 1987.

## L'ÉGLISE AU DIOCESE.....

En mars 1987, Mgr Marius Paré nous livrait le Tome II de son histoire de l'ÉGLISE AU DIOCESE DE CHICOUTIMI. Ce tome étudie la période qui va de 1888 à 1892, époque de l'épiscopat du deuxième évêque de Chicoutimi, Mgr Louis-Nazaire Bégin. Cette publication était vivement attendue depuis la parution, en 1983, du premier volume dont la lecture nous avait causé une vive joie intellectuelle. Nous voudrions, comme nous l'avons fait pour le premier volume, dire tout ce que nous en pensons.

Le contenu nous a d'abord fort intéressé. Cette période de notre histoire religieuse nous était moins connue. Cela est dû, sans doute, au règne relativement court de Mgr Bégin, un règne qui succédait à celui, apparemment plus éclatant, du premier évêque de notre diocèse, le presque légendaire Mgr Dominique Racine. Malgré tout, par la richesse de sa documentation, par l'ampleur de ses développements, Mgr Paré a pu nous servir au-delà de trois cent pages de textes que nous parcourons avec un intérêt soutenu.

Au préalable, Mgr Paré nous invite à le suivre dans une sorte de résumé des idées qui agitaient le monde, le pays et le diocèse de Chicoutimi à cette époque-là. Ce second volume manifeste évidemment chez son auteur, un goût prononcé pour la dissertation. D'aucuns le lui reprocheront, alléguant que l'histoire raconte les faits tout simplement et qu'elle n'a pas besoin de les analyser. Pourtant, il est une philosophie de l'histoire qu'il ne faut pas dédaigner, car, elle est souvent nécessaire pour faire comprendre les événements et aussi pour orienter l'avenir, si comme certains le prétendent, l'Histoire est maîtresse de vie. C'est en ce sens, je crois, qu'il faut interpréter la longue comparaison entre le peuple romain et le nôtre, dans l'introduction. Comme au temps de la décadence de l'Empire Romain, l'histoire des deux cités dont parle Saint Augustin est-elle en train de se répéter pour nous...? **Si parva licet componere magnis**, s'il est permis de comparer les petits peuples aux grands, l'auteur ne craint pas d'écrire: "En sain réalisme, nous ne pouvons pas comparer notre petit peuple au Peuple Romain, quant au nombre, la puissance et le destin, mais nous le pouvons sous le rapport de l'évolution des deux peuples et, par là, projeter de la lumière sur la route que suit le nôtre et prévoir ce que sera son avenir, car nous sommes en présence d'une constante de l'histoire." (Int. p. XIII).

Un peu plus loin, à la page 110, après avoir raconté les origines émouvantes de la communauté des Petites Franciscaines de Marie, à la Baie-Saint-Paul, Mgr Paré s'étend encore en une dissertation sur Dieu maître de l'histoire: "Ce qui se passe, dit-il, dans l'Eglise de la Baie-Saint-Paul le 12 août 1892 est un grand événement. Il fait ressortir la présence et l'action merveilleuse de Dieu dans nos vies quand nous lui sommes ouverts, dociles et fidèles, surtout aux heures obscures qui sont très souvent les heures les plus lumineuses et fécondes divinement." (p. 110).

Mgr Paré nous introduit ensuite dans le monde des idées qui, en ce temps-là, agitaient l'Eglise universelle de même que l'Eglise du Canada et celle de Chicoutimi. C'est pour cela que, abordant le chapitre huitième qui traite de la pastorale diocésaine de 1888 à 1892, il sent le besoin de résumer les enseignements du pape qui régnait alors, Léon XIII, enseignements qui rejoignaient les problèmes de notre diocèse, comme ceux des autres diocèses du Québec, et qui devaient guider la pensée et l'action de nos évêques: "Il n'est pas possible, souligne-t-il, de nous faire une idée exacte des principales questions doctrinales soulevées par la vie, durant ces années 1888 à 1892, sans rappeler les documents que le Pape et les Evêques de la Province de Québec ont adressés au peuple de l'Eglise durant ce même temps (...) mais souvent, ses applications aux circonstances particulières de la vie requièrent de la part des guides responsables, des interprétations, des éclaircissements, des développements ou des rappels qui aident ceux qui se sont mis à la suite du Christ Jésus à être fidèles à sa pensée, à sa parole et au mode de vie qu'il veut leur voir adopter: "Vous êtes mes disciples si vous faites ce que je vous commande." Jn, 15, 14. (p. 127).

Or, les chapitres 8 et 9 résument parfaitement les enseignements de Léon XIII, enseignements toujours très appropriés aux problèmes du monde contemporain et qui trouvent nécessairement leur répercussion en notre diocèse. Qu'il nous soit permis de rappeler ce qui est dit au sujet de l'encyclique sur **la Sagesse chrétienne** du 10 janvier 1889. Cette encyclique vient "mettre de l'ordre dans les idées confuses qui ont cours dans la société humaine et même dans l'Eglise" écrit Mgr Paré. Et pour appuyer cette affirmation, il cite un passage de la présentation de cette lettre encyclique à ses fidèles, par Mgr Bégin: "Les bons chrétiens aiment leur pays et obéissent scrupuleusement à ses chefs; mais, dans les cas de conflit ou d'opposition, ils préfèrent la patrie spirituelle à la patrie temporelle, l'Eglise à la société civile, la loi divine à la loi humaine, ils obéissent à Dieu plutôt qu'aux hommes." (p. 129).

Puis, c'est **Rerum Novarum**, une autre encyclique qui devait avoir un profond retentissement dans une fin de siècle où la grande industrie commençait à naître. Mgr Paré a bien vu son opportunité, même chez-nous où les chantiers en forêt de même que les usines de pâte et papier amenaient des problèmes nouveaux: "Dans le diocèse de Chicoutimi, écrit-il, comme ailleurs, le problème ouvrier se dessinait et prenait de la dimension. Dans peu de temps, nous le verrons, **Rerum Novarum** de Léon XIII sera une lumière, une inspiration, un guide précieux dans notre propre milieu." (p. 133). Mgr Paré pense sans doute à l'action sociale de Mgr Eugène Lapointe, le fondateur de **la Fédération ouvrière du Nord**, le premier syndicat catholique de notre pays.

Mgr Paré nous donne ensuite, au chapitre 9, un aperçu de l'enseignement doctrinal et des interventions collectives de l'épiscopat du Québec. Il mentionne, à juste titre,



la parution d'un nouveau catéchisme et la promulgation des décrets du septième concile provincial. Il rappelle la volonté des évêques de rendre plus sain le climat politique du Québec, climat qui ressemblait passablement à celui d'aujourd'hui: "A la fin du 19ème siècle, note-t-il, la vie nationale devint très nerveuse au Québec. D'abord, les deux peuples fondateurs, l'un ferme dans sa mentalité de conquérant et sa décision de dominer, l'autre déterminé à garder son identité et à protéger ses droits et libertés, s'opposèrent souvent, parfois violemment. Le feu couvait toujours sous la cendre et le moindre événement le faisait flamber... La démocratie pour produire ses fruits exige de la part de ceux qui vivent sous son régime, la maîtrise de soi, l'usage constant de sa raison pour employer judicieusement sa liberté de décision, exige en somme, une bonne maturité d'âme. Sinon, c'est le désordre." (p. 139).

Et c'est la fameuse question des écoles du Manitoba. Mgr Paré nous en trace une brillante synthèse. Il montre bien, en particulier, le beau rôle joué par Mgr Taché dans cette lutte, et l'appui que lui ont donné les évêques du Québec, au nom de la justice et de l'équité.

Mgr Paré consacre également tout un chapitre à l'enseignement doctrinal de Mgr Bégin. "Il porta, dit-il, une attention spéciale à la vie spirituelle et intellectuelle des prêtres et des diocésains, à la culture des vocations sacerdotales et religieuses, au respect, chez le peuple, de la tempérance, toujours fragile, mais si importante pour la vie personnelle, familiale et sociale, développa l'esprit missionnaire et la pratique de la charité dans le diocèse et à l'extérieur, fit participer ses diocésains à la grâce qu'apportait à l'Eglise canadienne la reconnaissance officielle par le Souverain Pontife de l'héroïcité des vertus de Monseigneur François de Laval, son premier évêque." (p. 149).

Voilà pour l'histoire des idées. Mais, Mgr Paré n'en reste pas là. Il aborde ensuite, longuement l'histoire des réalisations de Mgr Bégin. Dès son arrivée en notre diocèse, il a manifesté un grand intérêt pour les Institutions déjà en place. La première à occuper son esprit et son coeur fut certainement son Séminaire. Mgr Paré rappelle tout ce que Mgr Bégin a fait pour l'oeuvre du Séminaire. Il l'a fait agrandir, car il ne suffisait pas aux besoins du diocèse. Il l'a bien organisé, non seulement au point de vue matériel, mais aussi au point de vue intellectuel, sacrifiant des dollars et sa personne pour permettre à des prêtres d'aller étudier dans les universités romaines, pour revenir ensuite dispenser aux élèves de son cher Séminaire un enseignement de qualité. Réalisant un désir de son prédécesseur, Mgr Bégin a fait construire le 3ième évêché de Chicoutimi, évêché qu'il a béni le 15 janvier 1890. - Il a aussi fait restaurer la cathédrale durant les années 1890 et 1891. - Il a encouragé le développement du Couvent du Bon Pasteur, celui de l'hôpital de Chicoutimi et celui du Couvent des Ursulines à Roberval. - Mais sa grande réalisation dans le domaine des institutions a sans doute été la fondation de la Communauté des Petites Franciscaines de Marie à la Baie-Saint-Paul. - Il a présidé également aux démarches qui devaient aboutir à la naissance de l'Abbaye des Trappistes de Mistassini.

Mgr Bégin a été avant tout un pasteur préoccupé de bien organiser la vie paroissiale. Il a fondé au moins 6 paroisses; Ste-Zoé des Bergeronnes, l'Anse-Saint-Etienne, St-Cyriac, St-Coeur-de-Marie, St-Bruno, St-Thomas d'Aquin du Lac-Bouchette. Mgr Paré a aimé rappeler les pages les plus illustres de ces paroisses. Celle de l'Anse-Saint-Jean l'a visiblement charmé, comme elle semble avoir eu en Mgr Bégin un admirateur qui ne lui cachait pas sa particulière prédilection. En effet, il a admiré la ferveur et l'esprit d'entraide et de générosité des fidèles de cette paroisse, surtout lors de la construction de l'église: "Il n'y a qu'un an que vous êtes installés dans votre nouvelle église, leur écrit-il le 31 décembre 1891, et déjà elle n'a, pour bien dire, plus de dettes. Mais cela, je le dis et l'écris, ne s'est vu nulle part." (p. 175). - Et Mgr Paré ajoute: "à l'éloge de ces paroissiens: "Avec peu de ressources, si ce n'est celles de l'esprit et du coeur décuplées par la foi et la piété, ils ont réussi une oeuvre qui ajoute à la beauté de la nature, une oeuvre que nous aimons savoir et admirer, une perle humaine dans un écrin divin." (p. 179).

La paroisse de St-Louis de l'Isle-aux-Coudres a connu, elle aussi, un heureux destin. Grâce à la générosité de deux frères qui se sont succédés à la gouverne de cette paroisse, les abbés Jean-Baptiste et Jean-Alphonse Pelletier, elle a été dotée d'une des plus belles églises du diocèse, oeuvre de l'architecte David Ouellet qui a voulu qu'elle soit une réplique, à l'échelle réduite, de la Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré.

Mgr Paré s'étend ensuite longuement sur la vie des paroisses de l'ouest du lac-Saint-Jean, dont la fondation et la croissance ont été particulièrement marquantes; St-Félicien, Normandin, Notre-Dame-de-la-Doré, Sainte-Lucie d'Albanel entre autres, ont eu des débuts pas toujours faciles où l'héroïsme des pionniers a su vaincre les obstacles quasi insurmontables de la nature et du temps.

Voilà pour le contenu. En abordant maintenant la forme, nous insisterons sur deux points particuliers, sur la méthode historique de l'auteur et sur son style. Mgr Paré, dans son deuxième volume, reste fidèle à la méthode employée dans son premier volume. Il aime l'analyse, soit des idées, soit des événements. Il aime disserter ou se livrer à des exposés parfois prolongés, qui facilitent, à n'en pas douter, la compréhension des événements. C'est ainsi qu'il rapporte de larges extraits du sermon prononcé lors de la cérémonie d'accueil et d'intronisation de Mgr Bégin, par le Père Antonin Marcourt, prieur des Dominicains de St-Hyacinthe, un sermon qui définit clairement ce qu'est la charge d'un évêque. (p. 19 et s5).

Quand il s'agit d'apprécier la démarche des prêtres du Saguenay concernant le successeur de Mgr Racine, il nous rappelle la discipline de l'Eglise particulière au Canada pour la nomination des évêques. C'est une façon habile de juger une question délicate. (p. 5). - En abordant, au chapitre onze, la pastorale diocésaine en paroisse, l'auteur sent le besoin de rappeler que la réussite de la pastorale paroissiale est en rapport direct avec la valeur surnaturelle des paroissiens et des pasteurs: "Les fondateurs de nos paroisses, dit-il, avaient leurs limites et

traînaient avec eux les séquelles du péché originel, c'est évident, mais très souvent ces hommes et ces femmes avaient à un degré supérieur une âme douée des vertus essentielles, fondamentales, grâce auxquelles ils ont édifié des communautés paroissiales dont la qualité a été pour beaucoup dans notre survivance." (p. 166).

Sans verser dans un panégyrique excessif, Mgr Paré, tout au long de son ouvrage, aime à sortir de l'ombre tel ou tel héros obscur qui ne portait ombrage à personne mais "dont l'influence se propageait dans le milieu comme la vague légère qui ondule sur la surface du lac." (p. 167). Tantôt, il s'agira d'une collectivité, comme celle de l'Anse Saint-Jean, dont nous avons déjà parlé, ou celle de St-Louis de l'Isle-aux-Coudres. Tantôt il s'agira de familles ou d'individus, admirables de courage et de fidélité. Par exemple, c'est une véritable épopée que la carrière de Joseph et Pierre Gauthier dit Larouche, deux frères venus de Ste-Agnès de Charlevoix, qui après avoir défriché le territoire de St-Gédéon qu'ils laissèrent à leurs fils aînés, repartirent à nouveau à 57 et 52 ans pour ouvrir à la culture le canton Taillon. L'année suivante, en 1886, ils étaient rejoints par deux cousins, Louis et Mars Larouche, deux frères aussi, qui avec la même énergie réussirent à y construire, avec eux, une petite communauté d'à peine cent âmes, mais qui avait sa chapelle où Dieu serait présent et honoré et son école, où sa jeunesse recevrait l'instruction.

C'est aussi beaucoup de générosité que manifestèrent, malgré des débuts difficiles les pionniers de St-Méthode. Cette générosité, ils la puisèrent dans leur foi et dans le pieux dimanche qu'ils réservaient à Dieu: "Se rendre à la messe à pied, disait un pionnier M. Onésime Painchaud, on trouvait que c'était rien, ça prenait une heure et quart, une heure et demie environ pour une distance de six milles." (p. 241).

À ces exemples, il faudrait ajouter celui de Hippolyte Bouchard, pionnier de Saint-Cyriac, homme de grande foi, qui voyant venir le feu de 1870 qui rase tout, excepté sa propre maison, eut alors cette parole digne d'un chrétien sans défaillance: "Sacré milieu! j'ai jamais cassé ma croix de tempérance; ma maison ne brûlera pas." (p. 195). - Il faudrait ajouter aussi celui de ces valeureux paroissiens de Sainte-Anne qui fondèrent Saint-Coeur-de-Marie et qui voyageaient à pied de St-Charles à la rivière Mistouk où ils logeaient dans des cabanes d'écorce." (p. 196). - Il faudrait ajouter encore le cas de cet Arsène Jauvin, un des fondateurs de Saint-Bruno, qui un jour qu'il n'en pouvait plus avait laissé échapper cette parole "jamais de la vie il y aura un village icitte", mais qui se ravisant resta malgré tout encore trente-huit ans dans cette paroisse qu'il a vu grandir jusqu'à la prospérité." (p. 212). Et pour clore ce palmarès, il nous plaît de rappeler ce geste admirable des premiers colons de Saint-Félicien Louis Savard et ses fils avant de s'attaquer au défrichement et de bâtir leur camp: "Nous nous mîmes à genoux, ont-ils raconté, et là au-milieu de la forêt vierge notre regard et notre cœur tournés vers le ciel, nous récitâmes le **Notre Père**, pénétrés d'espoir et de confiance. Puis, l'âme fortifiée, nous nous mîmes courageusement à l'ouvrage bientôt une clairière apparut au milieu de la forêt, et une grande croix rustique attesta

que ceux qui donnaient à ce coin de terre le travail de leurs bras étaient des croyants." (p. 233).

Oui, Mgr Paré a raison de souligner le mérite de ces héros peu connus qui ont marqué profondément notre histoire à ses débuts.

Le style, moins coloré peut-être que celui du premier volume, garde ses qualités de clarté et de souplesse. Qu'il s'agisse d'analyse ou de synthèse, il épouse le rythme propre à chacun de ces genres. À preuve, la belle synthèse qu'il brosse de l'histoire de notre peuple, de la Conquête à nos jours. Mgr Paré montre bien comment notre petit peuple était demeuré lui-même "comme Dieu l'avait fait", jusqu'aux jours de l'après-guerre 1939-1945, alors que faisant mentir les prévisions de l'historien anglais Toynbee, il est glissé "en un défolement irréflecté" vers un appauvrissement moral et spirituel comme tous les peuples de l'Occident qui ont connu, après la guerre, une période de prospérité matérielle due aux réussites de la science et de la technique. (intr. pp. 13 et 14).

Comme nous l'avons déjà souligné dans une étude antérieure, Mgr Paré se révèle encore, en ce deuxième volume, plein d'humour et de finesse, soit qu'il veuille laisser deviner les dessous de l'histoire, soit qu'il veuille nuancer un jugement délicat. Nous pensons, par exemple, à ce qu'il dit concernant l'intervention des prêtres du diocèse dans la nomination du successeur de Mgr Racine (p. 5) ou concernant la succession des deux frères Pelletier à la cure de Saint-Louis de l'Isle-aux-Coudres. (p. 183). -

Anecdotes pleines de saveur aussi, que celles qui racontent l'histoire de deux cloches, la première, celle du Lac-Bouchette qui connut une particulière humiliation (p. 218); la seconde, celle de Sainte-Lucie d'Albanel "qui n'était pas faite pour les grandeurs" a dû céder la place à une "autre voix plus puissante et plus impérative." "On ne sait quelle direction elle a prise, écrit Mgr Paré, serait-elle inactive ou remise quelque part? Il est permis d'en douter, car les cloches ont la vie dure et tiennent à se faire entendre, c'est dans leur nature et fin." (p. 253).

Telles sont les réflexions qui me sont venues à l'esprit en faisant la lecture du deuxième volume de l'Histoire de l'Eglise au Diocèse de Chicoutimi. Elles veulent être, dans ma pensée, un hommage au mérite et à la personnalité de celui qui l'écrit et un avant-goût de ce qui nous attend quand paraîtra le troisième volume.

**Raymond Desgagné, ptre**

## EN BREF

- Colloque: Charlevoix hier et aujourd'hui.

Samedi le 23 septembre 1989, à la Malbaie, avait lieu le colloque "Charlevoix hier et aujourd'hui", organisé conjointement par le centre interuniversitaire Sorep et la Société d'histoire de Charlevoix. Lors de cette journée, on discuta des sujets suivants:

- Formation et évolution de la population depuis le 17<sup>e</sup> siècle
- Espace, socio-économique de Charlevoix, 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècle
- Anthropologie physique et sociale
- Dynamiques culturelles comparées: Charlevoix, Saguenay, Côte-de-Beaupré
- Charlevoix aujourd'hui,

- Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française (I.H.A.F.).

Ce congrès se tiendra les 27 et 28 octobre prochain à l'Hôtel des Gouverneurs à Sherbrooke. Il s'intitule "Autochtones, migrants et relations ethniques".

- Communiqué

La société d'Histoire et de Généalogie de Matane nous informe de la parution prochaine de deux répertoires des mariages couvrant les années 1819-1988.

Le volume un sera disponible à l'automne 1989 et le second au printemps 1990.

Il est possible de se procurer ces ouvrages en écrivant à la Société d'histoire et de généalogie de Matane, 145, rue Soucy, Matane, G4W 2E1.

### OPINION DU LECTEUR

Notre revue "Saguenayensia" s'améliore constamment et ce à tous les points de vue. Elle fait la fierté de notre région et n'a rien à envier aux autres revues du genre. Un travail formidable qui mérite le soutien de toute notre population.

**Jean-Marc Patoine  
Jonquière**

Félicitations! "Saguenayensia" est une revue de qualité par son contenu d'abord, sa couverture, la qualité de son papier, les récits d'anciens qu'elle contient.

**Padoue Guay  
Beauport**

### NOUVELLES PUBLICATIONS

- Bouchard, Russel. Le Saguenay des fourrures: histoire d'un monopole, l'Auteur, Chicoutimi, 1989, 300 p.
- Saint-Hilaire, Marc. De l'Anse-au-Foin à Saint-Fulgence: un siècle et demi sur les rives du Fjord, Editions du Gaymont, Saint-Fulgence, 1989, 214 p.

### ERRATA

Une regrettable erreur s'est glissée dans le titre de l'article de Michel Plourde publiée dans le numéro précédent (avril-juin 1989). Il aurait fallu lire "Des Iroquoiens à la Pointe-aux-Alouettes au XIII<sup>e</sup> siècle".

Nous nous excusons auprès de l'auteur et de nos lecteurs.

# TIFFO

POUR ELLE ET LUI

THIFFAULT & SAINTONGE

TEL.: 543-4552

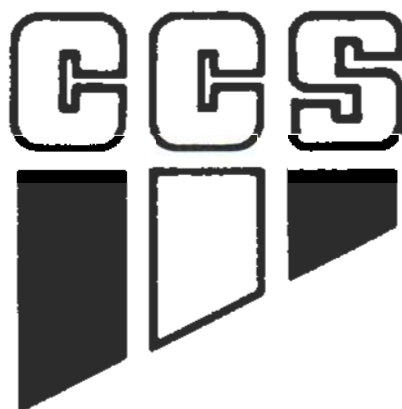
CENT VINGT-DEUX, RUE RACINE EST CHICOUTIMI, P.Q.

Alain Gagnon  
PDG

Les communicateurs p.s. Saguenay—Lac-Saint-Jean Ltée

930, rue Jacques Cartier est  
C.P. 874  
Chicoutimi, Qc  
G7H 5E8

(418) 543-5184



BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

105, BOUL. DE LA GRANDE-BAIE NORD  
SUITE 302 - C.P. 1155  
VILLE DE LA BAIE, QC  
G7B 3P3

TÉL.: 544-6811  
TÉLEX: 051-36252



Bur.: 543-3333  
Rés.: 543-1033

MAISON

*Aubin*  
CHICOUTIMI LTÉE

412, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, Qué.  
G7H 5C2



RAYMOND, CHABOT,  
MARTIN, PARÉ  
& ASSOCIÉS

Comptables agréés

72, rue Jacques-Cartier ouest  
Chicoutimi, Québec - G7J 1G2  
(418) 549-4142



## Imprimerie Commerciale Coop

34, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, Qc  
tél.: 543-4407

2361, rue St-Dominique, Jonquière, Qc  
tél.: 547-4747

De père en fils..

Georges-Henri Perron, Ing. P.  
Fernand Perron, L. Sc. C.  
André Perron, Ing. P.  
Denis Perron, Ing. P.

... constructeurs au Saguenay  
depuis quatre générations

# J.-Euclide Perron

LIMITÉE

CHICOUTIMI — TÉL.: 543-0715



## GRAVEL ET LEVESQUE INC. ASSURANCES GÉNÉRALES

*Pierre Levesque*  
C.D.A. ASS.

2106, Ste-Famille  
C.P. 2367, Jonquière  
Québec, G7X 7X8  
Tél.: (418) 547-6648

2939, Mgr-Dufour  
Ville de La Baie  
Québec, G7B 1E7  
Tél.: (418) 544-9371

*Merci à nos membres  
d'avoir répondu à notre appel  
au sujet de leur abonnement,  
d'abonnements-cadeaux  
et de dons généreux.*



*Hommage à nos pionniers  
qui ont mis notre belle région du Saguenay-Lac St Jean  
sur la voie du dynamisme et de la prospérité*

# MAISON DE LA PRESSE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- M. Paul-E. Lemieux, président
- M. Réal Lévesque, vice-président
- Mme Laurence Duval, vice-présidente
- M. Noël-A. Gagné, trésorier
- M. Louis-H. Harvey, secrétaire
- M. Jean-M. Coulombe, directeur
- M. Armand Demers, directeur
- M. René Perron, directeur
- Mme Guylaine Simard, directeur
- M. Laurent Tremblay, directeur

**CONSEILLERS**

- Mme Sylvie DALLAIRE (La Baie) (Ville)
- M. Maurice OUELLETTE (Chicoutimi)
- M. Marc Saint-Hilaire (Chicoutimi)
- M. Maurice KIROUAC (Métabetchouan)
- Mme Annette FORTIN (Hébertville)
- M. Réal LAPIERRE (Saint-Félicien)
- M. Joseph-Albert PERRON (Dolbeau)
- M. André-Guy LAROCHE (Hobérval)

**ARCHIVISTE**

Roland Bélanger

**PERSONNEL BÉNÉVOLE**

Sylvain GAUDREAU, Louis GAUTHIER  
Mme Rachel BERGERON

**COMITÉ DES PUBLICATIONS**

Russel Bouchard, Roland Bélanger, Paul-E. Lemieux

**Directeur des publications**

M. Russel BOUCHARD

**SAGUENAYENSIA**

**Rédacteur en chef**

M. Marc SAINT-HILAIRE

**Comité de rédaction**

Roland Bélanger, Jocelyn Côté, Jean Martin, Germain Morin, Jacinthe Rivest, Marc Saint-Hilaire, Régis Thibault et Laurent Tremblay.

**Correction des textes**

Jeanne Cook, Raymond Lemieux, Héliane Samuelson, Roland Bélanger, Jeannette Larouche, Thérèse Fortin-Girard, Marc Gingras

**Mise en page et recherche**

Roland Bélanger

**Publicité**

Roland Bélanger

**Impression**

Imprimerie Commerciale Coop. Chicoutimi

**TARIF D'ABONNEMENT**

Canada	20 \$
Autres pays	25 \$
Le nurréro	5 \$

Courrier de deuxième classe

No d'enregistrement: 0849

Dépôt légal:

4e trimestre 1989

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0581-295X

Les articles parus dans Saguenayensia ne peuvent être reproduits, traduits et adaptés sans autorisation écrite de l'auteur ou de la Société historique du Saguenay.

**La direction de Saguenayensia laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte.**

La revue Saguenayensia est publiée trimestriellement par la Société historique du Saguenay. Elle est répertoriée dans Point de repère.

## HOMMAGE À L'ABBÉ RAYMOND DESGAGNÉ

Un membre émérite de la Société historique du Saguenay est décédé le 18 août dernier à l'âge de 71 ans et 11 mois. Il s'agit de l'abbé Raymond Desgagné, qui a oeuvré à l'intérieur de notre organisation pendant plusieurs années, soit comme membre du conseil d'administration, soit comme collaborateur à la revue Saguenayensia. Ce sont ses nombreux articles publiés dans la revue Saguenayensia, plus particulièrement ceux sur la littérature saguenéenne, qui nous révèle l'étendue de ses connaissances, son intérêt marqué pour l'histoire et son talent de vulgarisation. Nous publions à l'intérieur de ce numéro sa dernière contribution. Il s'agit du compte rendu du deuxième volume de L'ÉGLISE AU DIOCÈSE DE CHICOUTIMI de Mgr Marius Paré.

Nous serons toujours reconnaissant pour tout ce que l'abbé Raymond Desgagné a réalisé pour la Société historique du Saguenay, pour la diffusion de l'histoire et le développement de l'oeuvre de Monseigneur Victor Tremblay.

Au nom du président et des administrateurs de la Société historique du Saguenay, de même qu'en mon nom personnel, nous offrons à tous les membres de sa famille nos profondes sympathies.

**Roland Bélanger**

Pour commander, veuillez reproduire et remplir le bar de commande, merci à tous.

## SAGUENAYENSIA

C.P. 456 - Chicoutimi - G7H 5C8

Membre abonné: 20\$

Nom: .....

Adresse: .....

Ville: .....

Code postal: .....

J'inclus \$.....

Abonnez-moi  ou renouvelez  Envoyez-moi la facture

(Veuillez ajouter 5\$ pour chaque abonnement adressé à l'étranger).

# Directives aux auteurs

**Saguenayensia** diffuse des articles et des documents sur l'histoire du Saguenay — Lac Saint-Jean et des régions voisines ainsi que des études d'intérêt régional. Chaque numéro de la revue compte un dossier d'articles commandés expressément et des articles hors thème librement soumis. Les thèmes des dossiers sont annoncés dans la section des chroniques (voir la chronique *En bref*).

Les auteurs désireux de soumettre un article doivent apporter une attention particulière à la qualité du français. De plus, la revue étant une publication favorisant la vulgarisation scientifique, les auteurs sont invités à présenter leur texte dans un style accessible.

Les articles publiés dans la revue sont des travaux originaux, qui n'ont donc pas paru dans d'autres publications et soumis uniquement à **Saguenayensia** pour publication.

Les articles sont soumis à un comité de lecture. L'auteur demeure toujours le seul responsable des opinions qu'il exprime dans un article. Pour tout changement de fond, l'auteur est consulté. La rédaction se réserve toutefois le droit d'effectuer toute correction mineure sur le style. La revue ne s'engage pas à publier un texte proposé.

Aucune somme relative au droit d'auteur n'est payée à un auteur. Chaque auteur reçoit dix exemplaires de la revue.

## Présentation

Pour la plupart, les exigences sont simples et requièrent peu de travail supplémentaire de la part de l'auteur. Si nécessaire, celui-ci est invité à communiquer avec la direction de la revue.

La revue n'accepte des textes que s'ils sont dactylographiés à double interligne (environ vingt-cinq (25) lignes par page) sur feuilles de 21,5 sur 28 cm (8,5 sur 11 pouces), au recto seulement. Les auteurs sont priés d'éviter le plus possible les corrections faites à la main.

Les textes ne doivent pas dépasser vingt-cinq (25) pages. L'auteur a soin de paginer son texte. Dans le cas de textes dépassant vingt-cinq (25) pages, la revue se réserve le droit d'étaler la publication sur deux numéros. Puisque **Saguenayensia** est illustrée, les auteurs sont invités à faire parvenir avec leur texte des cartes, des photographies (noir et blanc), des illustrations ou même de brefs documents. Seuls les

documents d'une qualité suffisante peuvent être reproduits. Les documents sont numérotés et les légendes doivent être dactylographiées. Un texte de vingt-cinq (25) pages peut être accompagné de trois ou quatre documents, ou plus, après entente au préalable avec la direction.

Les textes devront être envoyés en deux exemplaires.

Un titre bref et précis est apprécié. Des sous-titres sont également nécessaires pour la plupart des articles. Les titres et les sous-titres sont dactylographiés en caractère gras (ou soulignés deux fois).

L'auteur indique son nom - et s'il le souhaite son affiliation institutionnelle ou autre - sous le titre de l'article en première page.

Les mots étrangers et les mots en italiques sont soulignés une fois.

Le **Dictionnaire Général de la Langue Française au Canada** (Bélisle) est recommandé pour l'orthographe des canadianismes.

Le **Répertoire toponymique du Québec** (Commission de toponymie) est recommandé pour l'orthographe des noms de lieux géographiques (rivière, lac, rang, municipalité, canton, comté...).

La revue souhaite l'utilisation du système international pour les mesures et leur désignation. Ex.: 10 \$, 10,50 \$, 22h10, 2,2 cm ou 2,2 centimètres...

Les lexiques des règles typographiques, les guides à l'intention des éditeurs et des rédacteurs et **Le Bon Usage** (grammaire Grévisse) fournissent des renseignements précis sur les usages courants (abréviations, emploi des majuscules, des tirets, des traits d'union, etc.).

Les citations comptant plus de cinq (5) lignes sont dactylographiées en retrait et à simple interligne. La référence suit immédiatement.

Les notes sont regroupées sur une feuille séparée. Elles doivent être brèves et réduites au minimum.

La référence, entre parenthèses (...), comporte le nom de l'auteur, la date de l'ouvrage cité et la page. Le début du titre est ajouté s'il y a risque de confusion. Exemple: (Vien, 1955, p. 222). Un document d'archives, une lettre par exemple, est ainsi cité: (Tremblay, 1962). Pour un article de journal, la référence donne le titre et la date du journal (**Le Progrès du Saguenay**, 6 janvier

1912).

Les sources et la bibliographie sont présentées sur une feuille séparée.

Les titres de la bibliographie sont classés par ordre alphabétique d'auteurs. Si différents ouvrages d'un auteur sont cités, la présentation tient compte de l'ordre chronologique en commençant par le plus ancien (voir l'exemple).

Exemple de présentation des sources et de la bibliographie.

## Sources

Les références doivent comporter le dépôt d'archives, le fonds (s'il y a lieu), le titre et la date du document (avec la cote s'il y a lieu). Que le choix des variables utilisées permettent de retracer avec le moins de difficultés possibles le document consulté.

1. Archives de la Société historique du Saguenay, Fonds Société abc: Mgr Victor Tremblay à René Hardy, 6 janvier 1962; Mgr Victor Tremblay à Jacques Tremblay, 12 février 1964; etc.

2. Archives nationales du Québec à Chicoutimi, Fonds Mgr Victor Tremblay: Mgr Victor Tremblay à Mgr Georges Melançon, 10 avril 1950; etc.

## Bibliographie

Pour un article, la référence doit donner le nom de l'auteur, le titre de l'article, le titre de la revue, le volume, le numéro, le mois et l'année, les pages. Voir l'exemple suivant et veuillez remarquer la ponctuation.

PERRON, Normand, 1977, "L'action des Trappistes dans la région de Mistassini, 1892-1927", **Saguenayensia**, vol. 19, n° 4, sept.-oct., pp. 91-95.

Pour un ouvrage, la référence doit donner le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, la ville, la maison d'édition, l'année, le nombre de pages. Voir l'exemple suivant et veuillez remarquer la ponctuation.

PERRON, Normand, 1984, **Un siècle de vie hospitalière au Québec. Les Augustines et l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, 1884-1984**, Sillery, Presses de l'Université du Québec, xxiv - 439 p.

VIEN, Rossel, 1955, **Histoire de Roberval, coeur du Lac-Saint-Jean, 1855-1955**, s.l., Edition du Centenaire, 369 p.

Normand Perron  
Avril, 1987

# L'histoire

**MIEUX LA CONNAÎTRE**



**POUR BÂTIR L'AVENIR**

Photo: Village D'Alma, 1903

